SO

PAR

REV

PRI

NN. S

IMPR

MANUEL

DE LA

SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE,

DÉDIÉ

À LA

JEUNESSE CANADIENNE,

PAR LE RÉV. PÈRE C. CHINIQUY, PTRE.

N. OBLAT DE MARIE IMMACULÉE.

SECONDE ÉDITION

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE D'UNE FOULE DE NOUVEAUX TRAITS

ET DES

PRIÈRES DE LA MESSE ET DES VÊPRES,

ET APPROUVÉE PAR

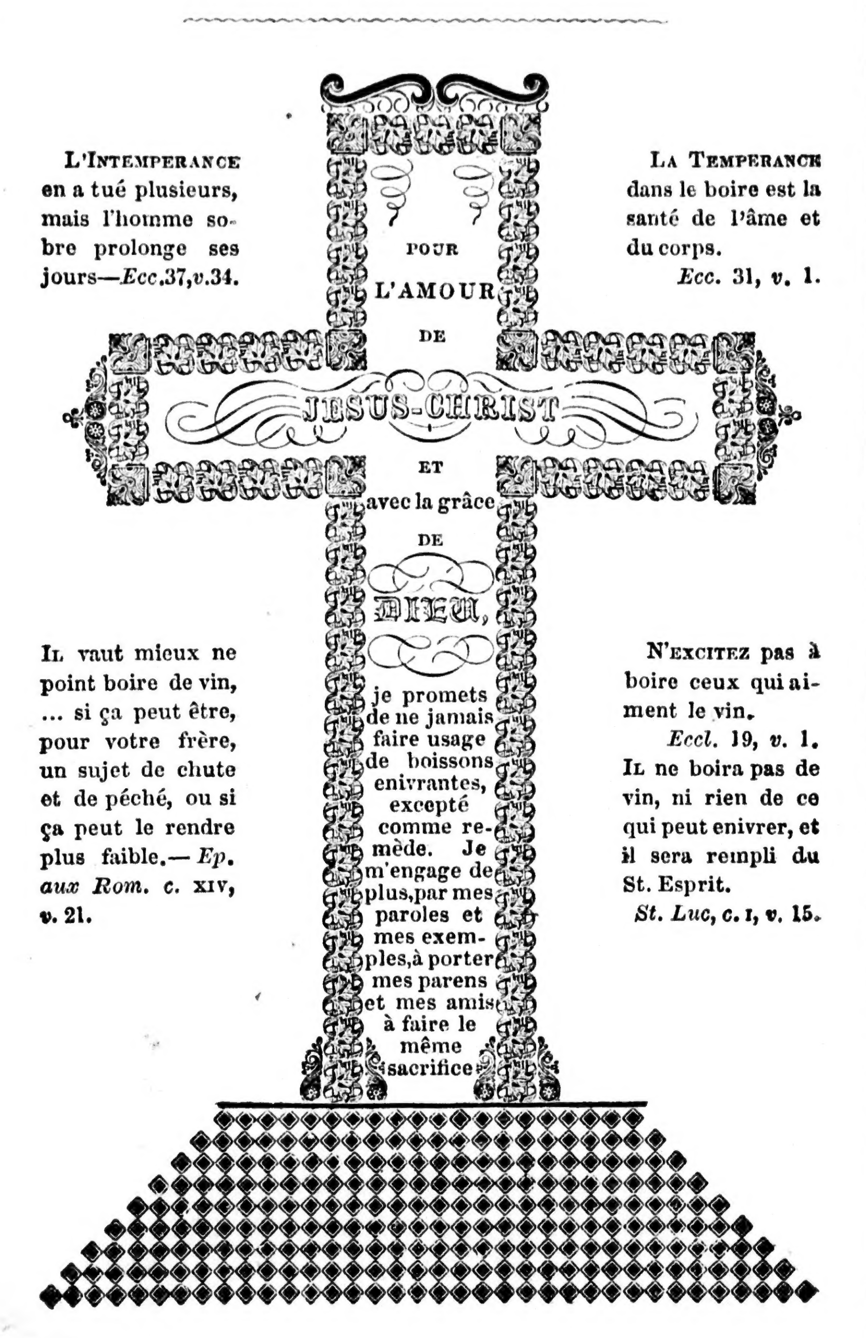
NN. SS. LES ÉVÊQUES DE MONTRÉAL, KINGSTON, MARTYROPOLIS ET WALLA-WALLA.

MONTREAL,

IMPRIMÉ PAR LOVELL ET GIBSON, RUE ST. NICOLAS.

1847.

MANUEL DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE.



APPROBATIONS

De Monseigneur Ignace Bourget, *Evêque de Montréal, etc., etc., etc.*

Nous avons vu et approuvé un excellent ouvrage intitulé: *Manuel de la Société de Tempérance.* Nous en recommandons la lecture à tous les fidèles de notre Diocèse, qui y trouveront de puissans motifs de se préserver du vice si détestable de l'ivrognerie.

C'est la dernière recommandation que nous leur faisons en partant pour la Ville-Sainte, et le dernier acte que nous signons, comme un témoignage de l'ardent désir qui nous anime de voir régner, en tous lieux, la belle et sainte vertu de sobriété.

Donné à Montréal, le 26 Septembre, 1846.

✠ IG., Ev. de Montréal.

De Monseigneur Rémy Gaulin, *Evêque de Kingston, etc., etc., etc.*

Nous avons lu, avec plaisir, le *Manuel de Tempérance* du Rév. Père C. Chiniquy, O. M. I. Cet excellent petit ouvrage est bien propre à faire connaître à nos peuples les maux que la boisson leur fait. Nous souhaitons qu'il soit lu partout, et nous en recommandons plus particulièrement la lecture aux fidèles de notre Diocèse de Kingston.

✠ R., Ev. de Kingston.

L'Assomption, 26 Novembre, 1846.

De Monseigneur J. C. Prince, *Evêque de Martyropolis, etc., etc., etc.*

Mon cher Monsieur,

La cause de la Tempérance est d'un intérêt si majeur pour le bien moral et temporel de notre cher pays, que je ne puis qu'applaudir aux efforts de tous ceux qui l'appuient de leur exemple et de leurs vœux. A combien plus forte raison dois-je féliciter ceux qui, comme vous, y coopèrent d'une manière toute providentielle. C'est donc avec un redoublement de consolation, mon cher Monsieur, que je vous vois occupé à reproduire et à augmenter le *Manuel* déjà si intéressant dont vous aviez doté l'Association de la Tempérance.

Dieu bénira sans doute abondamment ce nouveau travail. Et les faits nombreux que vous ajoutez dans cette seconde édition, ainsi que les améliorations typographiques dont vous l'accompagnez, tout concourra à en assurer l'utile circulation, et à la faire suivre des plus heureux résultats.

Daigne le Seigneur bénir et récompenser de plus en plus et votre travail et votre personne.

✠ J. C., Ev. de Martyropolis.

Montréal, 29 Novembre, 1846.

De Monseigneur A. M. Blanchet, *Evêque de Walla-Walla, etc., etc., etc.*

Mon Révd. Père,

Quoiqu'il n'y ait qu'une voix parmi nos compatriotes pour faire l'éloge de la Société de Tempérance, et de ceux qui travaillent à en propager partout les salutaires doctrines : plusieurs peut-être ne connaissent pas assez tout le mal que fait *l'usage prétendu modéré* des boissons fortes, dans le Canada. Qu'ils lisent votre *Manuel de la Société de Tempérance*, et ils seront éclairés; et bientôt ils vous aideront par leurs conseils et leurs exemples.

En mettant au jour une seconde édition de cet ouvrage, vous rendez un service important à notre pays. Je m'en réjouis avec tous les Canadiens, et vous souhaite tout le succès que mérite la cause que vous défendez.

Je suis bien cordialement,
Mon Révd. Père,
Votre très humble serviteur,
✠ A. M., Ev. de Walla-Walla.

Montréal, 27 Novembre, 1846.

De Messieurs les Médecins de Québec.

Nous, les Soussignés Médecins, avons lu, avec beaucoup de plaisir, un livre écrit par Monsieur l'Abbé Chiniquy, intitulé: *Manuel de la Société de Tempérance.* Ce savant Monsieur y décrit, d'une manière aussi frappante que vraie, les maux affreux que l'usage des boissons fortes fait partout. Nous ne connaissons aucun livre en ce moment plus capable de faire du bien parmi nous, et il est à désirer qu'il se répande dans toutes les familles.

FRS. J. SEGUIN.	OL. ROBITAILLE,	P. BAILLARGEON,
JN. RACEY, M. D.	JOS. PAINCHAUD,	J. BLANCHET,
T. DOUGLAS.	A. SEWELL, M. D	A. JACKSON,
JOHN ROWLEY,	J. Z NAULT,	ED ROUSSEAU,
C. FREMONT,	JOS. MORRIN,	J. BLAIS,

Québec, 21 Octobre, 1846.

De Messieurs les Médecins de Montréal.

Nous, Médecins Soussignés, avons examiné la partie du *Manuel de Tempérance* du Révd. M. C. Chiniquy, qui traite du mauvais effet des boissons sur le tempéramment, et nous sommes heureux de dire que notre propre expérience nous a mille fois démontré la vérité des principes qui y sont développés. Il est à désirer que ce petit ouvrage soit répandu parmi le peuple, car il est destiné à faire du bien partout.

J. B. MEILLEUR, M. D., *Surintendant d'Education,*

P. BEAUBIEN, M. D.,	W. SUTHERLAND, M.D.	A. HALL, M.D.,
B. H. CHARLEBOIS,	F. BADGLEY, M. D ,	P. BRASSARD,
ET. TACHE,	F. C. T. ARNOLDI, M.D.,	T. L. GRENIER,
L. J. TAVERNIER,	ALEX. ROWAND, M. D ,	LS. BOYER.
J. B. LEBOURDAIS,	J. L. LEPROHON, M. D.,	
W. NELSON,	H. PELTIER, M. D.,	

Montréal, 29 Déc., 1844.

DÉDICACE.

A Sa Grandeur Monseigneur Ignace Bourget, Evêque de Montréal.

MONSEIGNEUR,

La bienveillance avec laquelle Votre Grandeur a daigné accueillir le *Manuel de Tempérance*, m'impose la douce obligation d'en déposer, à vos pieds, la seconde édition.

Cet humble volume, quoique dépourvu des principales qualités requises dans un livre pour opérer le bien, portera cependant, j'ose l'espérer aujourd'hui, des fruits de salut; puisque ce sera par vos mains sacrées qu'il passera en celles de la jeunesse et du peuple Canadien pour qui il est fait. Accompagné des bénédictions de Votre Grandeur, il le sera aussi des bénédictions du ciel.

Monseigneur, aujourd'hui plus que jamais, ceux qui s'intéressent à la sainte œuvre de la Tempérance, sont pleins de confiance dans l'avenir. Car, qui pourra refuser de faire à Dieu le sacrifice demandé par cette Société régénératrice, après l'exemple que VOTRE GRANDEUR a donné?

Lorsqu'on a vu un Evêque, dont les vertus font l'admiration comme les délices des fidèles, humblement prosterné aux pieds des autels, au milieu de son peuple, dire à haute voix: "O Jésus, abreuvé de fiel amer, je renonce, pour votre "amour, à l'usage des boissons enivrantes;" on croyait entendre l'Apôtre des nations disant, lui aussi: "*Il est bon de* "*ne pas boire de vin......... Si je savais qu'en mangeant de* "*la viande, je serais un sujet de péché pour quelqu'un, je ne* "*voudrais jamais y goûter......... Ne cherchez pas votre* "*propre satisfaction, mais le bien des autres.*

Le haut rang social de Votre Grandeur, votre faible santé, vos travaux continuels, tout semblait vous inviter à suivre le conseil de St. Paul à Timothée. On a vu alors ce que peut faire le Chrétien, quand la charité s'est une fois emparée de son cœur. Rien ne lui coûte: il s'oublie lui-même, pour ne penser qu'au salut de ses frères.

Le sacrifice si humble, mais si grand et si admirable tout à la fois, que Votre Grandeur a fait, a déjà porté ses fruits. Clergé et peuple, tous se sont dit: "*Suivons notre Chef; imitons notre Père.*" Et déjà bien des larmes ont cessé de couler, et bien des familles désolées ont vu luire des jours meilleurs.

Votre Grandeur a bien voulu exprimer que c'était la bénédiction de notre humble travail, et le désir de le voir lu et médité partout, qui occupait son cœur, au moment de partir pour la ville sainte! Ces paroles, Monseigneur, d'une bonté et d'une charité toutes paternelles, me permettent donc d'attendre une autre faveur non moins grande. Lorsque vous serez dans la Ville Eternelle, et que, prosterné aux tombeaux des Saints Apôtres, vous demanderez, au Dieu des miséricordes, de répandre ses plus abondantes bénédictions sur votre Diocèse, vous voudrez bien prier en particulier pour celui qui, quoique le dernier et le plus indigne de vos Prêtres,

A l'honneur d'être, Monseigneur,
avec le plus profond respect,
de Votre Grandeur,
le très humble et obéissant serviteur,
C. CHINIQUY, Ptre.,
O. M. I.

ÉPITRE DÉDICATOIRE
A LA
JEUNESSE CANADIENNE.

Jeunes Amis,

C'est à vous que nous dédions ce petit ouvrage, parce que c'est votre bien, votre bonheur surtout que nous avions en vue pendant les veilles que nous y avons consacrées.

Il nous est permis, plus que jamais aujourd'hui, d'espérer que la lecture vous en sera salutaire,— car il a obtenu des paroles de bénédiction de notre premier Pasteur. Et c'est de ses mains sacrées, en quelque sorte, que cette seconde édition passera dans les vôtres.

Notre manque de talens fait que ce livre n'a pas l'intérêt littéraire qu'une main plus habile aurait pu lui donner. Cette considération, cependant, ne nous empêchera pas de vous l'offrir de nouveau parce que, malgré de nombreux défauts, nous le pensons propre à vous découvrir, et à vous faire éviter un des plus dangereux pièges que l'*ennemi* vous tend, dans ce pays, dès les premiers pas de la vie.

Lorsqu'un voyageur, traversant un pays inconnu, arrive, sans le voir, sur le bord d'un abîme, où des milliers d'infor-

tunés sont péris avant lui, et qu'une voix lui annonce le danger et lui crie de changer de route; il ne s'amuse pas à considérer si les sons, qui ont frappé son oreille, sont aigres ou suaves; il détourne son chemin, en bénissant la Providence qui lui a sauvé la vie.

Nous sommes cette voix qui vous annonce le danger. Si notre langage est parfois trop vulgaire, pardonnez-nous; vous souvenant que nous ne sommes qu'un pauvre ignorant. Si vous y trouvez quelques pages qui vous instruisent et vous intéressent, gardez-vous de nous applaudir; car ce qu'il y a de bon dans cet humble volume, n'est pas de nous: ce sont des notes que nous avons puisées dans différens bons auteurs, ou qui nous ont été données, par des amis respectables, pour votre bien.

Jeunes amis, la religion et la patrie ont également à souffrir des boissons fortes; elles versent également des larmes sur les milliers de leurs enfans que ces détestables et dévorantes liqueurs entrainent, tous les jours, dans l'abîme de tous les maux.

Regardez autour de vous: et, partout, vous verrez que la boisson a passé comme la foudre, a ravagé comme l'incendie. Ce n'est pas seulement sur quelques points de notre malheureux pays; c'est partout, non seulement dans l'enceinte de nos villes, mais c'est au milieu de nombre de nos campagnes; c'est non seulement dans les classes les plus humbles, mais encore dans les rangs les plus élevés de la société; c'est enfin au sein de mille familles qu'elle porte la désolation, qu'elle engendre le déshonneur et le crime!

Il est peu de Canadiens qui puissent dire que parmi leurs parens ou leurs amis les plus chers, il ne se trouve personne que la boisson ait ruiné, flétri, dégradé?

Si ce funeste et redoutable ennemi de votre bonheur ne vous tient pas encore dans ses chaînes; s'il ne vous a pas encore frappé dans votre personne; toujours, vous devez craindre ses coups, puisqu'il en a renversé d'aussi forts, et peut-être de plus forts que vous; vous devez le haïr, puisqu'il vous a déjà mille fois blessé, sinon personnellement, du moins dans vos affections les plus chères: car, quel est celui, parmi vous, qui n'ait eu souvent devant les yeux le hideux et désolant spectacle d'un parent ou d'un ami ivre?

Les efforts faits pour établir partout le règne heureux et mille fois béni de la Tempérance, ont été, dans plusieurs lieux, couronnés d'un succès bien consolant, sans doute. Mais l'ennemi est loin d'être chassé de toutes ses forteresses;

et l'usage de la boisson fait encore, dans milles endroits, d'affreux ravages.

C'est la boisson qui remplit encore nos prisons de malheureux : c'est la boisson qui peuple les colonies pénales d'infortunés exilés : c'est elle qui éteint la foi et fait oublier les devoirs les plus sacrés au milieu de notre patrie, comme elle arrête constamment les progrès de l'Evangile chez les nations lointaines. Couvertes des plaies profondes que la boisson leur fait tous les jours, la *patrie* et la *religion* tournent vers vous des mains suppliantes, et vous conjurent de faire cesser la cause de leurs larmes et de leur deuil, de panser et fermer les plaies qui les défigurent, en vous enrôlant sous les bannières de le Société de Tempérance.

Quelques personnes ont cru que la Société de Tempérance avait pour but principal de convertir la génération d'ivrognes que nous avons parmi nous, elles se sont trompées. Sans doute que les apôtres de la Tempérance, dans leurs travaux, ne perdent pas de vue le salut des malheureux qui sont en ce moment déjà les esclaves des boissons fortes ; mais ils ont dans la pensée quelque chose de plus grand, de plus durable encore : c'est d'empêcher que le démon de l'intempérance ne rétablisse *jamais* à l'avenir son règne parmi nous ; et voilà pourquoi ils s'adressent plus particulièrement à la JEUNESSE dont les lèvres n'ont pas encore été souillées par la boisson, car l'Esprit-Saint a dit : " L'homme marchera " toute sa vie dans le chemin qu'il a pris dans sa jeunesse."

Les enfans de l'ivrogne ne marcheront plus, comme par le passé, sur les traces de leurs pères, car la Société de Tempérance les prendra par la main au sortir du berceau, et les dirigera tout de suite dans la bonne voie.

Déjà nous voyons, avec un indicible plaisir, que la jeunesse Canadienne comprend que c'est elle surtout qui est appelée par la Providence, à recueillir les fruits de la Société de Tempérance ; partout elle se presse autour des bannières de cette Société régénératrice.

Jeunes amis, puisse cet imparfait travail vous donner de nouveaux motifs d'embrasser les règles de la Société de Tempérance, et de persévérer dans votre bonne résolution pour le bien de notre commune patrie, pour l'amour de notre sainte religion.

C'est le désir de votre
Tout dévoué et bien
Sincère ami,
C. CHINIQUY, PTRE.
O. M. I.

PRÉFACE DE LA SECONDE ÉDITION.

Le *Manuel de la Société de Tempérance*, malgré les causes nombreuses qui devaient en limiter le succès, a néanmoins obtenu un résultat tel qu'une nouvelle édition est devenue nécessaire. Quatre mille exemplaires se sont répandus dans les familles. Grâce en soit rendue à Dieu et aux hommes de bonne volonté qui ont secondé cette petite œuvre.

Nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de mettre en tête de cette nouvelle édition, les motifs généraux et étrangers à nos besoins particuliers, qui servent d'introduction à la première édition. Répéter que l'Irlande doit cet élan sublime qu'elle s'est faite, vers une régénération morale et politique qui l'attend en peu d'années, aux succès providentiels des Sociétés de Tempérance; manifester de nouveau que le Canada, ou tout autre pays dans lequel l'influence des liqueurs enivrantes nuit plus ou moins à la prospérité matérielle comme au salut des peuples, doit diriger tous ses efforts vers ce but important, serait une sorte de hors-d'œuvre, en présence de tant de motifs particuliers et si puissans, qui appellent parmi nous le règne mille fois béni de la Tempérance.

A ne considérer que l'aspect général du pays, au point de vue de la réforme qu'y ont opérée les Sociétés de Tempérance, tout chrétien zélé, tout Canadien éclairé, doit se réjouir, et ne penser plus qu'à favoriser davantage ces heureux commencemens.

Chaque ordre de citoyens a ici son poste à occuper, sa mission à remplir: Prêtres, Magistrats, Pères de Familles, Chefs d'Ateliers, Instituteurs de la Jeunesse, Pauvres, Riches, Puissans ou hommes de peu d'influence, tous ont à donner la main à une œuvre si grande et déjà débarrassée de ses premiers et de ses plus rudes obstacles. *Unité* donc dans cette sainte croisade! Voyez que de triomphes et de beaux succès déjà remportés, non seulement au point de vue de la prospérité générale du pays, mais au sein des familles, à l'avantage de l'industrie et des intérêts de tout genre. Entrez dans nos maisons canadiennes ; vous y verrez à côté du Crucifix, comme gage et symbole de paix et de prospérité, la Carte de la Tempérance. Demandez l'histoire de la famille depuis que cette feuille en décore les appartemens, vous entendrez comme un concert de bénédictions sortir de toutes les bouches: c'est un père qui ne scandalise plus et ne ruine plus sa famille; ce sont des enfans qui s'instruisent, d'autres qui s'établissent, et tous qui remplissent exactement les devoirs sacrés et indispensables du chrétien.

Le *Manuel* deviendrait une publication périodique et pleine de matières toujours abondantes, s'il avait pour but de tenir compte des heureux effets qui s'opèrent tous les jours, dans la société entière, en vertu de la Tempérance. Qu'il suffise de dire que personne ne doit oublier que si l'éducation populaire, si indispensable parmi nous, a obtenu, aussi elle, des succès longtems désirés, mais toujours entravés d'une manière déplorable, ce bienfait n'est pas étranger à la Tempérance, qui, tarissant la source des fausses ou funestes dépenses, a fait songer chacun à un meilleur emploi

de ses ressources. Qu'on n'oublie point non plus d'apprécier avec justice ce fait éclatant et universel parmi nous, que l'opinion publique, le sentiment naturel et chrétien ont décidé de concert contre l'intempérance; et que sa paisible rivale est en pleine possession des hommages les plus sincères, comme des sacrifices les plus généreux. Que de localités où la présence d'un homme ivre n'est plus qu'un souvenir d'un autre tems. Que d'autres où la présence d'un tel homme serait chose moralement impossible, attendu que le désaveu général le forcerait à chercher gîte ailleurs. Semblable au malheureux dont la vie est marquée au coin du crime, il sent qu'il faut une autre terre à qui ne partage plus le sentiment public de l'honneur et du devoir.

Et, si les dettes se paient, si les héritages se conservent, si les plus heureuses habitudes d'économie, de travail et de sage conduite se contractent, à qui en est due la gloire, si ce n'est à la Tempérance; qui, pour tout dire en un mot, escortée de l'éducation populaire, et de l'agriculture qu'elle seule peut conduire à bonne issue, et appuyée invariablement sur la religion, âme de tout bien, promet évidemment, dans un tems prochain, une ère toute nouvelle à notre Canada. Oui, disons-le bien haut, sous le rapport des intérêts religieux, de l'accroissement des vertus et de la soustraction du vice, comme au regard du bonheur matériel des Canadiens, la preuve est faite en faveur de la Tempérance. Point de contradiction sur ce point; point d'hésitation même. Quiconque objecte n'a pas sérieusement observé. Intéressé ou non à nier ou à altérer les faits, il est certain qu'il se trompe s'il prétend

soutenir que la Société de Tempérance n'a pas pris pied, n'a pas droit de bourgeoisie parmi nous, parce qu'elle aurait encore ses adversaires, ses indifférens, ses faux amis ou même ses apostats. Encore une fois, ceci n'est point un argument, une raison mûrie; c'est une banalité qui n'a point de portée, et qui ne pourrait, après tout, que jeter sur ceux qui seraient tentés d'accréditer ces objections, un louche dont ils seraient loin d'accepter les conséquences, s'ils voulaient les examiner à fond.

Il y a de belles Institutions nées, de nos jours, de l'esprit de Foi, du génie catholique. La Propagation de la Foi, les Associations de Prières pour la conversion des pécheurs, le réveil des âmes pour les œuvres de miséricorde qui laissent après elles des bienfaits éternels: voilà ce qui réjouit et console la religion, au milieu des œuvres méchantes, que le génie du mal inspire, avec une perversité et un acharnement qui semblent prévoir les dernières luttes qu'on lui prépare. Eh bien, secondez les Sociétés de Tempérance, âmes à bonne volonté et à bonnes œuvres; et vous propagez, vous faites renaître une foi vivante dans les cœurs noyés et abrutis de tant de malheureux chrétiens. Secondez la Tempérance; et vous convertissez, par un nouveau moyen, un plus grand nombre de pécheurs; vous réveillez, pour le bien, des âmes jadis généreuses, maintenant assoupies du sommeil de la grâce et de l'intelligence. Enfin, secondez la Tempérance, qui que vous soyez; et la religion et l'humanité vous placent parmi vos frères, au rang de bienfaiteurs et d'Apôtres.

Dirons-nous ici de suite que Nos Seigneurs les Evêques ont accueilli les Sociétés de Tempérance

avec le zèle qui les distingue en toute œuvre utile au bien des âmes, et au bien-être général. Comme dans les Confréries les plus saintes, dans les Associations les plus charitables, ces dignes Prélats ont excité le zèle des fidèles, non seulement par leurs exhortations et leurs mandemens, mais même par des indulgences. A qui apprendrions-nous ce qu'en pensent, et ce qu'ont fait pour la Tempérance tous les Evêques de notre Amérique? Nous l'avons dit, nous ne parlons point de l'Irlande. Si jamais cause noble et sainte eut ce caractère d'unité d'esprit et d'efforts qui distingue la charité catholique, ce spectacle, trop rare dans les siècles où nous sommes, a été donné par l'Irlande en faveur de la Tempérance; et on sait, encore une fois, quels en ont été les fruits.

Maintenant, nous suivrons le plan de la première édition du *Manuel:* nous ferons d'abord connaître les règles de la Société de Tempérance, dont l'importance et la nature ressortent des termes mêmes de la formule qu'on souscrit, en entrant dans la Société.

Or cette formule, pour être bien comprise et n'être pas une lettre morte, un vain son, exige une attention sérieuse dans toutes ses parties. Pour le chrétien zélé et consciencieux, chacune de ses parties a son poids et ses raisons graves, qui l'excitent au bien, ou qui l'y maintiennent. Nous diviserons donc cette formule comme suit:

1o. Pour l'amour de Jésus, abreuvé de fiel et de vinaigre.

2o. Avec la grâce de Dieu.

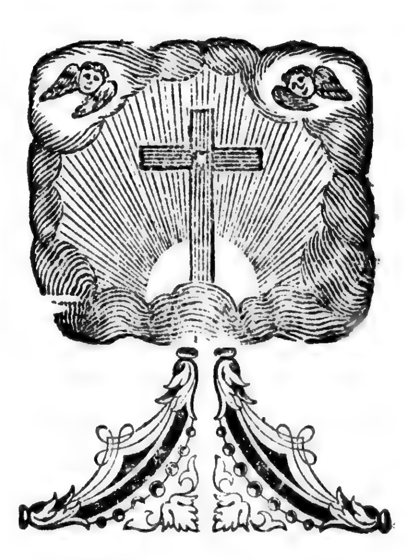
3o. Je promets.

4o. Ne jamais faire usage de boissons fortes.

5o. Excepté comme remède.

6o. Je m'engage de plus, par mes paroles et mes exemples, à porter mes amis à faire le même sacrifice.

Comme on voit, celui qui veut devenir membre de la Société de Tempérance, a six choses à considérer. La première est le motif qui doit le faire agir. La seconde, le sentiment de sa faiblesse et les raisons d'espérer que Dieu l'aidera. La troisième est la *nature* de l'engagement qu'il va prendre. La quatrième et la cinquième comprennent l'étendue et les bornes du sacrifice qu'il s'impose. Enfin la sixième et dernière considération lui fait connaître l'espèce d'apostolat qu'il promet d'exercer envers ses frères.



MANUEL

DE LA

SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE.

CHAPITRE I.

1°. Pour l'amour de Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre.

Motifs qui doivent déterminer à s'enrôler dans les Sociétés de Tempérance.

Quelque chose que vous fassiez, dit l'Apôtre Saint Paul, *faites-le pour l'amour de Jésus-Christ.* Si l'amour doit nous guider dans nos actions les plus indifférentes; à plus forte raison, devons-nous nous munir de ce sublime motif d'amour, lorsqu'il s'agit de faire un sacrifice aussi méritoire et aussi beau, que celui demandé par la Société de Tempérance.

Ce sera donc principalement pour honorer la souffrance de Jésus-Christ, abreuvé de fiel; ce sera pour vous unir à la victime adorable, que vous renoncerez aux boissons fortes, qui ont été, sinon pour vous, au moins pour un si grand nombre de vos frères et de vos amis, un sujet de péché, et, par-là même, un renouvellement des souffrances de Jésus-Christ.

Au dernier des jours, lorsque nous serons appelés à recevoir de ce Dieu crucifié pour notre amour, alors notre souverain Juge, la récompense de nos bonnes œuvres, ou le châtiment de nos péchés, souvenons-nous

bien, qu'il n'y aura de réputées bonnes, que les actions qui auront été faites pour l'amour de Dieu par Jésus-Christ. Les autres, quelque bonnes, quelque grandes et admirables qu'elles puissent être en elles-mêmes et aux yeux des hommes, resteront au nombre des œuvres mortes, et seront sans récompenses.

S'incorporer à la Société de Tempérance et ne pas faire cette action pour l'amour du Dieu Sauveur, est une sorte de folie; puisque c'est faire un sacrifice, souvent pénible, et n'en pas vouloir recueillir le mérite ni le fruit.

Si ce motif sublime était compris par les peuples comme il doit l'être, la Société de Tempérance compterait bientôt autant de membres zélés qu'il y a de catholiques qui la connaissent. Du moins, on cesserait d'entendre ces propos inconsidérés, pour ne pas dire plus, par lesquels un trop grand nombre de personnes refusent leur concours aux Sociétés de Tempérance, sous le spécieux prétexte qu'on n'y est pas obligé; *qu'on peut se sauver sans cela.*

Les bras étendus sur la Croix, votre Jésus n'a plus qu'un souffle de vie. Encore un instant, et la dernière goutte de son sang va couler, pour votre amour. Une voix s'est fait entendre: l'adorable victime va prononcer ses dernières paroles: "*J'ai soif!*" Et, dans l'excès de leur malice, ses bourreaux lui offrent du fiel et du vinaigre. Ses lèvres en sont teintes, sa langue en est abreuvée. De dégout et d'horreur, il détourne la tête; et, jetant, sur vous, un dernier regard de tendresse et d'amour, il vous dit: "*Mon* fils, vois ce que je souffre " pour toi et tes frères: pour prix de ce que j'endure, " je te demande de travailler, le reste de ta vie, à dé- " truire l'usage des boissons enivrantes, qui précipitent, " tous les jours, dans les feux éternels, des milliers " d'âmes, qui m'ont coûté si cher."

Que répondrez-vous à votre adorable Sauveur? Ah! je vous vois, je vous entends; prosternés au pied de sa Croix, la pressant avec amour contre votre cœur, vous dites: " Oui, oui, mon Jésus, avec joie, je vous fais

" le sacrifice que vous me demandez. Je n'ai encore " rien fait pour vous prouver mon amour. Ce que " vous me demandez, est bien peu; et, que je serais " malheureux de vous le refuser! Pour votre amour " donc, O Jésus abreuvé de fiel, je renonce à l'usage " des boissons enivrantes; et je m'engage à porter " mes frères à faire le même sacrifice."

Quoi! votre frère, votre voisin, votre ami, votre enfant peut-être, auront renoncé, pour l'amour de Jésus-Christ, à l'usage des boissons fortes; ils jouiront de la douce satisfaction d'avoir fait une action agréable à Dieu; une voix intérieure leur dira que ce petit sacrifice ne restera pas sans récompense; tous les jours, ils entendront bénir leur nom, et les œuvres saintes auxquelles ils auront participé; et, vous, indifférent, moqueur, vous fermeriez les yeux à de si beaux exemples; vous vous priveriez de cette douce consolation! Ah! je doute que les jouissances que vous éprouverez en buvant, même modérément, vos boissons enivrantes, puissent vous dédommager de cette privation. J'aime mieux croire qu'une voix intérieure vous reprochera d'avoir fait défaut à une œuvre si agréable à Dieu; d'avoir refusé de participer à une nouvelle source de grâces, et de bienfaits de tous genres.

Mais passons à certaines objections, auxquelles on ne peut trop opposer les ressources de la raison, et les motifs sacrés de la Foi.

Vous nous dites que vous ne vous associez pas à la Tempérance, parce que, n'ayant jamais fait mauvais usage des boissons enivrantes, vous ne voyez pas de raisons de les abandonner. " Les ivrognes, dites-vous, doivent se mettre de la Société de Tempérance; et, si j'eusse été intempérant, il y a long-tems que j'aurais fait le sacrifice que vous me demandez."

Eh bien! nous vous dirons que c'est précisément parce que vous avez toujours été sobre et tempérant, que vous devez vous mettre en tête de la Société de Tempérance. C'est précisément parce que vous êtes sobre et que vous n'avez jamais fait d'excès d'intem-

pérance, qu'il y aura un vrai mérite de faire à Dieu le sacrifice de ces boissons. L'homme faible, qui a péché par l'abus des boissons fortes, les abandonnera, parce qu'il craint de retomber toujours, comme il a fait jusqu'ici; mais son motif, quelque bon qu'il soit, ne sera jamais aussi parfait, aussi noble, que celui de l'homme qui aura toujours su en modérer l'usage. Celui-ci, seul, pourra dire: " Seigneur, ce n'est point " par contrainte, ni par force que je fais ce sacrifice; " je n'y étais nullement obligé. Je ne l'ai fait que par " amour pour vous."

Qui osera dire que ce sacrifice n'entre pas dans l'esprit le plus pur de la foi, comme dans les plus hautes dictées d'une saine raison!

Si quelqu'un est endetté envers moi, quelle obligation puis-je lui avoir, quand il n'a fait que payer ce qu'il me doit Mais, si cet homme ne me doit rien, et que, cependant, il cherche tous les moyens possibles de m'obliger et de me faire plaisir, quelle obligation il me fait contracter à son égard! quelle reconnaissance ne doit pas être la mienne! Il en est ainsi du maître que nous servons; dans son infinie bonté, il veut bien récompenser tout ce que nous fesons pour sa gloire, même les choses qui sont d'obligation. Mais, ce qu'il récompense surtout magnifiquement, ce sont les sacrifices qui, non strictement commandés par le devoir, sont conseillés par l'amour. Et que ne pourrait-on pas dire, pour développer cette pensée, si les bornes de ce livret le permettaient?

Toutefois, si l'on persistait à nous répéter: " suis-je *obligé* de renoncer à l'usage des boissons fortes;" nous ne répondrions que lorsqu'on aurait répondu aux questions suivantes:

" Jésus-Christ était-il *obligé* de descendre sur la terre et de naître dans une pauvre étable? "

" Le fils de Dieu était-il *obligé*, au jardin des Olives, de prendre vos péchés sur lui, et d'en ressentir une telle douleur qu'il tomba dans une affreuse agonie, arrosa la terre de ses sueurs et de son sang? "

“ Le fils de Dieu était-il *obligé* de servir de risée et d'objet des plus basses insultes, à une populace et à une soldatesque aveugles et acharnées?”

“ Le fils de Dieu était-il *obligé* de se laisser lier à la colonne des criminels, et d'y endurer le cruel supplice des verges?”

“ Le fils de Dieu était-il *obligé* de porter, sur ses épaules meurtries, la lourde et ignominieuse croix que ses bourreaux lui avaient préparée?”

“ Le fils de Dieu était-il *obligé* de laisser déchirer et percer ses mains et ses pieds par les cloux?”

“ Le fils de Dieu était-il *obligé* de terminer toutes ses souffrances dans le fiel amer qu'on lui présenta?”

“ Enfin, Jésus-Christ était-il *obligé* de mourir, de la mort la plus infâme, entre deux scélérats..?” Non, sans doute, il n'était pas *obligé* à toutes ces choses; mais il a voulu les souffrir, parce qu'il vous aimait. Et, nous qui avons tant d'intérêt d'aimer Dieu, qui ne pouvons rien sans lui, qui devrions n'être occupés, que du soin de lui témoigner une continuelle reconnaissance, nous ne ferions rien pour sa gloire, pour son divin plaisir, à moins d'y être strictement *obligés?* L'amour commande l'amour; c'est une loi de la religion comme de notre nature; et, malgré cette loi douce, pleine de raison et des plus pressans motifs, nous n'attendrions que la peine des esclaves, ou la crainte des âmes faibles, pour agir? Quoi! sera-t-il donc toujours besoin des prescriptions menaçantes du devoir, et des épouvantemens de l'enfer, pour nous forcer à aimer Dieu, tandis que mille objets frivoles attirent, tous les jours, nos amours de complaisance et de douce inclination! Hélas! quel renversement !...... Ah! plutôt, aimons enfin ce Dieu d'amour comme il le mérite. Saisissons l'occasion de faire quelque chose qui lui sera agréable, et faisons-le sans hésiter; qu'il ne nous vienne seulement pas à la pensée de demander si l'on y est *obligé*. Moins il y aura d'obligation à faire un sacrifice, plus nous devrons mettre de joie et de promptitude, à le faire. Du moins, est-ce ainsi que tous les vrais chrétiens en

ont agi, de tous tems. Et cette loi d'amour, Dieu, la religion et l'humanité ne l'ont point abrogée.

Avons-nous besoin de dire ici, de ne point nous prêter l'absurde idée que chaque fidèle soit *obligé* de pratiquer toutes les bonnes œuvres qui ne sont que conseillées dans l'Evangile? Non, puisque cette doctrine a été justement condamnée par l'Eglise. Ce que nous voulons dire, c'est que notre salut tient à deux conditions indispensables: *éviter le mal, et faire le bien:* "*decline à malo et fac bonum.*" Or, est-ce s'écarter de la doctrine de l'Eglise, que de penser que ce bien, dont il est ici parlé, est tout ce que nous pouvons faire pour la gloire de Dieu et le salut de nos frères, sans nuire aux devoirs de notre état? Et, si quelqu'un entretenait le moindre doute que le sacrifice des boissons fortes, pour l'amour de Jésus-Christ et l'édification du prochain, soit une *bonne œuvre*, ses doutes ne devraient-ils pas être dissipés, depuis que la voix de l'Eglise, par ses Pontifes et ses Prêtres; depuis que la voix des peuples, qui, dans l'ordre du bien, est si justement appelée la voix de Dieu, se sont également prononcées en faveur des bienfaits spirituels et temporels des Sociétés de Tempérance?

Insisterons-nous encore? Où en serions-nous, si nos pères dans la Foi n'avaient jamais rien fait que lorsqu'ils y étaient forcés, *obligés* par un commandement formel de Dieu? Où en serait, par exemple, l'admirable Société de la Propagation de la Foi, si chaque fidèle n'en faisait partie qu'après avoir demandé et reçu l'assurance qu'il y est *obligé?* Que de courageux Missionnaires auraient perdu la couronne des Apôtres; que de Martyrs privés de leurs palmes! que de peuples restés dans les ténèbres de l'idolâtrie! que de trônes vides au Ciel, et que de réprouvés de plus dans l'Enfer, si les disciples de Jésus-Christ avaient eu, jusqu'à nous, pour habitude de n'agir, de ne prêcher, mais, surtout de ne donner au monde l'exemple des plus sublimes vertus, que lorsqu'on leur aurait prouvé qu'ils étaient strictement obligés à toutes ces choses! Encore une fois,

quand on aime, on ne prend pas ainsi le compas et la règle avec *son Bien-Aimé*; on ne craint pas tant d'en faire trop pour son amour. Au contraire, avec tous les Saints qui nous ont précédés, on ne craint qu'une seule chose, c'est de n'en pas faire assez. On est ingénieux à trouver, tous les jours, quelques nouveaux moyens de lui prouver qu'on est tout entier à ses intérêts et à sa gloire.

Ne disons donc plus: " Je n'ai pas besoin de m'imposer cette privation; je suis assez tempérant comme cela." Laissons aux Païens et aux Pharisiens, aux Sybarites et aux hommes tout terrestres ce langage impie: " Je suis assez vertueux comme cela; je suis " assez sobre; je n'ai pas besoin de croître en telle et " telle vertu; je m'en tiens là." Non, jamais un vrai chrétien ne saura tenir un pareil langage, après qu'il lui a été demandé de prendre Jésus-Chist pour son modèle; après qu'une voix lui crie, du ciel, d'avancer tous les jours; de croître sans cesse; après qu'il lui a été positivement enseigné que *celui qui s'arrête, recule*. Penser et agir autrement, pour un chrétien, c'est ce que nous ne voudrions pas croire, si malheureusement l'expérience de tous les jours n'en donnait pas les plus tristes témoignages.

Que ceux-là donc, qui veulent, avant tout, un commandement positif et divin en faveur de la Tempérance, avant d'en faire partie, n'oublient point que les conditions de salut, dont nous avons parlé plus haut, seront rappelées un jour à leur mémoire, précisément les mêmes, au moment terrible où le Souverain Juge nous examinera, non seulement sur le mal que nous aurons fait, mais encore sur le bien que nous n'aurons pas voulu faire. Et qui nous sauvera alors d'être au nombre des serviteurs *inutiles?* Ah! raisonnons plus chrétiennement: aimons à nous dire et à nous répéter mille fois, s'il le faut, afin de nous porter plus vite au bien: " Quoi! Que fais-je pour le ciel ! "

Il s'agit d'arracher au démon de l'ivrognerie une foule de malheureux, entièrement aveuglés, ou qui

gémissent dans ses chaînes. Il s'agit de rendre à leurs familles, à la société, à la religion, une multitude d'infortunés, qui en ont oublié toutes les loix Ce projet n'est-il pas beau, n'est-il pas grand, n'est-il pas du chrétien et de l'homme sage? Dussé-je, pour réussir dans une si noble entreprise, risquer une partie de mes biens, exposer même ma vie, devrais-je donc balancer? Non, sans doute; qui sauve l'âme de son frère sauve la sienne, dit la sagesse éternelle; car la charité, qui doit nous animer, fait trouver doux les sacrifices les plus pénibles, quand il s'agit de sauver des âmes immortelles, qui ont coûté si cher au Sauveur des hommes. Mais, ici, on ne vous en demande pas tant : il s'agit seulement de renoncer, pour l'amour de J.-C., à ces boissons malheureuses, dont l'abus est si facile et toujours si funeste. Dieu bénira votre sacrifice ; votre généreux exemple donnera de la force à ceux qui sont faibles, et vous aurez bientôt le bonheur de vous voir, vous aussi, apôtre au milieu d'une paroisse, d'une famille, d'un quartier régénérés. Votre nom béni, respecté, ira de bouche en bouche. Sans doute, le Dieu puissant que nous servons, pourra bien opérer ces prodiges sans vous ; il est assez fort pour renverser seul tous ses ennemis. Mais, puisqu'il vous appelle, par la voix de vos Evêques, de vos Curés, à prendre part au combat, à partager, pour ainsi dire, avec lui, l'honneur de la victoire ; ne devez-vous pas accourir, avec joie, vous ranger sous ses drapeaux ? surtout quand il doit vous en coûter si peu, et que vous êtes assurés du succès. Faudrait-il vous voir honteux derrière les rangs, méditer si vous y êtes *obligés?* Ah ! non; ce mot n'est plus chrétien, qu'on nous permette de le dire, en présence des beaux succès qu'ont obtenus aujourd'hui les Sociétés de Tempérance, et ceux, encore aussi beaux, qu'il nous reste à conquérir.

Il nous semble que c'est ici le lieu de répondre à une objection, qui nous a souvent, et bien sérieusement, été faite: "Nous admirons le zèle, et les efforts des Apôtres de la Tempérance, nous a-t-on dit souvent; nous les imiterions et les seconderions même, de tout notre

cœur, si nous avions l'espoir d'un véritable succès: mais nous sommes loin de partager l'espérance qui les anime. Au contraire, plus nous examinons ce qui se passe, depuis que les Sociétés de Tempérance sont organisées, dans ce pays et ailleurs, et plus nous sommes convaincus que les bonnes résolutions qu'on a mises au cœur des peuples, et les sacrifices qu'on leur a persuadé de faire de leurs anciennes habitudes, ne sont dûs qu'à un enthousiasme passager, qu'à un élan, qui ne peut durer." A ceci nous répondrons : " Le Seigneur n'avait-il pas averti Moïse des prévarications futures de son peuple ? Ne lui avait-il pas dit positivement : ' Moïse; après ta mort, ce peuple, au cœur dur, retour- ' nera à l'idolâtrie; il m'abandonnera, moi qui suis son ' Seigneur et son Dieu, pour se prosterner aux pieds des ' Idoles des nations.' Après cette désolante prévision, Moïse cessa-t-il un moment d'employer toute la puissance de ses paroles, tous les efforts de son zèle; cessa-t-il de descendre jusqu'aux détails, aux précautions les plus minutieuses, pour détourner son peuple de tout ce qui pouvait le porter à l'idolâtrie ?"

" Lorsque St. Pierre et les autres Apôtres persuadaient à leurs disciples, par leurs paroles et leurs exemples, de vendre tous leurs biens et de les mettre en commun, pour qu'il n'y eût plus de pauvres parmi les fidèles, et qu'ils fûssent tous plus détachés des biens de la terre; étaient-ils arrêtés, dans leur zèle pour la sanctification et la régénération des hommes, par la certitude qu'ils avaient (puisqu'ils étaient aussi prophètes) que cette ferveur et ce détachement admirables, ne seraient que de courte durée ?"

Ah ! quand Dieu, dans sa miséricorde, nous donne une bonne pensée, quand il nous offre une grâce, faisons-les donc germer dans nos cœurs; ne les repoussons pas, sous le misérable prétexte que d'autres seront assez malheureux pour n'en pas profiter.

Lorsque notre Sauveur prêchait, souffrait et mourait pour le salut de *tous* les hommes, ne savait-il pas, ne disait-il pas tout haut et partout, que ses prédications,

ses souffrances et sa mort, seraient inutiles à un grand nombre ?

" *Cette bonne œuvre ne peut subsister toujours, longtems même ; ça ne peut faire pour tout le monde,*" sont des paroles qui n'ont jamais arrêté Jésus-Christ, ni ses Apôtres, ni ceux qui désirent être leurs disciples.

" Les boissons fortes vont plus que jamais nous inonder, comme un déluge, dites-vous;—notre peuple va aller se dégradant, plus que jamais, dans la fange de l'ivrognerie ! !" Mais, de grâce, dites-nous sur qui pensez-vous que devra tomber la responsabilité d'une pareille réaction ? Sera-ce sur ceux qui ont fait mille sacrifices, qui se sont imposé mille privations, et, qui auront joint, à l'autorité des paroles, l'autorité autrement puissante de l'exemple, pour abolir l'usage de ces détestables boissons, qu'on devra s'en prendre, si elles continuent leurs ravages parmi nous ?

Vous voyez avec quelles ruses, avec quelle fureur le démon de l'ivrognerie et ses suppôts cherchent partout, à empêcher les peuples de faire le sacrifice que les Apôtres de la Tempérance lui demandent, pour son salut. Vous dites que le succès n'est pas certain, que nous n'avons pas encore assez de force et de puissance pour une si grande et si belle œuvre. Ah ! vous confessez donc que nous avons besoin de plus d'intelligences, de cœurs et de bras, pour terrasser notre ennemi. Eh bien ! oui; nous avons besoin de toutes les intelligences, de tous les cœurs vraiment Catholiques et Canadiens. Venez donc *tous* à notre aide, dans cette lutte si pénible, mais si noble, de la croix contre la sensualité. Au lieu de vous tenir en dehors des sacrifices et du danger; au lieu de rester loin du combat, toujours prêts à chanter notre défaite, venez donc plutôt, accourez vous jeter dans la mêlée, et nous aider à remporter la victoire. Et, dussions-nous être vaincus tous ensemble, nous serons au moins sans reproche, devant Dieu et devant les hommes. Notre conscience n'aura pas à nous dire, un jour, que, chassé de mille endroits, sur le point d'être entièrement banni, l'usage

des boissons enivrantes s'est retiré dans notre maison, comme dans une forteresse, d'où il a défié tous les Apôtres de la Tempérance, et d'où il s'est relancé sur les populations, pour les enlacer de nouveau, et les perdre dans ses filets perfides.

Fermant les oreilles à toutes les raisons si pressantes, qui vous sont données, de joindre l'influence et l'autorité de votre exemple, pour aider ce mouvement régénérateur des peuples, que vous ne pouvez nier; pour répondre à certains petits reproches de la conscience, que vous ne pouvez étouffer tout-à-fait: vous dites que la victoire va bientôt échapper aux mains des Apôtres de la Tempérance : Ah ! ne savez-vous donc pas ce qu'il y a souvent de gloire, devant Dieu et devant les hommes, dans une défaite...! Le nom de Judas Maccabé passa-t-il sans gloire à la postérité, Dieu a-t-il refusé de le couronner au ciel, parce qu'il a succombé, sous le nombre de ses ennemis ?

Ne vaut-il pas mieux appartenir à la poignée de braves qui tombèrent à ses côtés, en combattant vaillamment, que d'être au nombre des lâches qui l'abandonnèrent, au moment du danger?

Les Apôtres de la Tempérance succomberont peut-être ; mais il ne succomberont que comme cet immortel défenseur de son peuple ; ils ne succomberont que parce que ceux, sur l'aide desquels ils avaient le plus de raisons de compter, vont manquer à leur mission. Mais, encore une fois, sur qui devra tomber la responsabilité d'un pareil malheur, et contre qui le sang du peuple criera-t-il un jour ?

A quiconque a ouvert les yeux sur les maux irréparables que l'usage de la boisson fait à notre cher et bon peuple Canadien ; à quiconque a médité sur le bien qui en résulterait, si toutes les intelligences et les volontés étaient unies, pour les faire disparaître, rien n'est plus désolant que les raisons, les excuses, les pauvretés qu'on répète, pour ne pas faire, à son Dieu et à sa patrie, le sacrifice de ses goûts et de ses habitudes. C'est alors qu'on aime à porter sa pensée vers ces hommes si

dignes du beau nom de citoyen et de chrétien, qui n'ont pas balancé un instant, non seulement à suivre, mais encore à diriger et accélérer par leur exemple le mouvement régénérateur... Eh, que le Dieu des miséricordes en soit mille fois béni! Le nombre de ces âmes d'élite, à la tête desquels figure si noblement Monseigneur l'Evêque de Montréal, qui, fermant courageusement l'oreille aux timides conseils d'une prudence toute humaine, foulent sans crainte, sous leurs pieds, tout respect humain, quand il s'agit de travailler à la régénération de tout un peuple, va toujours croissant... Et, avec le secours du ciel, tout annonce, dans un avenir prochain, le retour de notre peuple à des habitudes d'économie, de sagesse, de tempérance inconnues à nos pères.

Vous pouviez autrefois douter du succès que la Société de Tempérance aurait, et du bien qu'elle pourrait faire aux hommes. Mais aujourd'hui des milliers d'ivrognes convertis sincèrement ; des paroisses, des peuples entiers régénérés par la Société de Tempérance, sont là, pour vous assurer que c'est le Seigneur qui en a inspiré la pensée aux hommes; et que l'établissement de cette Société, est une des plus grandes grâces que le ciel nous a accordée, dans ces derniers tems. Si Dieu ne commande à personne d'en être, vous voyez, au moins, qu'il bénit, d'une manière bien admirable, les efforts de ceux qui s'en sont mis, pour l'amour de leurs frères.

Et, que ne verrait-on pas si, dans chaque localité, ce qu'on appelle *les gens respectables*, renonçaient à l'usage des boissons fortes, et employaient toute leur influence à les faire disparaître de leur paroisse? D'abord, ceux qui en font un mauvais usage et qui les aiment, auraient, tout de suite, bien moins d'occasions de tomber; puisque personne, ou presque personne, ne leur en offrirait. Les *gens comme il faut* n'en prenant plus, et tout le monde, même les intempérans, voulant être du nombre des *gens comme il faut*, les ivrognes n'oseraient plus en offrir, ni en prendre, au moins devant le monde. La passion, qui ne serait plus alimentée, s'éteindrait

tout doucement; la raison et la religion prendraient bientôt le dessus; et, avant peu de tems, vous béniriez le Dieu des miséricordes, qui vous aurait donné le bonheur de contribuer, par votre agrégation à la Société de Tempérance, à des conversions aussi consolantes que solides. A l'appui de cette doctrine, nous aurions bien des faits à citer; mais nous n'en rapporterons qu'un seul, pour n'être pas trop long. Nous le rapporterons tel que nous l'a raconté M. le curé de... qui en a été le témoin.

Exemple.

" Il était dix heures du soir. Je lisais quelque chose qui m'intéressait singulièrement, lorsque, tout-à-coup, mon oreille est frappée d'un bruit inaccoutumé. Je prête attention, et voilà que des coups précipités se font entendre à la porte. On m'appelle, et on me conjure de venir au secours.—A peine ai-je ouvert la porte, que je reconnais François...... Il était hors de lui-même; ses mots mal prononcés et entre-coupés, annonçaient la plus vive émotion. Pourtant, voici ce que je pus comprendre: " Venez, Monsieur, tout de suite. Si vous ne faites diligence, il va arriver quelque malheur. Ah! que c'est horrible!"

Il n'est pas besoin de dire quelles impressions j'éprouvai à ces paroles. Je lui demande de qui il veut parler. " C'est de Louis...... me répond-il. Il est revenu ivre de chez...... Il est comme un tigre furieux. Il a cruellement frappé sa pauvre femme, qui a été, comme vous savez, très long-tems malade : elle est tombée sans connaissance, sous ses coups. Il a battu son frère; et, lorsque j'ai laissé la maison, il tenait sa pauvre mère à la gorge ; je n'ai pu l'arracher de ses mains : il avait un bâton et je craignais qu'il ne me fendît la tête. J'ai pris le parti de venir vous chercher : peut-être votre présence le calmera-t-elle. Mais hâtez-vous, s'il vous plaît ; car chaque instant de retardement peut coûter la vie à quelqu'un." Ce récit, quelqu'effrayant qu'il fût, ne me surprit cepen-

dant pas. On peut attendre tout d'un ivrogne. Les crimes les plus affreux, les horreurs les plus épouvantables, ne sont qu'un jeu, pour l'homme abruti par la boisson.

D'ailleurs, je connaissais d'avance celui dont il s'agissait. Bien des fois, je l'avais rencontré ivre, sur la route. Ses cris le devançaient toujours, et le faisaient reconnaître de loin. C'était alors prudent de passer vite ; aussi, personne n'était bien pressé de lier conversation avec lui dans ce moment.

Les juremens, les malédictions, les imprécations à faire trembler les démons mêmes, sortaient, comme un torrent de sa bouche. Combien de fois, dans ces tristes momens, n'avait-il pas frappé et fait couler le sang de ses meilleurs amis ! Combien de fois n'avait-il pas, alors aussi, battu son vieux Père! Il est vrai que personne ne plaignait beaucoup le pauvre homme. C'était lui qui avait instruit son enfant dans l'art de boire. C'était lui, qui lui avait mille fois montré le chemin de l'auberge...... Pendant que tous ces tristes souvenirs viennent se heurter, à la fois, dans ma mémoire, je pars, ou plutôt, je cours avec François...... La distance n'était pas bien longue, elle fut promptement franchie. Je n'étais pas arrivé que déjà j'entendais les hurlemens, les cris, etc. Sans frapper à la porte, j'entre brusquement...... Quel spectacle, grand Dieu ! La pauvre femme, à peine revenue de son évanouissement, se tordait les mains de désespoir. Elle s'arrachait les cheveux, comme une personne qui a perdu la raison. Ses yeux, égarés et rougis, laissaient tomber des larmes brûlantes sur un jeune enfant, qu'elle tenait sur ses genoux, et dont les cris perçans déchiraient l'âme. La pauvre femme, comme elle appelait à grands cris la mort ! Comme elle maudissait, avec d'énergiques paroles, le jour où elle s'était liée au monstre cruel qui, au lieu d'être son époux, s'était fait son impitoyable bourreau ! Plus loin, j'apercevais le frère, le visage couvert de sang; et puis, à quelque distance, dans l'ombre, la mère infortunée. Ses cheveux, en désordres, pendaient autour

d'elle, et attestaient qu'un des plus noirs forfaits venait de s'accomplir ; qu'un homme avait frappé celle dont il tenait la vie ; qu'un enfant avait levé la main sur sa mère! Elle était défigurée, et à moitié morte des coups qu'elle avait reçus. Ses pleurs, ses cris, ses sanglots se mêlaient à ceux de sa brue et de son enfant......

Et lui, le monstre, où était-il donc ?

Il se promenait, à pas redoublés, au milieu des chaises et des tables brisées et renversées, pêle-mêle, sur le plancher. Quelque furieux qu'il fût, mon arrivée subite le déconcerta cependant.

Etant prêtre, et curé : plus ce malheureux semblait perdu, plus je devais faire d'efforts pour le ramener. Aussi je ne perdis pas de tems. Dès le lendemain, je me mis à l'œuvre. Je lui parlai de laisser la boisson ; mais je ne tirai de lui d'autres paroles que celles qu'il m'avait déjà données. Bien des fois, déjà, il m'avait dit que c'était impossible pour lui. Qn'il avait bien du chagrin et de la honte, de ce qui s'était passé la veille; qu'il promettait bien de ne plus s'enivrer; mais qu'il ne pouvait pas promettre de ne plus jamais prendre de boissons fortes. Il y avait si long-tems qu'il en prenait, disait-il. Il travaillait si fort. Il allait si souvent au mauvais tems. D'ailleurs, ajoutait-il, après tout, il n'y avait pas tant de mal à prendre un petit coup, avec son ami, pourvu qu'on ne fît pas d'excès...... Enfin, il me donnait toutes les bonnes raisons que les intempérans sont si industrieux à trouver......

Bien déconcerté de ses réponses et de ses résistances aux bons conseils que je lui donnais, je ne me décourageai pourtant pas tout-à-fait. Il n'y avait pas long-tems que j'avais commencé à établir la Société de Tempérance, dans ma paroisse; et déjà je voyais fuir le démon de l'ivrognerie de bien des lieux, où, jusque-là, il avait régné, en souverain maître.

Le soir, j'appelle secrètement Charles...... son plus proche voisin, son meilleur ami. C'était un brave homme, qui ne se dérangeait peut-être pas deux fois, dans un an; mais, pourtant fort attaché à ses trois et

quelquefois quatre petits coups par jour. Bon cœur envers ses amis, jamais personne n'était venu le visiter, sans qu'il les traitât...... Il avait toujours chez lui le meilleur Jamaïque de Québec ; et, ni sa famille, ni sa santé ne paraissaient souffrir des nombreuses *politesses* qu'il faisait à ses amis. Comme de raison, il n'aimait point du tout la Société de Tempérance. Dès la première fois que j'en avais parlé en public, il s'était prononcé hautement contre : cela était bon, disait-il, pour les gens qui n'étaient pas capables de se conduire eux-mêmes. Que pour lui, il n'avait aucun besoin de cette Société, qu'il pouvait se *tempérer* tout seul, et qu'il ne s'en mettrait jamais.

Rendu chez moi, il m'exprime le chagrin qu'il a, ainsi que le voisinage, de ce qui s'était passé la veille, chez le pauvre Louis...... " Eh bien, il ne tient qu'à vous, mon cher Charles...... de ramener, et de convertir votre ami Louis......" " Ah ! Monsieur, me répond-il, si ça tenait de moi, ce serait bientôt fait; car je donnerais la moitié de mon sang, la moitié de ce que je possède pour lui faire passer cette malheureuse ivrognerie. C'est un si honnête homme, c'est un si bon voisin ; c'est un cœur si sensible, si généreux, lorsqu'il est sobre.

" Mais, à peine a-t-il la tête chaude, qu'il devient comme un loup enragé. Je m'attends qu'il finira par tuer quelqu'un, peut-être moi le premier. Car, quand il a pris quelques coups de trop, il ne connaît plus personne; et, je crois qu'il frapperait le Bon Dieu même, s'il pouvait le rencontrer alors. Pour le convertir, je crois qu'il faut un grand miracle. Il aime tant la boisson ! M. le curé, qui vous a précédé, a essayé bien des fois à le convertir; et s'il n'a pas été capable, ni vous avec vos beaux sermons; comment pouvez-vous penser que ça dépend de moi de le convertir."

"Et bien,oui,mon brave ami, je persiste à vous dire que la conversion de Louis...... dépend de vous. En effet, jusqu'à présent, on ne savait pas trop comment s'y prendre pour ramener un ivrogne. Comme on laissait

subsister les occasions autour de lui; il n'avait pas plutôt pris sa bonne résolution, qu'il l'oubliait, chez le premier ami qu'il rencontrait. Rien donc n'était plus rare que la persévérance de ces sortes de pécheurs, dans leurs bons désirs de se corriger. Mais voilà que le Dieu des miséricordes vient de nous donner, dans les Sociétés de Tempérance, un moyen aussi simple que puissant de les convertir. En agrégeant, à la Société de Tempérance, les amis respectables et sobres et les parens d'un ivrogne, on ôte les occasions qu'il aurait de retomber ; il pourra aller partout sans qu'on lui offre de boissons. Personne ne lui en demandera, et toutes ces circonstances, aidées de la grâce de Dieu, feront que son retour, à Dieu, sera aussi durable que sincère. Mettez-vous de la Société de Tempérance, ainsi que tous ceux du voisinage, avec qui vous savez que Louis...... va, le plus souvent ; ça va vous fatiguer, les premiers jours, à cause de la longue habitude que vous avez de prendre des boissons fortes ; mais il ne vous en arrivera aucun mal, je vous assure. Au contraire, vous vous en trouverez bien, de toutes les manières, avant peu. Offrez cette petite privation à Dieu, pour la conversion de votre ami. Dites à Louis...... que vous détestez la boisson, de tout votre cœur, à cause des crimes qu'elle lui a fait commettre, ainsi qu'à tant d'autres. Dites-lui qu'en conséquence, vous ne voulez plus jamais en prendre, ni en avoir dans votre maison, pour en donner à vos amis." —Charles...... avait écouté ces paroles, avec une attention respectueuse...... " Le conseil que vous me don-" nez là, M. le curé, est bon, je veux le suivre; et " j'espère que mes voisins vont en faire autant, car, je " vous avouerai que ça nous fatigue, de voir que vous " vous donnez tant de peine, pour établir une chose qui " est si visiblement pour notre bien, et que nous résis-" tons toujours.

" Nous ne comprenions pas, lorsque vous avez com-" mencé à établir la Société de Tempérance, dans la " paroisse, qu'elle ferait tant de bien; et nous ne la " regardions pas d'un trop bon œil, mais, aujourd'hui

" que nous voyons les changemens qu'elle opère partout, " nous avons changé d'idées à son égard. Et après " tout, si nous n'avons pas le bonheur de ramener notre " ami, il ne nous arrivera pas grand mal de quitter " la boisson ; et puis, nous aurons toujours le mérite " d'avoir fait notre possible."

Il me sert cordialement la main, et part. Il tint parole, comme je m'y étais bien attendu.—Le même soir, il vint, avec six de ses voisins, tous grands amis de Louis... se mettre de la Société de Tempérance. Ils n'eurent rien de plus pressé, le lendemain, que d'annoncer cette nouvelle à leur infortuné ami. Il n'en veut d'abord rien croire ; mais il ne mit pas grand tems à se convaincre de la réalité.

Frappé de l'intérêt que ses amis prennent à son salut, il se résout de les imiter. Cette résolution, qu'il avait tant de fois prise, de ne jamais goûter aux boissons enivrantes, et qu'il avait autant de fois oubliée, lorsque ses amis lui en offraient, ou qu'il en voyait prendre, lui devient d'une exécution facile, depuis qu'il n'en voit plus nulle part. Il rentre en lui-même, et voit avec effroi, qu'il n'a pas approché des sacremens depuis bien des années. Il se décide à faire une confession générale...... Quelques mois plus tard, il était à la Sainte Table, entre sa femme et sa mère; et recevait, avec les sentimens de la plus tendre piété, le corps de Jésus-Christ. Depuis ce tems, il est le modèle de ma paroisse."

Membres de la Société de Tempérance, ne manquons jamais à la promesse que nous avons faite à Dieu. Et que le triste exemple suivant nous en fasse prendre, plus que jamais, la résolution.

" Michel,...... habitait avec sa famille, le beau village de...... Et tout le monde l'aimait. Il était franc, honnête et laborieux. Bon époux, bon père, bon ami. C'était à qui l'aurait pour travailler dans les environ; car sa journée valait celle de deux hommes ordinaires. Mais ces bonnes qualités, il ne les possédait que lorsqu'il était sobre ; et malheureusement il aimait passionnément la boisson.

" Or, rien n'était plus insupportable, plus stupide, et plus vil que ce pauvre Michel...... lorsqu'il avait quelques coups dans la tête Il n'avait plus alors qu'une pensée, qu'un désir; c'était de boire: et pour se satisfaire, tout était oublié, sacrifié. Bien des fois il avait vendu jusqu'à ses hardes, son lit même, pour acheter du rum.

Il passait des quinze jours, des mois entiers, presque toujours ivre...... Les enfans seraient alors morts de faim ou de froid, si sa femme n'eut travaillé, jour et nuit, pour gagner un pain noir, qu'elle leur donnait, trempé dans ses larmes...... Revenu de ses fêtes, Michel, tout honteux et tout contrit, demandait pardon à Dieu, et mêlait ses larmes à celles de sa famille...... Il se remettait à l'ouvrage avec une ardeur incroyable; et cette bonne nature que Dieu lui avait donnée, ces saillies d'esprit dont il était plein, charmaient de nouveau tout le monde. Tout était bientôt pardonné ; car on aimait à oublier le passé d'un si brave homme, et à lui prévoir un meilleur avenir. Cependant, chacun se disait: "l'ivrognerie date de loin dans cette malheureuse famille, et il a dû en contracter le goût en prenant le lait de sa mère."

C'était en 1843, la Société de Tempérance avait été prêchée dans la paroisse de..... et Dieu avait daigné lui-même mettre la main à l'œuvre : aussi de véritables prodiges s'étaient opérés.

Le Seigneur était béni, loué partout. Les écoles abandonnées se relevaient et se remplissaient, tous les jours, de mille joyeux enfans. Les maisons reprenaient un nouvel air de propreté et de bonheur. Les scandales disparaissaient, pour faire place à des mœurs pures et douces. Les auberges étaient désertes; il n'y avait foule qu'aux tribunaux de la Pénitence et à la Table Sainte. Partout, dans cette heureuse paroisse, on se félicitait du changement si admirable et si prompt, qui s'était opéré. Tout le monde en rapportait la gloire à Dieu, seul auteur de tout bien. Il n'y avait de tristes, en ces jours-là, que le démon et quelques-uns de

ses petits suppôts, qui, après avoir crié bien fort que la Tempérance ne pouvait prendre racine dans cette paroisse, confus d'être faux prophètes, appelaient vainement une réaction, de toute la force de leurs poumons. Michel......, comme les autres, avait entendu la parole de Dieu. Il avait pleuré ses mauvais jours, et demandé à être reçu, lui aussi, membre de la Société de Tempérance... Cette faveur ne pouvait lui être refusée.— Les jours d'épreuves passées avec bonheur, M. le curé crut d'autant plus devoir l'admettre, que nombre des personnes les plus respectables du village avaient intercédé pour lui, et comme répondu de ses bonnes résolutions et de sa persévérance.........

Il est impossible de dire la félicité, le bonheur, la joie pure, que goûta, cette année, la famille de Michel...... Son travail de tous les jours, joint à celui de sa pauvre femme, suffisait bien au-delà pour les premiers besoins de la vie... Ceux qui étaient entrés dans cette pauvre maison avant cette heureuse époque, ne s'y reconnaissaient plus ; tout y respirait la propreté, la décence. Ses enfans, convenablement habillés, avaient bientôt gagné, par leurs talens et leur application, les meilleures places de l'école......

" Il me semble que je suis comme dans un petit para-" dis, disait sa femme aux voisines, tant tout est changé " pour le mieux autour de moi..... Ah! que le bon Dieu " est bon pour moi! Il a eu pitié de ma misère et de " celle de mes chers petits enfans. Aussi, lui seul con-" naît ce que nous avons souffert. Aidez-moi à le re-" mercier et à le bénir......" Et des larmes de joie coulaient sur ses joues.........

Pauvre femme; que tes jours de bonheur vont être cruellement payés!...........

Il y avait plus d'un an que Michel faisait donc la joie de sa famille et l'admiration de ses amis, lorsque vint un jour de malheur...... M. le curé avait prêché, pour encourager ses bons paroissiens à la persévérance dans le noble sacrifice qu'ils avaient fait des boissons fortes ; il avait mis, sous leurs

yeux, le tableau touchant des bénédictions que Dieu avait déjà répandues sur la paroisse, depuis que, pour son amour, ils avaient renoncé à leurs mauvaises habitudes. Il avait terminé son discours par leur citer quelques faits déplorables arrivés depuis peu, pour leur montrer que ceux qui manquaient à leur promesse, ne devaient non seulement plus prétendre aux bénédictions du ciel, mais pouvaient s'attendre à quelques châtimens exemplaires.......

—" Je m'en vais à Québec, dit Michel à sa femme, on " m'offre un bon prix, je ne serai que quelques jours " absent......" Et, si on eut enfoncé un couteau dans le cœur de cette pauvre femme, on ne lui aurait pas fait tant de mal.

—" Ah! malheureux, lui dit-elle, je vois bien ce qui t'appelle à la ville... Tu sais que M. le curé te l'a défendu... Depuis quelques jours, il me semble que tu sens la boisson......"

—" Tiens, ma femme, ne te fâche pas, je n'ai pris que quelques verres de grossé bière."

—" Mais as-tu donc oublié ce que le curé a dit dimanche, que la grosse bière était aussi, et plus dangereuse et défendue que le rum ; que le démon commençait toujours par là, quand il voulait faire tomber un membre de la Tempérance... Est-il possible, mon cher mari, que tu veuilles me replonger dans la peine comme autrefois?"

—" Ne crains rien, ma petite femme, l'ivrognerie m'a fait trop de mal, à moi aussi, pour que je veuille recommencer......

Il l'embrasse et part..........

" Capitaine, vous allez me faire débarquer, s'il vous plaît, un peu ; j'ai quelqu'affaire en ville."

—" Mais, mon pauvre Michel, veux-tu que je te dise, tout de suite, ton affaire... tu veux aller boire: tu ne réussiras pas, car j'ai défendu à mes gens de te débarquer. Dieu merci, il n'est pas rentré de boisson dans ma goëlette, depuis que je suis de la Tempérance; et tant que je la commanderai, on n'y boira que de l'eau."

A dix heures du soir, une petite embarcation, partie d'une goëlette voisine, et montée par un jeune enfant qui s'était fait donner quelques sols par Michel, le déposait sur le quai.........

Vers onze heures, le Capitaine se promenait sur son pont, lorsque tout d'un coup un cri perçant, comme un cri de mort, vient frapper, ou plutôt déchirer son oreille! "Ah, mon Dieu!" Il écoute encore,......... mais il n'entend plus rien; le silence, le calme le plus parfait régnait partout Cependant, une pensée terrible a traversé son âme, comme une éclair: il court à la chambre. "Où est Michel?...... Où donc est Michel?...... Quoi, il est débarqué!...... Ah! je viens de l'entendre jeter un cri affreux. J'ai reconnu sa voix, il est mort... Levez-vous, mes enfans, vite jetez-vous dans la chaloupe, volez à son secours." Mais, il n'était plus tems......

En revenant de l'auberge, où il avait pris quelques coups de boisson et fait emplir sa bouteille, le malheureux Michel avait voulu regagner son bord... mais, au milieu des ténèbres,... marchant sur le bord d'un quai, il était tombé à une hauteur de vingt pieds, et s'était tué dans sa chute. Son cadavre fut ramassé dans la boue ....."

Si nous sommes fidèles à l'engagement, que nous avons pris, pour l'amour de Dieu et de nos frères, de nous priver de l'usage des boissons fortes, il ne nous en arrivera jamais aucun mal, et le Seigneur nous bénira.

Exemple.

C'était dans l'automne de 1844. Un superbe navire, richement chargé, faisait route de Québec pour Londres, lorsque vers le Bic, il est assailli par une horrible tempête. Et, pour surcroit de malheur, voilà qu'une neige épaisse vient lui dérober la vue des terres.

Egaré dans sa course, il est poussé, en un instant, sur les redoutables bancs de Port-Neuf. Ceux qui ont visité ces endroits dangereux et sauvages, peuvent, seuls, se faire une idée de la position de ce malheureux navire.

C'était au milieu de la nuit, et les ténèbres étaient horribles. Les vagues mugissantes, qui frappaient, avec fureur, les flancs du vaisseau, menaçaient, à chaque instant, de l'engloutir. Le vent qui soufflait avec une rage toujours croissante, et emportait, au loin, les voiles déchirées en lambeaux; la neige qui tombait par gros flocons, et rendait la manœuvre impossible; tout présageait, au malheureux équipage, les derniers malheurs. La mort se présentait à eux, sous ses aspects les plus sombres. Trempés jusqu'aux os par la mer, dont les vagues furieuses volaient jusqu'à la hauteur des mats, et retombaient, menaçant de tout écraser...... engourdis, glacés, en même tems, par le vent et la neige qui les couvraient; ils s'attendaient, à tout moment, d'être arrachés de dessus le pont par une de ces montagnes d'eau, que le vent élevait à une hauteur prodigieuse.

Pour soulager le navire, le Capitaine ordonne de raser les mats; et bientôt, sous les coups redoublés de la hache, ils tombent et roulent à la mer. On espérait que, soulagé du poids énorme de ses voiles et de ses mats, le vaisseau serait poussé plus vite vers le rivage, et qu'on y aurait plus de chance de se sauver la vie. Mais tout est inutile. Le vaisseau, échoué sur des bancs de sable mouvant, en est bientôt comme enveloppé. Soulevé par les vagues, il retombe avec violence sur ces écueils, mais il ne peut les franchir. Il avait la proue tournée au vent et à la mer, en sorte que la poupe offrait plus d'abri: c'est là que l'équipage, composé de vingt matelots, tous de la Tempérance, s'était réfugié. C'était là que tous ensemble, dans d'inexprimables angoisses, attendaient le coup de la mort. Car le vaisseau craquait horriblement, et menaçait de s'entr'ouvrir d'un moment à l'autre.

"Mes amis, dit le Capitaine, s'adressant à son
" équipage, tout est fini pour nous,... mais en atten-
" dant notre dernière heure, venez avec moi prendre
" des forces, pour lutter, aussi long-tems que possible,
" contre le froid qui nous transit, et l'horrible mort
" qui nous menace... J'ai un quart de brandy... c'est le
" moment de nous en servir"....

" Capitaine, nous avons promis au Dieu Tout-Puis-
" sant, entre les mains de son Ministre, le Rév. P. Mat-
" thew, de ne jamais prendre de boisson forte: nous
" avons été fidèles à notre promesse jusqu'à ce moment,
" et nous y serons fidèles jusqu'à la mort. Puisse le
" Seigneur, en qui seul nous mettons notre confiance,
" avoir pitié de nous! " C'était quatre braves Irlandais qui avaient prononcé ces héroïques paroles, et les Anges les avaient portées au pied du trône de l'Eternel.

Les seize autres matelots, ne se sentant pas le courage d'imiter un si noble exemple, suivent le Capitaine à sa chambre.

Les verres sont bientôt remplis... mais voilà qu'une mer, d'une hauteur effroyable, tombe en mugissant sur le navire. La poupe vole en mille éclats, et le Capitaine et ses seize matelots, le verre à la main, sont lancés au fond de l'abîme!

Le lendemain, leurs cadavres roulaient sur le rivage. La tempête était finie. Quelques Canadiens, montés dans une chaloupe, venant visiter, de grand matin, le vaisseau naufragé, y trouvèrent quatre marins à genoux sur le pont, qui ne savaient comment exprimer leur joie d'avoir pu échapper à la mort......

Les Anges les avaient protégés, avec leurs blanches ailes, contre le froid, la mer et la tempête !

CHAPITRE II.

2°. Avec le secours de Dieu.

Se défier de soi-même, et mettre sa confiance en Dieu.

La Foi nous apprend que, sans le secours de la grâce de Dieu, nous ne pouvons rien faire de bien, dans l'ordre du salut. Si donc vous entrez dans la Société de Tempérance, soit pour devenir plus tempérant vous-même, soit pour porter les autres à le devenir ; il ne faut pas

que vous comptiez uniquement sur la sincérité de votre résolution, ni sur la force de votre propre volonté. Car, dès lors, vous manquerez votre but. Vous appuyant sur vous-même, qui n'êtes que faiblesse, vous succomberiez à la première tentation que vous auriez de prendre des boissons fortes. C'est donc surtout sur le *secours de la grâce de Dieu* que vous devez compter, si vous voulez procurer votre bien spirituel, ou celui de vos frères, en rentrant dans cette société. En un mot, vous ne devez en faire partie, que lorsque vous serez convaincu qu'elle est un des puissans moyens que le ciel emploie, dans sa miséricorde, pour faire découler ses grâces sur les hommes.

C'est un fait, qu'à venir jusqu'à ces derniers tems, rien n'était plus rare et plus difficile, que la conversion d'un ivrogne. Ces malheureux, dont le nombre allait toujours croissant, étaient la désolation, le désespoir des plus saints prêtres, des curés les plus zélés.

Le vénérable M. Bédard, curé de Charles-Bourg, si connu dans tout le pays, par les missions qu'il a prêchées, pendant un grand nombre d'années, à la suite de nos Evêques, parlant des ivrognes à un jeune prêtre : " Frère, lui dit-il, vous aurez la joie de voir bien des " pécheurs se convertir, dans le cours de votre minis- " tère : des ennemis oublieront leurs vieilles rancunes, " et deviendront des amis sincères ; vous aurez souvent " la consolation d'être le dépositaire des restitutions " secrètes ; des personnes de tous les âges et de tous " les sexes, livrées aux passions les plus honteuses, " briseront généreusement les chaînes du péché, et " deviendront l'édification et l'exemple de votre pa- " roisse...... Mais, les ivrognes, rien n'est plus difficile " et plus rare, que de les voir se convertir et persévé- " rer. Il faut comme un miracle pour convertir cette " espèce de pécheurs. Ils sont si dégradés par ce vice " infâme, qui les conduit à tous les crimes et les met " au rang des plus vils animaux, qu'on dirait que Dieu " les a frappés d'un anathème encore plus terrible que " celui qui fut lancé contre Caïn."

Oui, jusqu'à ces derniers tems, l'homme, que possédait une fois le démon de l'ivrognerie, semblait porter déjà sur son front comme le sceau de l'éternelle réprobation. Il devenait sourd à la voix de l'honneur, comme à celle de sa conscience. C'était en vain que le ministre de Jésus-Christ, parlant du haut de la chaire de vérité, lui montrait l'enfer ouvert sous ses pieds. Il riait de ces menaces, ou allait bientôt les oublier, dans les orgies d'une sale et infecte auberge. C'était en vain qu'une épouse désolée et digne d'un meilleur sort, lui donnait le détail affreux de sa misère et de celle de ses enfans. Il se moquait de ses larmes ; il n'y répondait que par des juremens et des blasphêmes. Si cette femme malheureuse, pour faire plus d'impression sur son mari, se jetait à ses pieds pour le supplier, au nom de Dieu, d'avoir pitié d'elle et de ses pauvres petits enfans, qui périssaient de misère, de froid et de faim ; si elle le conjurait, au nom de ce qu'il avait de plus cher au monde, de ne pas tout dépenser pour la boisson, et de réserver quelque chose pour donner du pain, des habits à sa famille ; il lui commandait, avec brutalité, de se taire ; et, souvent, il la frappait cruellement, si elle avait le malheur d'ouvrir la bouche, pour se plaindre.............. Combien n'a-t-on pas vu de malheureux ivrognes, après avoir bu les biens qu'ils avaient reçus de leurs pères, vendre jusqu'aux hardes de leurs femmes et de leurs enfans ; vendre jusqu'à leurs propres habits, pour acheter quelques verres de boisson. Et, chacun sait que nous ne disons là rien d'exagéré. Il est peu de paroisses qui ne soient témoins de ces tristes exemples de perversité, d'endurcissement et de dégradation. Cependant, les chaires chrétiennes retentissaient, partout, des anathèmes de la religion contre l'ivrognerie. Partout, des prêtres, remplis de science et de zèle, employaient toute la force de leur ministère pour convertir les ivrognes......

Combien de fois, après d'inutiles efforts pour ramener dans la bonne voie les intempérans dont le salut leur était confié, les ministres de Jésus-Christ n'avaient-ils

d'autres ressources, d'autres consolations, que d'aller verser, aux pieds des saints autels, des larmes amères sur leur endurcissement. Mais alors, avec quelle ferveur, ne conjuraient-ils pas l'adorable et bon Maître de se ressouvenir du sang qu'il avait versé, du fiel si amer dont il avait été abreuvé pour leur amour ? avec combien d'instances, ne le suppliaient-ils pas de jeter un regard de miséricorde sur tant d'infortunés esclaves du plus tyrannique, comme du plus dégradant de tous les vices? Tant de prières, de larmes et de vœux ardens ont enfin touché le cœur de Dieu. C'est alors que la Société de Tempérance nous a été donnée, comme une de ses gouttes de miséricorde qui tombent, de tems en tems, du ciel, sur cette vallée de larmes. Elle porte, avec elle, toutes les marques d'une de ces pensées que le Dieu de bonté tire des trésors de sa science, et qu'il donne à l'homme, pour l'aider à briser quelques-unes des épines qui croissent partout si piquantes, si venimeuses et si dures, sur les bords de l'*étroit chemin.*

Chaque curé a formé, autour de lui, comme une armée de courageux soldats, pour l'aider à combattre, et à chasser, loin de sa paroisse, le démon de l'intempérance. Il a invité à s'enrôler dans cette armée sainte, tout ce qu'il y avait, parmi son peuple, de cœurs nobles et généreux. Il a mis entre leurs mains l'arme du chrétien: la croix, au milieu de laquelle est écrit l'engagement de la Société de Tempérance. Au nom de Jésus-Christ, abreuvé de fiel et de vinaigre, chaque curé, soutenu de l'élite de sa paroisse, a crié : "*guerre à mort au démon de l'ivrognerie.*" Et, partout, où ces paroles sont tombées sur des cœurs vraiment chrétiens, Jésus-Christ a été pour ses soldats, et la victoire la plus complète a couronné leurs efforts et leurs sacrifices. Il n'y a pas eu de sang ni de larmes versées, dans ce nouveau combat ; il n'y a de versées et de perdues que les boissons détestables, qui avaient causé tant de maux parmi nous.

Ah! un peu plus de zèle encore, un peu plus de courage et d'entente générale; et Dieu renouvellera, parmi nous,

les prodiges qu'il opéra, tant de fois, pour tirer le peuple d'Israël des mains de ses ennemis. Il est toujours le *Dieu fort, le Dieu des armées;* et, dans une guerre si juste, qui peut douter qu'il n'envoie son ange combattre à notre tête ; ou, que, par un de ces moyens dont la faiblesse apparente ne montre que mieux sa puissance, il ne demande, en quelque sorte, que notre volonté en union avec la sienne, pour terrasser l'ennemi?

En voici un exemple :

"Les Israélites gémissaient, depuis plusieurs années, sous la dure servitude des Madianites, lorsque le Seigneur résolut de les délivrer. Gédéon fut choisi pour commander l'armée d'Israël, forte de trente-deux mille hommes.

" Mais, Dieu jaloux de sa gloire, craignant que ce peuple endurci n'attribuât à ses propres forces et au nombre de ses soldats, la victoire qu'il allait remporter, commande à Gédéon de renvoyer vingt-deux mille hommes. Il ne lui en restait plus que dix mille : c'était encore trop, dans l'ordre de la Providence. L'armée devait passer près des eaux du Jourdain, lorsque Dieu parlant à Gédéon, lui dit : " Je vous promets la victoire; mais je veux que le peuple sache que c'est moi " seul qui la donne. Vous avez encore trop de soldats " à votre suite. Renvoyez donc ceux que vous verrez " plier le genoux pour boire: ne gardez, pour combattre, " que ceux qui se contenteront de prendre l'eau avec " la main, pour la porter à leur bouche, et se désal- " térer."...... Il ne s'en trouva que trois cents de ces derniers. Et ce fut à la tête de cette petite troupe, choisie de Dieu, que Gédéon s'avança pour combattre l'armée innombrable de ses ennemis.

" Mais, pour que tout fut miraculeux dans cette victoire, il n'arma pas le bras de ses guerriers d'épées ni de lances, comme c'est la coutume ; il se contenta, suivant l'inspiration qu'il en avait reçue de Dieu, de mettre, dans leur main gauche, un vase de terre vide, au milieu duquel était une lampe allumée; et, dans la main droite une trompette.

"Gédéon range ses trois cents soldats autour du camp des ennemis, sans être aperçu, à la faveur des ténèbres de la nuit. Au signal qu'il donne, chacun de ces braves fait retentir l'air du son de sa trompette, et brise le vase qu'il tient dans sa main. Les ennemis, éveillés soudainement par le bruit éclatant de ces trompettes, éblouis, épouvantés par toutes ces lumières dont ils sont environnés, cherchent à fuir de toute part. Dans un moment, le désordre le plus affreux, la plus horrible confusion règne partout. Personne ne se reconnaissant au milieu des cris, du tumulte et des ténèbres, ils tirent l'épée les uns contre les autres, et couvrent bientôt la terre de leurs morts et de leurs blessés."

C'est ainsi qu'avec cette nouvelle manière de faire la guerre; que Dieu, dans sa miséricorde, vient de nous inspirer; nous sommes comme assurés de triompher des ennemis de notre salut. Pour cela, nous n'avons qu'à briser et détruire les vases que nous avions presque constamment entre les mains, et qui contenaient les boissons dont nous nous servions, pour contenter notre gourmandise, au préjudice de notre santé, de notre bourse, et surtout de notre religion. Ce n'est qu'alors, qu'on verra briller parmi nous, du plus pur éclat, mille vertus, qui étaient comme cachées et obscurcies par l'usage de ces détestables liqueurs.

La trompette de la renommée publiera partout ce qui sera fait de bien dans chaque localité, où on aura courageusement pris l'engagement de la Tempérance ; chacun voudra participer aux grâces abondantes que Dieu répandra sur les peuples où cette société s'établit ; de toutes parts, nos ennemis spirituels seront mis en fuite; et Dieu sera béni, loué et aimé dans mille endroits où l'intempérance et tous les vices régnaient depuis long-tems.

Que chacun donc se fasse un devoir, un saint honneur, d'appartenir à la Société de Tempérance. Ne cherchons pas de prétexte de n'en pas être. Surtout, qu'on n'entende plus dire comme par le passé : "Je me

" mettrais bien de cette Société, mais je crains de ne " pouvoir persévérer dans le sacrifice qu'elle demande." Souvenez-vous que c'est pour l'amour de Jésus-Christ que vous allez faire ce sacrifice : et que votre Jésus, pour l'amour duquel vous agirez, sera comme obligé de vous soutenir et de vous fortifier. Vous êtes faible, il est vrai; mais il est fort et puissant. Nous vous louons de vous défier de vos propres forces; mais ne seriez-vous pas infiniment blâmable de vous défier du Dieu bon qui a *promis* de ne jamais abandonner ceux qui l'invoquent avec amour, confiance et humilité. Venez donc, encore une fois, pour l'amour de Jésus abreuvé de de fiel et de vinaigre, et appuyé sur la grâce de Dieu, vous enrôler dans l'armée des braves, des vrais amis de Dieu et de la vertu, qui ont juré de combattre, jusqu'à la mort, contre un des plus grands ennemis du salut des hommes. Vous êtes assuré de la victoire : c'est le Dieu Tout-Puissant qui vous la donnera.

Ce serait ici le lieu de citer plusieurs de ces conversions, aussi frappantes que solides, opérées par la Société de Tempérance, pour prouver que la grâce de Dieu aide et soutient ceux qui s'en mettent : mais, comme il est peu de paroisses aujourd'hui, où cette Société, mille fois bénie, n'ait amené de ces changemens admirables, nous n'apprendrions rien à personne. Nous préférons prendre une autre voie, pour prouver cette vérité.

Dieu a deux manières de faire voir qu'une œuvre lui est chère et qu'il la protège. La première, est de bénir ceux qui la soutiennent; la seconde, est de punir visiblement ceux qui en retardent les progrès et qui s'y opposent.

Exemple.

" M. A...... curé de...... avait établi, depuis quelque tems, la Société de Tempérance dans sa paroisse, et, déjà, le bien qu'elle opérait était visible partout. Il s'en faut pourtant que tous ses paroissiens consentissent à s'en mettre; au contraire, un certain nombre n'en parlaient qu'avec le plus grand mépris. Parmi ceux-ci,

se trouvait un père de famille, qui aurait eu cependant bien besoin d'en être; car rien n'était plus commun que de le voir se déranger par la boisson. Outre le chagrin qu'il causait à sa pauvre femme, par sa colère, ses juremens et le scandale qu'il donnait à ses enfans; il faisait des dépenses assez fortes pour altérer sa famille. Comme, d'ailleurs, cet homme avait de bonnes qualités; M. le curé, un jour, résolut de faire un effort, pour le faire mettre de la Tempérance. Il prend donc avec lui deux de ses amis, qui en étaient déjà, et se rend chez notre homme. Il lui représente les chagrins qu'il cause à sa femme, les mauvais exemples qu'il donne à sa famille. Il lui fait voir son bien qui s'en va en ruine, sa santé qui se détériore ; mais, par-dessus tout, son âme qu'il perd. Enfin, ce digne prêtre met tout en œuvre, pour le porter à suivre l'exemple de ses amis, à quitter la boisson pour toujours, à se mettre de la Société de Tempérance. " Moi, ré-" pond-il avec colère, me mettre de la Société de Tem-" pérance ! non, non, jamais, jamais ! Il n'y a que " des pourceaux qui doivent se mettre d'une pareille " Société." Le digne pasteur, affligé de cette inconvenable réponse, voyant qu'il n'y avait rien à faire avec un pareil homme, se retire, le cœur gros de chagrin. Trois semaines plus tard, ce malheureux aperçoit ses bâtimens en feu. Il s'élance pour arracher ses animaux des flammes; et il tombe raide mort, étouffé par le feu et la fumée, sur deux pourceaux déjà à moitié brûlés !......

" Ce terrible châtiment fit ouvrir les yeux à plusieurs de ses amis, qui ne l'avaient que trop malheureusement écouté, et qui vinrent, aussitôt après, se mettre de la Société de Tempérance."

Autre Exemple.

"Les jeunes gens de la paroisse de...... avaient été fortement invités, par leur curé, à s'enrôler dans la Société de Tempérance. On leur avait fait voir combien il en résulterait d'avantages temporels et spirituels

pour eux, s'ils abandonnaient l'usage des boissons fortes, auxquelles un grand nombre parmi eux étaient déjà malheureusement enclins. Ils paraissaient tous déterminés à suivre le conseil de leur pasteur, lorsqu'un nommé Michel........., qui s'aperçoit de leur dessein, les appelle à lui, après l'office...... Pendant un tems considérable, il leur débite tout ce que le démon peut lui suggérer pour les en détourner. Il leur dit que, jusque-là, on s'était bien sauvé sans cette Société. Quel mal d'ailleurs, leur disait-il, pouvait-il y avoir à prendre un petit coup, avec un ami? c'était le seul plaisir qu'ils pouvaient se procurer; et il n'y avait aucune raison de le leur interdire. Il était allé, leur assurait-il, il n'y avait pas long-tems, chez un bon prêtre, qui lui avait fait la politesse d'un coup de rum, et qui se moquait bien de la Tempérance. Que, s'ils écoutaient leur curé, ils auraient bientôt perdu la tête. Il leur prouvait surtout, à sa façon, que cette Société étant faite pour ramener les ivrognes, c'était les insulter, eux, que de leur proposer de s'en mettre, puisqu'ils étaient tous des jeunes gens sobres et honnêtes. Enfin, il finit par leur dire que, s'ils suivaient le conseil de leur curé, ils deviendraient la risée des paroisses voisines, dont les curés avaient trop d'esprit pour exiger de pareilles choses...... Son discours fit une telle impression, que personne ne vint, ce jour-là, se mettre de la Société de Tempérance.

" Le lendemain, ce même Michel......... était à enlever de la terre, au pied d'une grande côte, où plusieurs autres journaliers travaillaient avec lui. Tout-à-coup, un cri de détresse se fait entendre...... Déjà il était disparu sous un énorme éboulis de terre. On se précipite pour lui porter secours. On a bien de la peine à le retrouver...... Il était mort, et son cadavre offrait le plus effroyable spectable : son visage, couvert de boue, était horriblement noirci par le sang coagulé ; sa langue, sortie de sa bouche, était à moitié coupée, et pendait ensanglantée sur ses lèvres livides ! !"

Autre Exemple.

C'est M. le Curé A...... lui-même qui parle :

Au sortir d'une instruction, à la fin de laquelle j'avais fait un appel à ceux de mes paroissiens qui ne s'étaient pas encore enrôlés dans la Société de Tempérance, pour les exciter à ne pas retarder cette démarche, un jeune homme se poste à la porte de l'église, pour compter ceux qui vont suivre mon conseil. Chacun reçoit quelque insulte de sa part, en passant devant lui. Pendant plus d'une demi-heure, il épuise les mots les plus grossiers contre eux. Tout le monde, même ceux qui n'étaient pas encore décidés à s'enrôler dans l'armée sainte, étaient indignés des propos de ce jeune libertin.

Environ quinze jours plus tard, au milieu de la nuit, le malheureux réveille la maison en poussant d'horribles cris : " J'ai les entrailles déchirées ; ma tête est comme " broyée dans un pilon. J'ai l'enfer dans le corps ; je " vais mourir : je suis damné !..." L'alarme se répand comme un coup de foudre dans tout le voisinage. Bientôt la maison est remplie d'une foule consternée. Plusieurs de ses compagnons de débauches accourent avec les autres. Il les aperçoit : " Maudits amis, leur dit-il, " je suis damné; c'est vous qui en êtes la cause; mais " vous le serez avec moi; c'est vous qui m'avez engagé " à mépriser les conseils de mon curé ; sortez d'ici tout " de suite......" Et les malheureux, accablés par la malédiction de leur ami et encore plus par les remords qui les déchirent, s'éloignent. On accourt me chercher. Grand Dieu ! quel spectacle ! Il se roulait comme un serpent, et quatre hommes robustes employaient toute leur force à l'empêcher de s'élancer hors de son lit. Tantôt des soupirs, des sanglots; puis des cris déchirans sortaient de sa poitrine brûlante comme une fournaise. On espérait que ma présence allait le distraire de ses douleurs et lui donner un peu de calme; mais il n'en fut pas ainsi. " Mon curé, s'écria-t-il en m'apercevant, je me meurs et je suis damné. Ah ! si j'avais " écouté vos charitables conseils, je ne serais pas dans " le triste état où vous me voyez !"

Je cherche à l'encourager; mais inutilement. J'entends sa confession; mais ses souffrances, ses terreurs et son affreux désespoir sont les mêmes. Pendant trois jours et trois nuits, ses cris, sa rage, ses douleurs, ses malédictions, ses paroles d'enfer jettent la consternation et la stupeur, dans tout le canton et dans toute la paroisse. Chacun se rappelait et se redisait tout bas les paroles insolentes dont le malheureux s'était servi, quelques jours auparavant, contre les personnes qui venaient s'enrôler dans la Société de Tempérance. Et j'avais de la peine à suffire à prendre les noms de ceux qui venaient encore, surtout parmi les jeunes gens, se faire inscrire, en disant : "Nous nous mettons de la "Société de Tempérance; car nous voyons bien, au-"jourd'hui, que ce n'est pas un badinage de résister à "Dieu."

Je le visitais deux fois par jour; et il m'est impossible de décrire ce qui se passait alors dans ma pauvre âme. J'avais beau regarder l'Image de J.-C.; je ne voyais plus son cœur ouvert, ses bras étendus, pour appeler et recevoir les pécheurs. Je n'entendais plus les paroles d'amour, de paix, de pardon, de Jésus mourant pour les hommes.

Je n'apercevais plus que le bras d'un Dieu vengeur, frappant sa victime. Je n'entendais plus que les paroles foudroyantes : *In peccato vestro moriemini*, vous mourrez dans votre péché ; *mors peccatorum pessima*, la mort des pécheurs est très mauvaise ! Si le souvenir des divines paraboles de l'Enfant prodigue, ou de la Brebis égarée, ou enfin du pauvre homme engagé à la dernière heure du jour, par le bon Maître, venait, comme de coutume, m'apporter des pensées de paix et de miséricorde; les paroles, pour les exprimer, expiraient sans force et sans feu, sur mes lèvres glacées par la terreur. Le troisième jour, apercevant tous les symptômes d'une mort prochaine, je me décide à lui donner l'Extrême-Onction. Mais son âme semble rester toujours fermée à tout espoir de salut. Son œil à demi éteint, et horriblement couvert de taches de

sang, n'aperçoit que les feux de l'enfer, et semblent comme déjà plonger dans l'abîme sans fond. Sa bouche entr'ouverte et noircie par la fièvre brûlante qui la consume, ne profère plus que des sons qu'on a de la peine à saisir. Cependant, de tems en tems, il semble ranimer ses forces, pour faire sortir, du fond de sa poitrine, ces lugubres paroles : *maudite boisson ! maudits amis !.....* Je m'efforce encore de lui faire entendre quelques paroles de pardon, mais sans succès. La foudre, qu'il entendait gronder sur sa tête, l'absorbait tout entier. Une sueur froide coulait de tous ses membres qui commençaient à se raidir. Sa respiration était plus lente, son œil se fixait. J'étais accablé. La nuit était déjà bien avancée. J'en avais trop vu et trop entendu, pour désirer assister au dernier acte de cet épouvantable spectacle des vengeances de Dieu. Je m'en retourne chez moi...... Quelques heures plus tard, son âme avait brisé les liens qui la retenaient à son corps, et était au pied du souverain Juge !

CHAPITRE III.

2°. Je promets.

Nature de l'engagement que l'on prend en entrant dans la Société de Tempérance.

Notre Sauveur, dans l'Evangile de Saint Matthieu, ch. v., dit : " En vérité, je vous déclare que vous ne " devez point jurer en aucune manière : ni par le ciel, " parce qu'il est le trône de Dieu ; ni par la terre, parce " qu'elle sert comme d'escabeau à ses pieds ; ni par " Jérusalem, parce qu'elle est la ville du grand Roi ; " vous ne devez pas jurer non plus par votre tête, parce " que vous ne pouvez en rendre un seul cheveu blanc " ou noir : mais contentez-vous de dire : cela est, cela " est, ou cela n'est pas, cela n'est pas ; car ce qui est " dit de plus vient du mal."

Il n'est pas nécessaire de dire, après cela, que l'esprit de l'Evangile est qu'on ne fasse de sermens que dans les circonstances les plus graves. Dans le cours ordinaire des choses, on ne doit se servir que de la simple affirmation, pour exprimer sa pensée. Et c'est ce qui se fait dans l'engagement que l'on prend, en se mettant de la Société de Tempérance. Cet engagement n'est ni un serment ni un vœu : c'est une promesse pure et simple. C'est la parole d'un homme d'honneur, c'est la promesse d'un chrétien que nous demandons; bien persuadés que celui, qui n'aurait pas assez d'honneur pour respecter sa parole, n'aurait pas assez de religion pour garder son serment.

Mais, quoique l'engagement, que vous prenez, ne soit ni un serment ni un vœu; il doit, cependant, vous être comme sacré et inviolable; puisque, le plus souvent, c'est dans l'Eglise, aux pieds des saints autels, en présence de vos amis, de vos parens, et de toute votre paroisse, que vous avez fait la promesse généreuse de ne jamais prendre de boissons enivrantes. Si vous manquez à votre parole, vous trompez votre curé, vos amis, vos parens, votre paroisse toute entière, qui se fiaient sur vous et vous regardaient comme un soldat généreux, dont les exemples et les paroles allaient servir, le reste de votre vie, à détruire le règne de la boisson, et à chasser pour toujours le démon de l'intempérance.

En manquant à votre promesse, sans de graves raisons, il est vrai que vous ne seriez pas un parjure; puisque vous n'avez pas fait de serment. Mais toujours, vous serez un lâche, un homme sans cœur et sans honneur, sur la parole duquel il n'y aura aucun fond à faire. Et souvent, ceux-là même qui vous auront le plus pressé de boire avec eux, qui vous auront le plus excité, en vous disant qu'après tout, vous n'aviez fait qu'une simple promesse, et qu'il n'y avait pas de péché à prendre un petit coup avec un ami, seront les premiers à publier votre bassesse, et à rire de vous en arrière. Ils auraient été forcés de vous admirer et de vous respecter, si vous leur eussiez dit courageusement,

comme un brave habitant des environs de Québec qui, se trouvant avec des amis, était sollicité par eux à prendre de la boisson: "Je n'ai point fait de serment, " mais j'ai donné ma parole d'honneur à mon curé ; " cela suffit. Si vous êtes mes véritables amis, vous " ne m'exciterez pas à faire une action aussi peu excu- " sable. Pour l'amour de Jésus-Christ, j'ai promis de " ne jamais faire usage de boissons fortes ; il ne con- " vient pas que, pour votre amour, je fausse ma pre- " mière promesse: et vous devriez être les premiers à " m'encourager à respecter ma parole. Un homme " d'honneur ne doit jamais manquer à sa parole; vous " voulez donc que je cesse d'en être un. Il me semble " que je ne mériterais plus d'être de vos amis, si j'étais " capable de m'oublier jusqu'à ce point." Ses amis restèrent confus, et n'osèrent plus jamais lui parler de prendre de la boisson.

On voit quelquefois des personnes, qui demandent si c'est un péché de prendre un verre de boisson, quand on est de la Société de Tempérance ? Nous répondrons d'abord qu'un membre de la Société de Tempérance, qui se respecte, ne fera jamais cette question; car sa parole est donnée de ne plus jamais en prendre, il ne lui en faut pas plus..... Il ne demandera pas, pour s'excuser, si c'est un péché ou non d'en faire usage.

Mais, admettant qu'il n'y a pas de péché à manquer, en général, à un engagement qu'on n'a pas pris sous peine de péché; ne peut-on pas dire que, dans presque tous les cas, celui qui manque à son engagement de Tempérance, pèche. D'abord il pèche, presque toujours, par gourmandise: en prenant une chose dont il n'a pas besoin. Il pèche contre la justice qu'il doit à ses enfans, en donnant, au vendeur de boisson, un argent, qui aurait été infiniment mieux employé à l'éducation et pour l'établissement de sa famille. Il pèche contre lui-même, en buvant, sans besoin, ce qu'il sait (comme on le prouvera plus tard) être nuisible à sa santé. St. Paul, dans son *Ep. aux Romains*, dit positivement: *Il vaut mieux ne pas boire de vin...... si votre frère*

doit en devenir plus faible. Il pèche donc contre la charité qu'il doit à son prochain. Son voisin, son frère, son ami, peut-être même ses propres enfans, qui sont plus faibles que lui, étaient devenus des hommes sobres et religieux, depuis qu'imitant l'exemple qu'il leur avait donné, ils avaient entièrement renoncé à l'usage des boissons fortes ; mais à peine le voient-ils manquer à sa promesse, qu'ils deviennent moins fermes eux-mêmes dans leurs bonnes résolutions. Le démon leur dit tout bas, et ses suppôts crient tout haut : " qu'il " n'y a pas de péché à prendre un petit verre ; que la " religion ne défend que l'excès ; qu'un *tel* en prend " bien, quoiqu'il soit de la Tempérance ; que c'est du " fanatisme de mettre des péchés partout, et que c'est " se rendre ridicule de tenir si fort à un engagement, " qui n'est rien dans le fond."

Quand ils vont chez leur perfide ami, ils voient les autres en prendre gaiement, ils s'entendent persiffler de tous côtés...... " Prenez garde, leur dit-on, d'y " goûter, vous êtes damnés sans ressource. Si vous en " portez à vos lèvres, vous allez mourir; c'est du poi- " son." Il n'en faut pas tant pour réveiller une longue habitude, pour r'ouvrir des plaies qui ne faisaient que commencer à se fermer. Ils portent la main au malheureux verre ; à peine y ont-ils goûté, que la passion se rallume avec plus de fureur que jamais. Incapables de se modérer comme leur ami, ils se plongent, plus qu'auparavant, dans le bourbier de l'ivrognerie; et leur dernier état devient sept fois pis que le premier. Je dirai, sans crainte de me tromper, à ceux qui ont la lâcheté de prendre de ces boissons, après y avoir renoncé : " *voilà votre ouvrage.*"...... De même qu'une étincelle cause, souvent, le plus terrible embrâsement: ainsi ce petit verre de boisson que vous avez pris, qui n'était rien en lui-même, a causé la perte, peut-être éternelle, de votre frère......vous étiez assez fort, vous aviez assez de tête pour marcher sur le bord de l'abîme, vous avez pris, par la main, votre frère, que vous connaissiez plus faible que vous. Il vous a suivi: vous

lui disiez qu'il n'y avait pas de danger; que, pourvu qu'il suivît le sentier où vous marchiez avec lui, il ne tomberait pas...... Et pendant que vous lui parliez, il a perdu l'équilibre...... Vous le voyez, il roule au fond du gouffre...... Il périt sous vos yeux, sans qu'il vous soit possible de lui porter aucun secours...... Et, après cela, vous demandez si un petit verre était péché pour vous ?...... vous cherchez des excuses à votre imprudence, et vous n'êtes pas désolé ! Et vous ne regardez pas avec horreur ce sentier si étroit et si dangereux, où vous avez conduit et perdu votre ami, votre frère ! Ah! c'est que, si vous avez la figure humaine, vous n'avez pas l'âme d'un chrétien.

Ah! si l'on savait ce que vaut une âme! et combien sa perte ou son salut est dû souvent à peu de chose, dans l'origine ! Saint Paul disait: " Si je savais que la viande, que " je mange, fût un sujet de péché pour mon frère, je ne " voudrais jamais en prendre une seule bouchée." Voilà comment on parle et on agit quand on a de la religion, qu'on aime Dieu, qu'on a de la charité pour son prochain. Et voilà comment parleront et agiront les membres de la Société de Tempérance. Ils ne souilleront jamais leurs lèvres des boissons, auxquelles ils ont renoncé pour l'amour de Jésus-Christ, parce qu'ils savent que le moindre manque de fidélité à leur promesse deviendrait le signal de la perte de la plupart de ceux, que l'heureuse influence de la Société de Tempérance a ramenés dans les sentiers de l'honneur et de la religion. Et Saint Paul ne dit-il pas encore dans l'admirable épitre aux Galates, chapitre VI : " Mes frères, " si quelqu'un est tombé dans le péché, vous qui êtes " spirituels et forts, travaillez à le relever avec charité; " faisant toujours attention que vous pouvez être tentés " vous-mêmes, aussi bien que lui. Portez les fardeaux " les uns des autres, et vous accomplirez ainsi la loi " de Jésus-Christ." Méditez bien ces paroles du saint Apôtre, et vous ne manquerez pas à votre engagement, sous le prétexte que vous êtes fort, et qu'il n'y a pas de danger, pour vous, de tomber. Car,

l'Apôtre des nations vous avertit que tout ce qui a fait tomber votre frère, peut être un sujet de chute pour vous aussi. Il veut que vous vous regardiez toujours comme étant faible, et que vous preniez les mêmes précautions, pour ne pas tomber, que celles que vous conseillez aux personnes, dont vous connaissez les chutes, et que vous auriez relevées et corrigées en vous mettant, pour leur amour, de la Société de Tempérance.

Voulez-vous être inébranlable dans la bonne et sainte résolution que vous avez prise? Méditez encore, le crucifix à la main, ces autres paroles de l'Apôtre Saint Paul écrivant aux Corinthiens:—v. 22. *Tout m'est permis, mais tout ne m'est pas avantageux.*

v. 23. *Tout m'est permis, mais tout n'édifie pas le prochain.*

v. 24. *Que personne ne cherche sa propre satisfaction, mais le bien des autres.*

Si vous manquez à votre engagement de Tempérance, et que vous preniez, sans une absolue nécessité, de la boisson, après y avoir renoncé ; c'est sans doute parce que vous pensez que n'en ayant jamais fait d'excès, il n'y a pas de danger, pour vous, aujourd'hui de devenir intempérant. Mais ne craignez-vous pas qu'il ne se glisse quelque secret orgueil dans cette bonne opinion que vous avez de vous-même. Vous dites : "Il y aurait du danger pour un tel, à prendre un "verre de boisson; mais il n'y en a pas pour moi !" Ne voyez-vous pas, par là, que vous faites une comparaison, qui n'est pas du tout en faveur de votre frère ; que vous vous mettez au-dessus de lui, que vous oubliez, en ce moment, ce mot de l'Ecriture: "Que celui qui est debout craigne de tomber." Combien n'a-t-on pas vu de ces gens, qui avaient atteint l'âge de vingt, trente ou quarante ans en disant qu'il n'y avait point de danger pour eux de prendre un petit coup de tems en tems, et qui ont, cependant, fini par être des ivrognes. Il n'y a peut-être pas une seule paroisse, en Canada, où on ne trouve de ces exemples. Il semble que Dieu a permis ces chutes de gens, qui comptaient tant sur leurs forces,

afin que personne ne soit tenté à l'avenir de se croire et de se dire à l'abri du danger.

Vous me direz peut-être : "Mais, c'est bien pénible, " pour l'amour des ivrognes, de se priver de ces bois- " sons, dont l'usage ajoutait tant de charmes à nos petites " réunions. C'est bien singulier : j'ai toujours été " sobre, Dieu merci, et parce que mon voisin est un " ivrogne, vous voulez que je quitte des liqueurs inno- " centes en elles-mêmes, qui ne m'ont jamais fait faire " de mal dans ma maison; et qui, souvent, me faisaient " si bien, le soir, oublier les dures fatigues de la jour- " née." Nous vous répondrons, une fois pour toute : mon ami, en vous invitant de vous mettre de la Société de Tempérance, nous ne vous *commandons* rien; et vous ne rendez pas justice aux apôtres de la Société de Tempérance, lorsque vous dites qu'ils *veulent*, qu'ils *exigent*, qu'ils *commandent*, etc., etc. Non, non, nous n'*exigeons*, ne *commandons* rien ; seulement, nous vous montrons une bonne œuvre à faire, nous vous donnons les motifs, que vous auriez de vous joindre à nous, pour le bien de notre patrie, de notre religion, pour le salut de nos frères, pour la gloire de Dieu, et peut-être aussi, pour votre propre intérêt. Si, comme vous dit votre digne Evêque, dans sa circulaire sur la Société de Tempérance, vous n'avez pas assez de force et de courage pour suivre les bons conseils qui vous sont donnés ; si, pour de bonnes raisons, je veux bien le supposer, vous ne pouvez comprendre le bien incalculable qui s'en suivrait, si les boissons détestables, en usage dans ce pays,étaient bannies de toutes nos maisons; restez tranquilles; buvez vos *petits coups*, instruisez vos enfans à boire aussi: seulement nous vous souhaitons de ne pas en voir surgir parmi eux, comme il s'en trouve partout, qui, à force de *petits coups*, ont fini par perdre leurs biens, leur santé, leur religion, leur honneur ; ont fini, en un mot, par devenir des ivrognes scandaleux.

Mais ne vous plaignez pas de nos *commandemens*, de nos *exigences ;* car, encore une fois, nous ne com-

mandons à personne. C'est une armée sainte que nous cherchons à former, dont nous désirons nous environner, pour combattre un des plus grands ennemis de notre salut. Il ne faut jamais mener personne à la guerre de force ; les gens, qui vont au combat malgré eux, deviennent traîtres à la première occasion, nous le savons. Ils abandonnent leur drapeau, quittent leurs armes et s'enfuient à l'approche de l'ennemi ; aussi, nous ne voulons pas de vous; nous ne voulons avoir que des gens de cœur, qui ne tremblent pas, qui ne se lamentent pas, quand on leur propose de faire un sacrifice pour l'amour de Jésus-Christ. Nous ne voulons que des hommes d'honneur, que des chrétiens véritables, dont la simple parole vaut tous les sermens, toutes les garanties du monde.

On dit : " Mais, n'est-ce pas inconcevable de vouloir " nous imposer, à nous qui sommes des hommes sobres " et tempérans, un joug aussi pesant que celui d'être " privés, toute notre vie, des liqueurs que Dieu nous a " données et dont, après tout, il a permis l'usage! " Les personnes, qui tiennent ce langage, n'ont jamais lu l'Epitre de saint Paul, que nous venons de citer ; ou si elles l'ont lue, elles en ont bien complètement oublié les sublimes et divins enseignemens. Qu'est-ce que le saint Apôtre dit ? " Portez les fardeaux les uns des " autres et vous accomplirez ainsi la loi de Jésus- " Christ." Nous dirons donc à ceux qui se plaignent qu'on cherche à leur imposer un fardeau, qui ne devrait être mis que sur les épaules des intempérans : " Jésus-Christ, qui était innocent, a voulu souffrir, comme s'il eut été coupable, afin de nous sauver tous. Il a pris nos misères sur lui, pour nous en délivrer. Il a porté le fardeau à notre place, parce qu'il a vu que nous n'étions pas capables d'en supporter le poids. Nous étions faibles, misérables, pécheurs; et, pour nous tirer de l'abîme de notre faiblesse, de nos misères, et de nos péchés, il a voulu vivre et faire pénitence, jeûner et souffrir, comme s'il eut été lui-même faible, misérable et pécheur." Voilà le grand mystère du salut des

hommes, que nous sommes tous appelés à continuer les uns envers les autres. Saint Paul, sans commander rien à personne, nous dit que nous devons faire, les uns envers les autres, ce que Jésus-Christ a fait pour le salut de tous. Saint Paul veut que ceux qui sont forts portent le fardeau comme ceux qui sont faibles. Et pourquoi cela ? Parce que, si les faibles sont laissés seuls à porter le fardeau, ils n'en seront jamais capables. Ils succomberont : mais s'ils voient le reste de leurs frères porter le même fardeau pour leur amour, ils prendront courage, et le fardeau leur paraîtra léger. Jésus-Christ, en jeûnant, nous a appris à jeûner ; en se mortifiant, en crucifiant sa chair, il nous a appris à crucifier la nôtre. Ainsi, autrefois c'était chose presqu'impossible aux intempérans de porter le fardeau de l'abstinence totale ; mais aujourd'hui qu'une foule de personnes, qui comprennent qu'il n'est pas toujours nécessaire, au service du bon Maître, d'attendre le *commandement* pour faire une bonne action, se sont imposées volontairement le fardeau de l'abstinence totale pour aider leurs frères faibles ; rien n'est plus commun que de voir des hommes, adonnés à l'excès des boissons fortes, en faire généreusement et pour toujours le sacrifice. Que personne donc ne se plaigne, que personne ne crie à la nouveauté. Ici il n'y a rien de nouveau. Tout est facile et doux *aux hommes de bonne volonté*. Et quant à la prétendue nouveauté de la doctrine que prêchent les apôtres de la tempérance, c'est une chose *nouvelle*, oui, mais comme tout ce qui vient de l'Evangile qui est une *nouvelle* aussi. C'est une admirable et bonne nouvelle, destinée, si elle est bien comprise, à déraciner complètement l'ivrognerie de notre pays ; et, avec ce vice, bien d'autres désordres qu'il traîne naturellement à sa suite.

Que ceux donc qui ne veulent pas se mettre de la Société de Tempérance vivent tranquilles ; personne ne songe à leur faire violence, pour les y contraindre ; qu'ils usent, tant qu'il leur plaira, des boissons auxquelles ils tiennent par tant de liens ; qu'ils se servent de la

liberté dont parle St. Paul, quand il dit : " Tout m'est " permis, mais tout ne m'est pas avantageux." Quant aux membres de la Société de Tempérance qui ont voulu suivre le conseil du Saint-Esprit, et qui se sont volontairement imposé le fardeau de l'abstinence totale, pour l'amour de leurs frères, qu'ils bénissent Dieu de leur en avoir inspiré la pensée, et qu'ils repoussent, avec une religieuse indignation, les efforts que des amis pervers feraient pour les détourner du sentier glorieux où ils se sont engagés à marcher le reste de leurs jours. Qu'ils se souviennent de ce que Jésus-Christ a dit de celui qui, ayant mis la main à la charrue, a le malheur de regarder en arrière. Il vaut certainement mieux ne pas commencer une bonne œuvre que de l'abandonner lâchement sans raison, après l'avoir commencée.

Nous ne croyons pas hors de propos ici de donner la traduction d'une partie de l'admirable discours d'un des premiers Evêques d'Irlande, et des plus savans Pontifes de l'Eglise, Monseigneur FORAN, Evêque de Waterford et de Lismore, au sujet de la Société de Tempérance. Après avoir éloquemment décrit une partie des biens spirituels et temporels que la divine Providence fait descendre sur l'Irlande, par le moyen de la Société de Tempérance, il continue ainsi : " Dès le " commencement des travaux du Père Matthew, j'aper- " çus le bien incalculable qu'il était appelé à procurer à " mon peuple; et voyant les dépenses et les inconvéniens " de toutes espèces qu'entraînait l'obligation où chacun " se trouvait d'aller à Cork, pour recevoir le *Pledge* " des mains de l'Apôtre de la Tempérance, je l'invitai " à venir dans mon Diocèse, espérant que toujours au " moins deux ou trois mille personnes auraient le cou- " rage de faire le sacrifice des boissons fortes. Et " quelle ne fut pas ma joie, en voyant que, dans l'es- " pace de trois jours, pas moins de quatre-vingt mille " personnes avaient pris l'engagement de la Tempé- " rance entre ses mains. Depuis ce moment, on ne " connait plus le vice de l'ivrognerie dans Waterford. " La paix, l'ordre, l'industrie, le bonheur règnent par-

“ tout à la suite de la Tempérance. Les hommes les
“ plus prodigues sont devenus économes.

“ Les pères sans entrailles, qui dépensaient leurs
“ gages dans les auberges, conservent aujourd'hui le
“ fruit de leurs travaux pour donner la nourriture,
“ l'habit et la vie à leurs heureuses familles. Ils re-
“ çoivent, en rentrant dans leur maison, les caresses de
“ leurs chers petits enfans qui n'ont connu l'abondance
“ et le bonheur que depuis que leur père est membre
“ de la Société de Tempérance. Le libertin a renoncé
“ à sa mauvaise voie ; partout l'enfant prodigue re-
“ tourne à la maison paternelle. Accablé de douleur
“ au souvenir de ses fautes passées, le blasphémateur
“ élève sa voix suppliante vers le Dieu des miséri-
“ cordes, et demande, avec larmes, le pardon de ses
“ crimes. Les pécheurs les plus scandaleux et les plus
“ endurcis sont humblement prosternés au pied du tri-
“ bunal de la Pénitence. Des hommes, qui s'étaient comme
“ arrachés des bras de l'Eglise, leur mère, pour vivre
“ sans frein, sans lois, sans religion, accourent avec
“ joie se ranger parmi ses enfans les plus dociles, et
“ non contens d'obéir au commandement de la confes-
“ sion annuelle, ils viennent, non seulement tous les
“ mois, mais encore toutes les semaines purifier leur
“ conscience et se nourrir du pain de vie. Les dis-
“ cordes dans les familles, les batailles, les juremens,
“ les blasphêmes, la misère hideuse ont disparu devant
“ cette société régénératrice. Je conjure donc ins-
“ tamment mon clergé de m'aider à propager, par tout
“ mon Diocèse, la doctrine et la pratique de la Tem-
“ pérance parfaite......

“ Je suis décidé à employer toute l'autorité que Dieu
“ m'a donnée pour faire disparaître les auberges, au
“ moins celles qui avoisinent les Eglises. Je ne souf-
“ frirai pas que les temples du démon restent debout
“ à côté de ceux du Dieu Tout-Puissant. Tant que je
“ vivrai, je ne permettrai jamais à personne de tenir
“ auberge à une distance moindre que d'un demi *mille*
“ de l'Eglise, et je défends à mes prêtres, dès ce moment,

“ d'administrer aucun sacrement à ceux qui tiennent
“ de pareilles maisons. Si j'apprends que quelqu'un
“ fréquente ces maisons, j'interdirai l'Eglise et, pendant
“ six mois, il sera défendu d'y offrir le Saint Sacrifice.
“ Je déclare de plus que ceux qui transgressent la pro-
“ messe qu'ils ont faite en entrant dans la Société de
“ Tempérance, tombent dans les cas réservés *à moi seul.*
“ Et mes grands-vicaires même ne pourront les absoudre.
“ Et je veux que mon clergé maintienne l'observation
“ de cette ordonnance que je proclame, et que je veux
“ voir exécutée, avec la plus grande exactitude, par
“ tout mon Diocèse, à l'égard des membres de la So-
“ ciété de Tempérance.

“ Dieu a répandu sur nous ses bénédictions les plus
“ abondantes, par le moyen de la Société de Tempé-
“ rance. L'histoire du monde n'offre aucun exemple
“ d'un changement aussi prompt, aussi admirable et
“ aussi salutaire que celui opéré parmi nous depuis
“ quelque tems. Et comment le Seigneur opère-t-il
“ ce prodige ? Il se choisit deux hommes obscurs : le
“ Père Matthew, de Cork et le Père Foley, de Youghal;
“ et c'est en cela que nous voyons clairement que le
“ bien prodigieux qui s'opère, est dû au Dieu dont les
“ miséricordes sont sans bornes, et que c'est la main du
“ Tout-Puissant qui opère toutes ces merveilles. Car
“ il est dans les secrets de Dieu d'opérer les choses les
“ plus admirables, sur la terre, souvent par le moyen
“ des membres les plus faibles de la société. L'éta-
“ blissement de cette Société n'est donc l'œuvre ni du
“ Père Matthew, ni du Père Foley, ni mon œuvre non
“ plus ; c'est l'œuvre du Dieu Tout-Puissant.”

Si le savant et pieux Pontife de Waterford a établi, à l'égard des membres de la Société de Tempérance qui faussent leurs promesses, des règles plus sévères que celles établies par nos respectables Evêques, c'est que le mal, causé par les boissons en Irlande, était peut-être encore plus grand que dans notre pays, et qu'il faut toujours proportionner le remède au mal. Mais toujours nous voyons, par ce discours d'un des

plus illustres Prélats de l'Eglise, combien la Société de Tempérance est respectable et combien ceux qui en sont membres doivent se faire un point d'honneur, sinon de conscience, d'en observer les règles.

L'Ivrogne!

C'était un Samedi soir, la pluie tombait par torrens. ...... Une femme, à haute taille, était assise dans une pauvre maison, sur la seule chaise qui restait. Malgré sa maigreur extrême et les traces que la misère et le chagrin avaient empreintes sur sa figure, on reconnaissait, encore en elle, les vestiges d'une femme aussi belle qu'aimable. Elle chantait à demi voix, sur un ton doux et plaintif, comme pour calmer les douleurs d'un petit enfant malade dont les cris déchiraient le cœur ; à côté d'elle on voyait une petite fille assise sur le plancher, et dont le regard douloureusement fixé sur sa mère, semblait demander quelque chose. Et la pauvre mère, navrée de douleur, cherchait à sourire à son enfant. Pour cacher les larmes qui roulaient sur ses joues, elle disait à voix basse: "Ma chère enfant, il " va bientôt arriver, et alors ma bonne petite fille aura " à souper......"

Un instant après, la porte s'ouvrait pour laisser entrer un enfant, dont la bonne mine et la beauté se faisaient jour à travers les haillons dont il était couvert. " Ils n'ont rien voulu m'avancer, ma " chère maman, dit-il avec un ton de désespoir. Ils " disent que mon père ne fait que boire, et qu'ils cou- " rent risque de ne pas être payés pour ce qu'ils nous " ont déjà donné......" Le pauvre enfant, étouffé dans les sanglots, ne put en dire plus long. La malheureuse femme reste quelques momens muette de douleur. Enfin reprenant quelque force: " Eh bien, Edouard, " qu'allons-nous devenir?... c'est demain Dimanche, et " nous allons certainement mourir de faim, à moins " que tu n'ailles de nouveau......... (Elle n'osait pro- " noncer le mot) chez ton oncle pour lui demander " quelques chelins. Il me semble que, si tu lui fais

" connaître l'affreuse misère, à laquelle nous sommes ré- " duits, il ne pourra nous refuser........." L'enfant veut en vain cacher la peine que lui cause la proposition de sa mère; ses joues si pâles se teignent, tout d'un coup, d'un rouge écarlate par la violence qu'il se fait, son bel œil si doux brille d'un éclat inaccoutumé.— " Oh! ma mère, s'écrie-t-il, que me demandez-vous, " non, jamais, jamais...... J'aime mieux mille fois " souffrir les horreurs de la faim, j'aime mieux quê- " ter...... J'aime mieux mourir...... Oh! ma mère, " je vous conjure, ne me commandez pas d'aller chez " mon oncle......" Et en prononçant ces paroles, il se cachait le visage entre ses mains, qu'il tenait appuyées sur la table.

Il s'en suivit un long silence qui ne fut interrompu que par la petite fille: " Maman, dit-elle, " vous m'aviez promis de me donner à souper, lors- " qu'Edouard serait de retour; je vous en prie, j'ai " faim, donnez-moi donc un petit morceau de pain...... " Vous ai-je donc fait de la peine, chère petite maman, " pour que vous ne m'ayez rien donné à manger au- " jourd'hui, je n'en puis plus....... Mais pourquoi " donc pleurez-vous ? " La mère, pressant cette chère petite, ne put lui répondre que par ses sanglots......... En ce moment, Edouard levait sa tête de dessus la table; son visage était revenu à sa paleur naturelle; et cet air de vivacité, qu'il avait un instant auparavant, avait fait place à l'abattement ; il s'avance vers sa mère, passe ses bras autour de son cou et l'embrasse avec toute l'effusion d'un bon cœur. " Chère et tendre mère, lui " dit-il, pardonnez-moi, je vous en prie...... Je ne " savais ce que je disais...... Oh! je vous en conjure, " ne me faites pas mourir avec ces larmes que vous " versez et qui me reprochent le malheur que j'ai eu " d'augmenter vos chagrins par ma désobéissance. Je " pars tout de suite... Après tout, il ne peut toujours " me traiter plus durement qu'il a fait l'autre jour...... " Ma mère, ma chère mère, prenez un peu de courage, " je vous en conjure, priez pour moi, je vais vous cher- " cher du pain..... ..."

—" Edouard,—répliqua la mère éplorée : en le " pressant contre son cœur,—mon Edouard, ce se- " rait avec joie que je ferais le sacrifice de ma " vie, pour exempter la moindre peine à un enfant, " qui m'a toujours été aussi bon et aussi soumis " que toi, mon cher; tu sais que ce n'est pas pour moi " que je te prie de faire une démarche dont la seule pen- " sée m'accable autant que toi......... Mais (en lui " montrant ses petites sœurs,) c'est pour leur amour " que tu vas m'obliger, et que tu vas encore cette fois " montrer ton bon cœur pour ta mère."

Un instant après, elle était seule, à genoux, et priait en tenant, dans ses bras, ses enfans qu'elle arrosait de ses larmes. Il est impossible de dire combien les instans, qui s'écoulaient, paraissaient longs et ennuyans à cette mère dont le cœur était à la fois brisé par tant de douleurs. .... Bien des fois, elle se leva, et ouvrant la porte, elle regardait ; mais elle ne voyait que les ténèbres d'une nuit, dont l'obscurité était encore augmentée par l'orage qui tombait. Elle prêtait l'oreille au moindre bruit qu'elle croyait entendre ..... Enfin elle reconnut les pas de l'enfant si cher à son cœur. Il rentre, et cette fois-ci, il apportait quelque nourriture. Mais il ne conta pas à sa mère avec quel mépris il avait été repoussé de bien des portes, quelles insultes il lui avait fallu recevoir partout. Il ne lui dit pas dans combien d'endroits on lui avait dit que ça ne convenait pas de donner du pain, qu'on avait tant de peine à gagner, pour nourrir un ivrogne, avec ses paresseux enfans; il ne lui dit pas quels affronts il avait reçus pour son amour ; et, combien de fois, il avait été forcé de se jeter aux genoux de ceux qui le repoussaient, en les conjurant de lui donner un petit morceau de pain pour sa mère et ses petites sœurs qui mouraient de faim. Mais la fièvre mortelle, qui colorait, de ses feux dévorans, la figure de son enfant, et les larges gouttes de sueurs qui tombaient de son front, racontaient plus éloquemment qu'aucune voix, à cette mère infortunée, ce que son enfant avait souffert pour elle...... Ses forces

étaient épuisées: il tombe sans connaissance entre ses bras. Aux premiers cris de douleur de cette pauvre femme succède un long silence...... Puis revenant un peu à lui-même : "Ma mère, dit-il, prenez ma main, " mettez-la sur votre cœur...... Pourquoi pleurez-" vous, ajouta-t-il après un moment de repos, pour-" quoi pleurez-vous, ma mère ; est-ce parce qu'aujour-" d'hui vous avez un enfant sur la terre, et que demain " il sera au ciel ? Pourquoi pleurez-vous ?... je m'en " vais quitter ce monde si plein de misères, ce monde " où vous n'avez eu que du chagrin et des soucis, pour " ce ciel si beau, dont nous avons si souvent parlé tous " les deux. Je n'ai plus qu'un moment de vie : déjà " je sens mes yeux qui se ferment à la lumière. " La mort a déjà la main sur moi ; je n'ai qu'un seul " regret en quittant si jeune la vie, Oh! ma mère, c'est " d'être séparé de vous...... Ah ! si je pouvais vous " amener avec moi ! mais j'espère que vous allez bien-" tôt me suivre......" Les mots qu'il voulut encore prononcer, étaient inintelligibles.—Sa tête se pencha sur le sein de sa mère; puis poussant un profond et dernier soupir, il laissa échapper son âme pour aller au ciel, jouir, comme il l'espérait, d'une meilleure vie. Et la mère, trop infortunée, tomba sans paroles et sans force sur le cadavre inanimé de son enfant.......

Plusieurs heures s'étaient écoulées : et, sans connaissance, elle tenait toujours le corps de son fils entre ses bras ; on eut dit qu'elle était morte, et qu'elle aussi avait dit un éternel adieu aux peines et aux misères de cette vie. Tout d'un coup, la porte, poussée violemment, s'ouvre avec bruit, et un homme ivre, rentre en chancelant... Il regarde, avec un air stupide, autour de lui, comme pour connaître où il se trouve. A la fin il reconnaît sa femme ; et, s'élançant vers elle, il la saisit par le bras et la tire avec brutalité.

Un profond soupir qu'elle pousse, fait connaître qu'elle revient à elle... puis l'apercevant, elle se lève, et lui montre le cadavre de son enfant.—"Le vois-tu, " s'écria-t-elle, le reconnais-tu ? sais-tu qui est celui

" qui a écrasé cet enfant sous le poids des peines et " des angoisses ? sais-tu qui lui a donné en partage, dès " son entrée dans le monde, la pauvreté, la misère et " la honte, et qui a rempli la coupe de la vie de cet " ange d'un fiel si amer, qu'il en a détourné ses lèvres, " et qu'il n'a pu en supporter l'amertume ? Monstre, " ai-je besoin de le dire, sais-tu qui a enfoncé le poi- " gnard dans le cœur de ce tendre enfant? C'est *un père* " *ivrogne*, c'est toi qui as creusé son tombeau, c'est toi " qui m'as ôté mon enfant, c'est toi qui as déchiré le " cœur de la femme que tu avais fait serment de rendre " heureuse!..."

Le malheureux père, stupéfait, ne pouvait prononcer une seule parole.—Son ivresse était complètement passée, à la vue du triste spectacle qu'il avait devant les yeux. La voix de sa conscience lui faisait des reproches aussi mérités, et encore plus forts que ceux de sa femme.

Pour appaiser ses remords et oublier son chagrin, il court à l'auberge voisine et s'enivre ! !.........

CHAPITRE IV.

4°. NE JAMAIS PRENDRE DE BOISSONS FORTES.

Etendue ou matière du sacrifice que l'on fait en entrant dans la Société de Tempérance.

Les trois Chapitres suivans sont bien certainement la plus importante partie de ce petit traité, aussi prions-nous tous ceux qui s'intéressent à la sainte et belle œuvre de la Société de Tempérance, de les lire avec la plus grande attention.

Avant tout, il est absolument nécessaire d'avoir à la pensée que, lorsque nous parlons de boissons *fortes*, de *vins*, etc., nous entendons parler des boissons, des vins

tels qu'on nous les fait, ou qu'on nous les importe dans ce pays. C'est à des Canadiens que nous parlons, et nous ne les entretiendrons que des boissons en usage parmi eux. Ce que nous avons à dire n'aurait certainement pas le même à-propos en France, en Italie et dans les autres pays où Dieu fait croître la vigne...... On en verra la raison dans la suite de ces chapitres.

Ceci posé, nous voudrions faire le tour de notre pays, pénétrer dans toutes les maisons, nous jeter aux pieds de tous nos compatriotes pour les conjurer au nom de Dieu, au nom de leur patrie, de leur religion, de leur famille, au nom de tout ce qu'ils ont de plus cher, de renoncer à l'usage des boissons fortes ; parce qu'*elles n'ont jamais fait de bien dans ce pays*, ou que, si elles en ont fait, ce bien n'est pas capable de racheter les maux incalculables qu'elles nous ont causés.

Oui, c'est après plusieurs années de recherches et d'examen que nous le proclamons sans crainte, à la face de notre pays : *Les boissons fortes ne nous ont fait aucun bien.*—Nous avons en vain cherché partout: il nous a été impossible de trouver une seule famille, une seule maison honnête, qui nous ait dit des boissons fortes : " Nous leur devons notre prospérité, notre paix et notre bonheur." Pas un seul Père de famille est devenu meilleur par la boisson, pas une seule mère que l'usage des boissons fortes ait rendue plus tendre, plus vigilante, plus capable de bien élever une famille. Pas un seul enfant dont les parens aient dit : "Nous devons, à l'usage qu'il fait de la boisson, le respect, la docilité, l'amour qu'il nous témoigne."—Jamais nous n'avons rencontré d'enfans qui aient eu à bénir Dieu de la boisson dont leurs parens faisaient usage. Et quelle est la femme qui ne connait la joie, le bonheur que depuis que son mari, ou ses enfans font usage de boissons fortes ?—Si elles sont bannies du milieu de nous, comme nous l'espérons, bientôt, il n'y aura donc pas une seule famille qui aura à en souffrir dans ce qui constitue le véritable bonheur domestique. Que tous les pères de familles se donnent la main pour n'en ja-

mais prendre, et pas un seul enfant, pas une seule épouse aura à se plaindre. Que tous les jeunes gens renoncent courageusement à l'usage de ces boissons ; et, d'un bout du pays à l'autre, il nous sera impossible de trouver un seul père, une seule mère qui ait à gémir de cette résolution. Voilà ce qui n'a pas besoin de preuves, voilà ce dont chacun est aussi bien convaincu que nous. Voilà ce qui prouve, jusqu'à l'évidence, cette proposition dont nous désirons que chacun se souvienne : " les *boissons* en usage dans ce pays sont *inutiles* au bonheur des familles." Mais, si de là nous passons à l'examen du bien *moral* qu'elles sont de nature à produire chez ceux qui en font usage, le jugement que nous en devons porter leur sera-t-il plus favorable ? Quel est le Canadien que les boissons ont rendu plus vertueux, plus chrétien? Où est celui qu'elles ont rendu plus patient, plus doux, plus chaste ? Quel est celui qui leur doit quelque victoire sur ses passions, quelque bonne action qu'il n'aurait pu faire, quelque bonne pensée même qu'il n'aurait pas eue sans elles ? Quel est donc celui que la boisson a fait marcher d'un pas plus droit et plus assuré dans la voie du salut ? Qu'on nous montre celui qui fréquente les sacremens avec plus d'assiduité et de ferveur depuis qu'il fait usage des boissons fortes ? Croit on qu'il y en ait beaucoup parmi nous que la boisson puisse aider à sortir du péché ? Serait-il possible d'en trouver un seul, en un mot, à qui elles ont ouvert les portes du Ciel ? Non encore.—Et par conséquent le moindre mal qu'on puisse dire des boissons pour le moment, c'est qu'elles sont parfaitement *inutiles* relativement à notre salut.

Mais on nous répondra peut-être ici : " Il en est des " boissons fortes comme du pain et des autres nourri- " tures que Dieu nous donne dans sa bonté.—Je ne " les prends pas absolument parce qu'elles me rendront " meilleur père de famille ou plus assidu à mes devoirs " religieux ; mais je m'en sers pour conserver ma " santé et réparer mes forces ; et parce qu'elles m'aident, " en un mot, souvent à adoucir le poids de mes durs et

" pénibles travaux." Et voilà encore en quoi une foule de personnes sont sous l'influence d'une triste et lamentable erreur... Le plus grand de tous les malheurs pour les peuples, comme pour les individus, est de croire *bien* ce qui est *mal*, et de considérer comme *bon* ce qui est *mauvais*. Voilà la cause de tous les crimes, voilà la source de toutes les misères de l'homme. Aussi quand notre grand, notre éternel ennemi veut nous faire du mal, il lance un faux principe parmi nous ; il commence par tromper les intelligences : et les crimes, les larmes et la désolation suivent de près.—Ainsi l'homme, aux noirs projets, sort de sa maison pendant la nuit profonde, il tient en sa main une torche. On dirait qu'il veut éclairer le voyageur, l'empêcher de s'égarer au milieu des ténèbres, mais non : depuis long-tems il nourrit la haine contre son ennemi et cherche l'occasion de se venger. Il s'avance; et le flambeau répand autour de lui une sombre lueur : son cœur palpite d'une joie infernale, son œil brille comme celui du tigre qui s'élance sur sa victime. Il regarde : personne ne le voit, personne ne le soupçonne, tout est dans le tranquille et mystérieux repos du sommeil; mais un cri d'alarme se fait entendre, on accourt de tous côtés. C'est en vain que chacun cherche à arrêter l'incendie. La flamme dévorante s'élance au-dessus des toits avec fureur, et bientôt les toits s'écroulent avec fracas. Une épaisse et noire fumée s'élance, en roulant sur elle-même, jusqu'à la nue, et porte la consternation dans le cœur de ceux-là même qui semblent le plus à l'abri du danger.

Ainsi, dans cette vallée de larmes, l'homme qui marche comme à tâtons au milieu des ténèbres, prend souvent pour une lumière bienfaisante le flambeau qui n'est allumé que pour porter partout la désolation et la ruine. Il faudrait une plume trempée dans le sang et les larmes, pour décrire tous les malheurs, les péchés secrets ou publics qu'a enfantés, parmi nous, la fatale croyance que les boissons étaient bonnes et qu'elles étaient un de ces mille dons que Dieu a faits à l'homme pour l'aider à soutenir ou à réparer ses forces. C'est

par ce faux principe que la mère en donne à son enfant malade ; que le journalier en prend au milieu de ses pénibles travaux, que le Canadien de tout état a cru jusqu'à présent n'avoir rien de mieux à offrir, à l'ami ou à l'hôte qui le visite, qu'un verre de boisson: c'est parce qu'on les croyait *bonnes* qu'on en prenait entre les repas et en tout tems. Nous ne craignons pas d'être contredit par personne en le proclamant. C'est à l'abri de cette fausse croyance, de ce faux principe, que le démon a entraîné dans l'abîme de l'ivrognerie une foule d'hommes généreux qui semblaient, par leurs vertus, leurs connaissances et leur caractère, le plus à l'abri de ce malheur ; et qu'il a porté la honte et la misère hideuse dans tant de familles respectables qui, sans la boisson, seraient devenues heureuses et prospères. Mais de même que, dans la comparaison dont nous nous servions il n'y a qu'un instant, on aurait pu arrêter le plus funeste et le plus destructeur incendie, en éteignant le flambeau dont on avait cru apercevoir briller la lumière : ainsi on ne pourra détourner l'ivrognerie et les crimes que ce vice hideux traîne à sa suite, qu'en *détruisant* le faux principe que les boissons sont bonnes dans les mille et une circonstances où nous avions coutume d'en faire usage jusqu'à ce jour. Il faut prendre le mal à sa source, il faut frapper l'arbre à sa racine. Tant qu'on répètera et qu'on croira qu'elles sont *bonnes* dans toutes ces circonstances, elles seront recherchées, elles seront aimées ; car il est dans notre nature d'aimer ce qui est *bon*.

"Mon cher fils, a dit, jusqu'à présent, le père hon-" nête et chrétien à son enfant, ne prends de boissons " fortes qu'avec modération et suivant ton besoin;" et par ses exemples, il lui montrait qu'il en avait besoin à tout moment, à tout propos: avant le repas, pour se donner appétit; pendant et après le repas, pour donner des forces à l'estomac, et aider la digestion ; le matin, pour se donner bonne bouche ; le soir, pour se reposer de ses fatigues ; avec ses amis, pour les recevoir honnêtement ; lorsqu'il faisait chaud, pour se rafraîchir;

pendant les rigueurs de l'hiver, pour se réchauffer ; en maladie, pour se rétablir; en santé, pour ne pas devenir malade; pendant le travail, pour se fortifier, et les jours de repos et de fêtes, pour les passer plus joyeusement ; seul, pour se désennuyer ; en compagnie, pour faire comme les autres, et répondre aux santés qu'on lui proposait !

N'est-ce pas un fait que si, jusqu'à présent, le père disait à son enfant de ne prendre des boissons qu'avec tempérance et suivant son besoin, il lui prouvait que cette tempérance consistait à en prendre à tout propos, et que ce besoin existait à tout moment ? L'enfant malheureusement prenait plus garde aux exemples qu'aux conseils: aussi les deux ou trois verres par jour, qui lui étaient suffisans les premiers tems qu'il en faisait usage, ne suffisaient déjà plus quelques années plus tard. De ce prétendu usage modéré, comme on le voit, il n'y avait qu'un pas, qu'une ligne imperceptible à franchir pour tomber dans l'excès. Aussi, toujours en se croyant tempérant et modéré dans l'usage des boissons, parvenait-il souvent, en peu d'années, à se rendre presqu'au dernier degré de l'ivrognerie.

Alors si le prêtre charitable et zélé avertissait le jeune intempérant qu'il était tems de s'arrêter, qu'il courait à sa ruine, celui-ci paraissait tout étonné, et répondait: " Je ne suis pas un ivrogne, il n'y a pas de " danger, je ne prends de boissons qu'à mon besoin"... Et si le père, effrayé des dépenses de sa maison, et de la prodigieuse quantité de boissons que ses enfans consommaient, et des excès auxquels ils commençaient à se livrer, voulait les reprendre, il était presque toujours trop tard : on lui répondait : " Dieu merci, nous " ne sommes pas des ivrognes, il faut bien recevoir ses " amis, nous n'avons pas l'envie de faire de grossière- " tés à personne: nous ne prenons de boissons que pour " notre besoin"... L'épouse infortunée conjurait-elle son mari avec larmes de ne pas tant dépenser pour la boisson : lui faisait-elle voir que les enfans étaient presque nus ; qu'il était tems de mettre quelque chose

de côté pour les envoyer à l'école ; que mille choses nécessaires manquaient dans la maison: elle ne recevait ordinairement, pour toute réponse, que ces paroles: "je "travaille fort, et si je prends de la boisson, c'est que "j'en ai besoin." Et malheur à la pauvre femme, si elle osait, après cela, se plaindre ; quelqu'affreux blasphême prononcé avec fureur, et souvent des coups lui avaient bientôt fermé la bouche.

Et le père malheureux voyait, en peu de tems, l'intempérance de ses enfans dévorer les biens qu'il n'avait acquis qu'avec tant de peines, qu'il avait arrosés de tant de sueurs. Il conjurait Dieu d'abréger ses jours, pour n'avoir pas la douleur d'être témoin de la ruine complète et du déshonneur de sa famille. Et lorsque la mort, trop lente à son gré, venait enfin terminer ses peines, ses dernières paroles étaient de maudire la boisson qui avait répandu le deuil et l'amertune sur ses dernières années, et qui lui avait comme creusé son tombeau... Et le ministre de Jésus-Christ, voyant inutiles les efforts qu'il fesait pour toucher, convertir les ivrognes, déplorait, tous les jours, les funestes effets de la boisson.

Et la mère désolée, qui n'avait souvent que des larmes à donner à ses enfans qui lui demandaient du pain, maudissait la boisson qui arrachait, tous les jours, à son mari le prix de ses sueurs et de ses travaux.

Mais si toutes ces larmes, tous ces gémissemens, tous ces cruels désespoirs n'ont pu servir à corriger les ivrognes, ils serviront au moins à constater un fait : *c'est que les boissons fortes nous ont fait du mal......* oui, et ce qui est trop oublié, et ce que nous ne saurions jamais assez répéter, c'est que le mal qu'elles nous ont fait, *elles ne l'ont jamais racheté, elles ne pourront jamais le racheter* non plus par aucun bien. Trop long-tems nous avons cru qu'elles étaient un don que Dieu nous avait fait dans sa bonté, comme le pain et les autres nourritures qu'il nous donne ; mais c'est une erreur funeste, et il n'y a que notre cruel et constant *ennemi* qui a pu gagner à l'accréditer parmi nous. Il

a fait, à notre égard, ce qu'il fit autrefois dans le paradis terrestre lorsqu'il trompa notre mère Eve : il n'a fait que répéter son premier mensonge: " Mange de ce " fruit, et tu ne mourras pas, dit-il à la première femme, " il ne t'en arrivera que du bien; ce fruit ne donne pas la " mort comme Dieu te l'a dit." Il a fait appeler *eau de vie*, une liqueur dévorante dont le nom aurait plutôt dû être *eau de feu et de mort.* Comme nos premiers parens, nous y avons goûté, nous en avons fait un de nos breuvages les plus ordinaires ; et la ruine, et les forfaits de tout genre, et la mort, sous ses aspects les plus hideux, ont suivi de près notre imprudence, et ont couvert notre terre de désolation. Les lèvres encore teintes de ces détestables boissons, on a vu l'enfant méconnaître, frapper, égorger son père...... l'ami enfoncer le poignard dans le cœur de son ami ; l'époux déchirer sans pitié la femme qu'il aimait, qu'il adorait auparavant ; rempli de ces boissons, on a vu mille fois le père oublier tous les sentimens de la nature jusqu'au point d'arracher, de la bouche de ses enfans, le dernier morceau de pain qu'ils avaient, pour se procurer le moyen d'étancher la soif dévorante qu'il éprouvait.

Puisque nous avons imité nos premiers parens dans la funeste erreur qu'ils commirent, de chercher leur bien et leur bonheur dans un fruit qui n'était propre qu'à faire tomber tous les maux sur eux ; ouvrons donc aussi les yeux comme eux. Voyons de quels biens les boissons nous ont privés, à quelle affreuse nudité elles ont réduit une grande partie de ceux qui en font usage. Assez long-tems nous les avons regardées avec estime, avec respect, j'ôserais dire, avec amour : nous leur avons donné comme la première place dans nos maisons. Nous les regardions comme le plus bel ornement de nos tables. Nous les offrions à nos amis comme le signe de nos bons souhaits à leur égard. Voyons aujourd'hui les droits qu'elles ont à tant d'estime, à tant d'honneur, et nous ne serons pas long-tems à comprendre qu'elle ne méritent que notre mépris et notre haine.

L'histoire nous a conservé les noms de plusieurs

peuples qui rendaient les honneurs divins à des bêtes féroces ou stupides, et qui les bénissaient et les estimaient comme les auteurs de tous leurs biens. Nous les avons en quelque sorte imités, dans ce que nous ôserions presqu'appeler le culte extravagant que nous avons rendu aux boissons fortes. Nous avons placé haut dans notre estime et notre confiance ces boissons malfaisantes ; et fermant follement les yeux sur les maux épouvantables qu'elles nous causaient, nous nous obstinions à les regarder comme bonnes et utiles en mille circonstances où elles ne nous faisaient que du mal.

Nous savons que les Indiens adorent un serpent venimeux, dont la morsure est suivie de la mort la plus cruelle et la plus prompte. Ils gardent même quelquefois cet animal au milieu d'eux, et lui donnent une place honorable dans la maison. Voilà presque ce que nous avons fait à l'égard des boissons. Jamais les serpens les plus redoutables n'ont fait autant de victimes par leurs mortels poisons chez les Indiens, jamais ils n'ont fait couler autant de larmes, ni détruit autant de familles que les boissons parmi nous.

Et, cependant, il y a encore des personnes qui ont le triste courage de prendre leur défense, qui crient à l'excès, au fanatisme contre ceux qui parlent de les détruire ; qui se mettent presqu'en colère lorsqu'on parle de cette moderne divinité en termes peu polis. Et, lorsqu'on cherche à faire passer, dans le cœur des peuples, l'horreur dont on est si naturellement saisi à la vue du mal qu'elles nous font, " prenez garde, dit-on, " à vos expressions, souvenez-vous que les boissons " sont l'ouvrage de Dieu."

Oui, répondrons-nous, les boissons, comme toute créature, toute matière, sortent des mains de Dieu, sans doute ; mais, si elles sont créatures de Dieu, elles le sont comme le fruit de l'arbre de la science auquel il n'était pas bon de toucher quoiqu'il sortît des mains de Dieu. Elles sont les créatures de Dieu : oui, mais comme les tigres et les lions, qu'il faut craindre et fuir ;

comme le loup qu'il faut pourtant chasser loin du troupeau, et dont souvent même on met la tête à prix ; comme le serpent à qui Dieu dit : "Je mettrai une éter-"nelle inimitié entre la femme et toi, entre sa postérité "et la tienne." Elles sont les créatures de Dieu comme l'arsénic, l'opium et tous les autres poisons que Dieu a mis sur la terre, et qui, quoique bons et utiles à l'homme dans certains cas rares, sont pourtant mis au nombre des choses qu'il faut éloigner de nos lèvres et de celles de nos enfans. Les boissons fortes sont les créatures de Dieu: oui, mais n'est-il pas bien admirable et ne devrait-il pas être dans la bouche de tous les pères, le discours, rapporté par le Révd. Père DE SMET, d'un grand chef sauvage à un marchand qui voulait vendre des boissons fortes à sa tribu: "A quoi bon votre eau "de feu ; elle ne fait que du mal, elle brûle la gorge "et l'estomac : elle rend l'homme pareil à un ours en "colère ; il mord, il gratte, il hurle sans savoir ce "qu'il fait. Portez cet eau à nos ennemis ; ils se tue-"ront entre eux, et leurs femmes et leurs enfans feront "pitié : pour nous, nous sommes bien assez fous sans "cela." Les boissons fortes sont les créatures de Dieu: oui, encore fois, mais comme le fer que mon ennemi a aiguisé pour me percer le sein, et que je ne regarde plus qu'en frémissant ; comme le couteau sanglant que j'ai retiré du cœur de mon ami, de mon frère. Ce fer, ce couteau me seront pour toujours un objet d'horreur, je ne m'en servirai jamais ; et lorsque je les regarderai, mon sang se glacera dans mes veines...... Elles sont les créatures de Dieu, comme la montagne de Gelboé que David chargea de malédictions, parce qu'elle avait bu le sang de Saül et de Jonathas. Elles le sont comme ces nations perfides que Dieu commanda de détruire entièrement, parce qu'elles avaient fait pécher son peuple. Elles sont enfin les créatures de Dieu comme l'œil, le pied, la main que J.-C. veut pourtant qu'on coupe, qu'on détruise, qu'on arrache, qu'on brûle lorsqu'ils sont devenus un sujet de péché!......

Ah ! si vous saviez comme elles sont sales et dégoutantes les mains qui font les boissons dont vous prenez

la défense, il nous semble que vous hésiteriez à les appeler du beau nom de créatures de Dieu. Si vous vous fussiez donné la peine d'aller étudier les boissons fortes dans les distilleries, vous crainderiez de blasphêmer en leur donnant une si haute origine. En sortant du spectacle que vous auriez eu sous les yeux, si vous eussiez eu la force de dire: "ces boissons sont les créa- "tures de Dieu," vous eussiez ajouté : "mais la cupi- "dité de l'homme les a horriblement détournées de "leur fin première." Dieu avait donné le pur froment et les autres grains à l'homme pour se nourrir, et l'homme, au lieu de s'en servir pour la fin voulue par son créateur, a comme brisé l'œuvre de Dieu, et l'a changé, dans la distillerie, en un affreux poison.

Etes-vous jamais entré dans ces maisons ou plutôt dans ces espèces de portes d'enfer, où l'homme, par une science qu'il tourne à la perte de ses semblables, transforme le grain le plus sain, le plus nourrissant, dans un liquide dévorant, qui coule ensuite comme un fleuve de feu à travers nos campagnes, et qui laisse partout des traces si profondes et si lamentables de son passage. A peine êtes-vous sous ces voûtes sombres, que vous vous sentez comme suffoqués par une épaisse vapeur. D'immenses fourneaux, qui représentent les feux de l'enfer, laissent échapper comme un cercle de flammes autour d'énormes chaudières remplies d'une matière épaisse, sale et noire : on vous avertit de ne pas approcher, car ce qui boue là est d'une force si prodigieuse que la seule vapeur qui en sort peut faire perdre la vue. C'est le rum, dans sa première nature, non réduit……

Au-dessus de votre tête vous voyez d'énormes serpens de cuivre rouge dans lesquels vous entendez gronder le dévorant liquide qu'attendent d'immenses réservoirs souterrains. Les êtres malheureux, qui travaillent dans ces infectes demeures, n'ont presque plus rien de la figure humaine, tant ils sont comme suffoqués par l'atmosphère humide et brûlant qu'ils respirent. On dirait des spectres, tant ils semblent quelquefois épui-

sés, faibles et pâles. Encore une fois, si les boissons sont les créatures de Dieu, le Dieu qui les a faites, ou plutôt qui, dans sa colère, a permis que l'homme connût l'art de les faire, ne peut nous défendre de les fuir, de les avoir en horreur, non pas à cause de celui qui est créateur de toute chose, mais à cause du mal qu'elles nous font. Et comment les aimer quand on sait ce qui les compose ?

Voici la recette du rum, qui nous a été donnée par six personnes respectables qui ont travaillé elles-mêmes plusieurs années à en distiller.

" Nous certifions avoir travaillé plusieurs années " dans une distillerie de rum, et voilà comment on le " faisait: Après avoir fait bouillir le grain, on y je- " tait du *savon*, du *sang de beuf*, de la *chaux*, de la *po-* " *tasse*, de la *couperose*, et *une grande quantité d'eau* " *forte*. On faisait bouillir cet affreux mélange dans " d'immenses chaudières de cuivre, après quoi on fai- " sait passer tout cela dans d'énormes tuyaux de cuivre " remplis de ver-de-gris. Un jour, une de ces cruches " remplies de l'eau forte, dont on se servait, s'étant cas- " sée, le feu prit aussitôt, et on eut mille peines à l'é- " teindre. On faisait huit tonnes par jour de ce rum " qui passait pour d'excellente Jamaïque, et qui était " distribué et vendu dans les campagnes. Nous sommes " certains que cette boisson et toutes les autres " qui sont faites dans ce pays de la même ma- " nière, sont contraires à la santé, qu'elles ne peuvent " faire que du mal, voilà pourquoi nous y avons renon- " cée et que nous conjurons nos compatriotes d'y re- " noncer aussi !..."

Voilà cette boisson qu'on croyait si bonne et si utile, qu'on en prenait en toute circonstance ; qu'on croyait une chose si précieuse, qu'on en donnait à ses meilleurs amis. N'avions-nous pas le droit de dire que le démon seul a pu nous faire croire à sa prétendue utilité... Et si ce qu'on vient de lire n'est pas suffisant pour donner une invincible horreur des boissons fortes, voici, à ce qu'il nous semble, quelque chose de plus fort encore.

C'est l'opinion de plus de quatre cents des plus savans Médecins d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande sur les boissons. On verra par-là que les boissons, que Messieurs les Marchands font venir d'Angleterre, ou des Isles, ne valent pas mieux que celles qui sont distillées dans ce pays.

Le comité de la chambre des communes, chargé dernièrement de s'enquérir de l'étendue, des causes et des effets de l'ivrognerie dans le Royaume-Uni, a rapporté les témoignages suivans des premiers Médecins des trois Royaumes.

DUBLIN.—" Nous soussignés déclarons que c'est notre ferme conviction que rien ne pourrait plus tendre à améliorer la santé publique et à faire disparaître la plupart des maladies que *l'entière abstinence* des boissons spiritueuses. Signé par Alexandre Jackson, Médecin du gouvernement ; John Crampton, M. D. et Professeur de médecine ; R. Carmicael ; Philippe Crampton, premier Chirurgien de l'état ; J. Cheyne, M. D. Physicien général; A. Colles, Professeur de chirurgie, etc., etc. et par 43 autres comités médicaux d'Irlande.

EDIMBURGH.—Nous soussignés déclarons que nous sommes convaincus que les liqueurs spiritueuses ne peuvent être regardées comme un article de diète propre à donner des forces et de la santé, et que, si on s'en abstenait entièrement, la santé et le bonheur publics y gagneraient infiniment. Cette déclaration est signée par les quatre Professeurs de la faculté médicale de l'université ; par onze membres du collége de Médecine ; par le président et 27 membres du collége Royal des Chirurgiens, et par 34 autres des premiers Médecins d'Ecosse.

LEITH.—Nous soussignés certifions que nous sommes convaincus que les liqueurs spiritueuses, sous quelque nom et forme qu'elles soient, sont infiniment préjudiciables à la santé. Et qu'elles ne contiennent aucune qualité nutritive. Signé par MM. Anderson, M. C.; Robert Sims, M. D.; Charles Cheyne, Chirurgien;

George Kirk, M. D.; G. Combe, M. D.; Thomas Lade, M. D.; Thomas Craige, M. D.; John Coldstream, M. D.

YORK.—Nous soussignés certifions que les liqueurs spiritueuses ne sont, en aucune manière, nécessaires aux personnes en santé, et qu'au contraire, elles sont presque toutes sans exception toujours pernicieuses. Que leur entière disparition contribuerait infiniment à ramener la santé, les mœurs et le bonheur publics. Signé par 24 Médecins.

BRIGHTON.—Le certificat, signé par 24 Médecins de cette ville, est le même que celui ci-dessus : ainsi que celui de Bradfort, signé par 13; celui de Berwick, signé par 11 ; celui de Cheltenham, signé par 36 ; celui de Derby, signé par 19 ; de Leeds, par 47 ; de Manchester, par 17; de Nottingham, par 26; de Worchester, par 32 ; de celui de Gloucester, par 15; celui de Kilmarnock, par 8 ; de Lincoln, par 22. A ces témoignages nous avons à ajouter l'opinion du célèbre Sir Astley Cooper, qui écrit: " Personne ne déteste plus " que moi l'usage journalier des boissons fortes. Je " n'ai jamais voulu souffrir, dans ma maison, aucune es- " pèce de boissons spiritueuses, les regardant comme de " véritables démons. Et si le pauvre peuple pouvait " voir, comme moi, les maux de foie, les hydropisies, " les cruelles maladies de nerfs qui sont les consé- " quences immédiates de l'usage des boissons fortes ; il " saurait que les liqueurs spiritueuses ne sont rien autre " chose qu'un poison destructeur."

Edward Wilmer, Professeur de chimie de l'Université de Londres, écrit ce qui suit: " C'est mon intime con- " viction que les boissons spiritueuses ne peuvent ser- " vir pour nourrir et soutenir l'homme, et que les forces " du corps et la santé y gagneraient, si on cessait en- " tièrement d'en faire usage. Que l'usage journalier " de ces liqueurs minent la constitution, affaiblissent " l'esprit et dégradent le caractère.

Le comité, dans son rapport, parle ainsi des boissons spiritueuses: " Outre une infinité d'autre maux, elles

“ causent tous les ans la destruction d’une immense “ quantité de grains sains et nourrissans que la Pro- “ vidence donne à l’homme pour sa subsistance, et “ qu’elle change en affreux poison par la distillation. “ Les plus hautes autorités médicales, interrogées en “ grand nombre par le comité, se sont accordées à dire “ que les boissons fortes sont de véritables poisons pour “ l’homme, qu’il n’y a pas une seule circonstance où “ elles soient nécessaires, ou même utiles, aux per- “ sonnes en santé; et qu’elles sont toujours, dans tous “ les cas, et en quelque petite quantité que ce soit, per- “ nicieuses, destructives à proportion de ce qui en a “ été pris!”

Après ces documens, comment parler de modération, de tempérance, dans l’usage journalier des boissons fortes. En quoi consiste la vertu de la Tempérance? à faire un usage modéré des *bonnes* choses, et à s’abstenir des *mauvaises*... Dire qu’il peut y avoir *modération, tempérance* à faire usage, sans une absolue nécessité, d’une chose qui ne peut nous faire que du mal, est une contradiction dans les termes. Il est vrai qu’on nous a mille fois répété que les boissons étaient bonnes en telles et telles circonstances. Mais c’est en cela que nous avons été trompés: ceux qui nous tenaient ce langage étaient aussi ignorans que nous sur cette matière. Ils étaient même intéressés à nous tromper, parce que souvent ils aimaient la boisson, et que c’était plutôt la passion que la raison qui parlait en eux. Mais voilà plus de quatre cents hommes désintéressés qui ont fait une étude approfondie de la nature des boissons fortes, qui en ont examiné les effets, ont consciencieusement pesé le bien et le mal qu’elles procurent à l’homme, par rapport à sa santé, dans les différentes circonstances de la vie; et voilà que *tous* déclarent qu’elles ne font aucun bien, qu’au contraire, elles sont toujours dommageables. Ils disent que, quelque nom que portent ces boissons, elles ne sont au fond qu’un poison destructeur. Et on feindrait, après cela, d’être indécis sur l’usage qu’on en doit faire!

Le Dieu tout-puissant qui me défend d'enfoncer le poignard dans mon sein, me défend également de boire des liqueurs que la science et l'expérience prouvent être destructives de la vie qui m'a été donnée.

Si c'était une chose *inutile* de prendre des boissons fortes, je ne devrais pas en boire; et la raison en est que le Souverain Juge, qui doit me punir d'une parole *inutile*, ne me punira pas moins si je fais une chose *inutile*. Et plût à Dieu que le seul mal, qu'on peut dire de la boisson, eut été d'être inutile à ceux qui en ont fait usage. Mais elles ont ruiné, de fond en comble, les fortunes les plus solides; elles ont dégradé, au dessous de la brute, les intelligences les plus élevées; elles ont amené la désolation dans le sein des familles les plus faites pour être heureuses; elles ont visiblement et directement donné la mort à des milliers d'hommes; elles éteignent tous les jours, la religion dans le cœur de nos parens, de nos frères, de nos amis, de nos enfans; elles changent tous les jours, au milieu de nous, en bêtes féroces, les hommes souvent les mieux calculés à faire l'ornement et le soutien de la société; elles ont fait des milliers de veuves et d'orphelins; elles ont précipité dans l'enfer d'innombrables victimes; elles ont arraché à J. C. des millions d'âmes qu'il avait rachetées au prix de son sang. Et, à côté de tous ces maux épouvantables, elles n'ont jamais fait de bien à personne!

Jésus-Christ a dit: “ Tout arbre qui ne porte pas de “ bons fruits doit être coupé et jeté au feu;” ne peut-on pas dire que la boisson est cet arbre maudit dont le Sauveur parle, et qu'il faut détruire parce qu'il ne porte pas de bons fruits... En vérité, la boisson n'est-elle pas comme un arbre dont les fruits portent partout la désolation et la mort... Nous savons bien que les Français et les autres peuples qui cultivent la vigne ont d'excellens vins; nous savons que ces vins sont propres à fortifier l'homme et à le nourrir... Mais pour cela sommes-nous autorisés à nous servir des boissons qu'on nous offre dans ce pays sous le nom de vin de

Porte, de Madère, d'Eau-de-vie, etc. etc., lorsque tous les hommes les plus éclairés, et la science que nous pouvons avoir acquise nous-mêmes, nous apprennent que tous ces prétendus vins ne sont souvent que de dangereux breuvages que la cupidité, aidée par la chimie, nous compose, non pas pour nous donner des forces et de la santé, mais uniquement pour flatter notre palais, vider notre bourse, miner notre tempéramment et damner nos âmes?

Les Chinois, qui s'empoisonnent par milliers aujourd'hui avec l'opium que les Anglais leur portent au bout de leurs baïonnettes, pourraient répondre à leur prudent Empereur qui leur en interdit l'usage: " Les " Français ont de bons vins à boire, donc nous pouvons " boire de l'opium."... Ils seraient aussi bons logiciens que la plupart de nos buveurs de vin, qui s'excusent en disant que les vins français sont bons. Que m'importe qu'il ait plu, à M. le Marchand de boisson de donner à telle liqueur le nom de vin de Porte; d'appeler telle autre, " vin de Madère, d'Espagne et de Ténérif ?"

Dès lorsque par l'analyse, je m'aperçois, d'une manière infaillible, que la plupart de ces boissons n'ont que le nom et le goût de celles qu'elles représentent, et qu'elles sont un composé de substances propres uniquement à causer les plus grands ravages dans les organes que Dieu m'a données pour la conservation de ma vie; ne dois-je pas écouter la voix de la religion et de la raison, qui me commandent de m'en abstenir ?

Or, encore une fois, telle est notre position, dans la plupart des pays où Dieu n'a pas fait croître la vigne, que nous ne pouvons guères connaître les *bons* vins que de nom... Voilà au moins ce que nous disent tous les Français qui voyagent dans ce pays; voilà ce qu'a déclaré, en notre présence, devant une assemblée des plus respectables à Québec, Monseigneur l'Evêque de Nancy lui-même. Le témoignage de toutes ces personnes ne fait qu'ajouter un nouveau poids aux déclarations de tous les hommes versés dans la science de la

chimie qui s'accordent à dire, avec les 400 Médecins cités plus haut, et avec le savant Sir Astley Cooper, " que les liqueurs spiritueuses ne sont rien autre chose " qu'un poison destructeur."

Le Docteur Douglas, qu'on regarde avec raison comme un des plus savans Chimistes et un des meilleurs Médecins et Chirurgiens de Québec, a deux fois donné à cette ville, en présence de plus de deux mille citoyens, son opinion que les vins, les bières et les autres boissons fortes, en usage dans ce pays, étaient non seulement inutiles aux personnes en santé, mais que, pour peu qu'on en fit usage, même modérément, elles prédisposaient à une foule d'infirmités; qu'elles rendaient souvent incurables les maladies que le moindre soin aurait arrêtées; qu'elles paralysaient l'effet des remèdes les plus salutaires et les plus puissans; qu'elles étaient la cause de presque toutes les apoplexies, les goutes, les paralésies, les anévrismes, les maladies de nerfs, etc., etc... Non content de citer les noms les plus respectables à l'appui de sa doctrine, il a voulu montrer, par des preuves qu'on peut appeler infailibles et *physiques* que ces boissons ne pourraient produire que du mal. Deux fois à Québec, en présence de plusieurs milliers de personnes de la plus haute respectabilité, et une fois à Beauport, devant une nombreuse assemblée des habitans de cette Paroisse auxquels s'étaient joints Monsieur le Curé de Québec et plusieurs autres membres du clergé de la ville et des environs; il a analysé du vin de Madère et de Porte de la meilleure qualité, ainsi que de la bière de table, et il a fait voir que les premiers contenaient un sur quatre d'alcohol, et la dernière un sur huit!

Il a ensuite pris l'alcohol, extrait de grosse bière, et l'ayant mêlé avec un peu de sucre et d'éther et d'autres ingrédiens, il en a composé d'excellens vins de Porte, de Madère, de Champagne, et ensuite du brandy et du rum de première qualité. Il a terminé ses savantes et bien intéressantes expériences par conjurer ses concitoyens de ne jamais faire usage de ces boissons sans

une absolue nécessité, et de les mettre au nombre de ces violens remèdes, dont on ne doit se servir que très rarement sur l'ordre d'un habile Médecin.

Si, après cela, l'on venait nous dire: "Mais, si c'est " un si grand mal de boire du vin, pourquoi J.-C. en " a-t-il fait aux noces de Cana!" nous répondrions: " Si vous aviez du vin aussi doux, aussi bon, aussi sa- " lutaire que celui que Jésus-Christ créa lui-même, nous " ne vous blâmerions pas d'en faire usage, mais c'est " parce qu'il y a la distance du jour à la nuit, la diffé- " rence du bien au mal, entre les vins tels que Dieu " les a faits, et ceux que vous débitent vos Marchands, " que nous vous conjurons de n'en jamais goûter. Les " premiers étaient bons pour votre corps qu'ils auraient " fortifié, ils étaient bons même pour votre âme qu'ils " auraient élevée vers Dieu, tandis que ceux que vous " avez détruisent votre santé, appesantissent votre " âme, alimentent en vous toutes les mauvaises pas- " sions...."

Qu'on ne nous parle pas, non plus, du conseil que St. Paul donne à son bien-aimé disciple, de mettre un peu de vin dans son eau à cause de l'extrême faiblesse de son tempéramment. D'abord ce texte prouve tout le contraire de ce que désirent les personnes qui le citent à tout propos, sans en approfondir assez le sens. Il prouve que St. Paul et son disciple ne buvaient pas ordinairement de vin; et que, si nous voulions être leurs imitateurs, nous nous en priverions, nous aussi, avec joie, pour l'amour de J.-C. Si St. Timothée eut été dans l'habitude de boire du vin, St. Paul ne lui aurait pas enjoint si expressément d'en prendre. Or il est plus que probable que le disciple n'était en cela, comme dans tout le reste, que l'imitateur de son maître.

Mais dites-vous: " toujours est-il vrai que St. Paul " conseille à son disciple de prendre un peu de vin..." Oui, mais lisez tout le texte et vous verrez que, s'il lui donne ce conseil, c'est à cause de son faible tempéramment et de ses nombreuses infirmités. Il est visible qu'il ne lui aurait pas tenu ce langage s'il eut été fort et

bien portant... Il est surtout bien constaté, par ce texte, que l'Apôtre des nations n'aurait jamais eu la pensée de vous donner le conseil de boire du vin à vous, mon cher ami, dont la figure rubiconde, dont l'embonpoint auraient fait un si grand contraste avec le disciple de St. Paul.

En outre on sait que le vin, dans la Palestine, était extrêmement commun, qu'il était même le breuvage des plus pauvres du pays, et que, par conséquent, St. Paul, qui se faisait gloire de vivre pauvrement et du travail de ses mains, ne dérogeait en rien au régime de vie des pauvres lorsqu'il prenait du vin dans ses maladies, et qu'il conseillait à d'autres d'en prendre.

Le vin était la boisson des pauvres comme des riches. Ce n'était pas comme dans ce pays un luxe d'en avoir; il n'y avait pas, comme ici, que les riches et les heureux du siècle qui pussent s'en procurer. Il est donc plus que douteux que St. Paul eut bu du vin, s'il eut vécu dans notre pays, puisqu'il faut le faire venir à grands frais de plus de mille lieues de distance. Assurément St. Paul, qui gagnait si misérablement sa vie du travail de ses mains, comme il nous le rapporte lui-même, à faire des tentes, n'aurait pas eu souvent de pain sur sa table s'il eut vécu en Canada et qu'il eut voulu faire un usage journalier de *bons vins*.

Mais eussiez-vous une fortune telle, que vous pussiez vous procurer journellement les meilleurs vins de l'Europe, pour vous détourner d'en faire usage je ne vous parlerai pas des pauvres qui vous environnent et qui souffrent, qui n'ont pas de pain, sont nus, et abandonnés étendus sur un lit de douleur et qui vous appellent... Je ne vous parlerai pas de tant de bonnes œuvres qu'il faudrait commencer ou conduire à bonne fin, et qui réclament *toutes* nos ressources. Je ne vous parlerai pas... non; je vais me taire,... c'est la voix de St. Jérôme qui va se faire entendre. Voici ce que ce savant et saint Père de l'Eglise écrivait, du fond de son désert :

" Si je peux donner quelque conseil, si l'on veut " m'en croire sur mon expérience, le premier avis que

“ je donne, la première grâce que je demande, c'est
“ d'éviter le vin comme un poison. C'est la première
“ arme du démon contre la jeunesse. L'avarice ébranle
“ moins, l'orgueil enfle moins, l'ambition séduit moins.
“ Nous pouvons facilement nous dépouiller des autres
“ vices, mais celui-ci est un ennemi renfermé dans
“ nous. Le vin et la jeunesse, voilà un double foyer de
“ volupté. Pourquoi jeter de l'huile dans la flamme?
“ Pourquoi entretenir le feu dans un corps faible tout
“ brûlant déjà? Paul écrit à Timothée: *Usez d'un peu de*
“ *vin, à cause de votre estomac et de vos fréquentes ma-*
“ *ladies.* Voyez pour quels motifs l'Apôtre permet de
“ boire du vin, c'est dans la vue de remédier à des
“ douleurs d'estomac et à de fréquentes maladies. Et,
“ de peur que nous n'allassions, par hasard, nous faire
“ de nos maladies un prétexte, il ordonne de prendre
“ *fort peu* de vin......... D'ailleurs, St. Paul se souve-
“ nait d'avoir dit lui-même: “ *le vin est une source de*
“ *dissolution;*” et encore: “*Il est bon de ne point boire*
“ *de vin;*” *Noé but du vin et s'enivra.* Après l'ivresse,
“ suivit la nudité du corps, et l'intempérance enfanta
“ l'impureté. Loth, cet ami de Dieu, qui fut sauvé
“ sur la montagne, et qui, seul, de tant de milliers
“ d'hommes, avait été trouvé juste, est enivré, et
“ commet la plus abominable action...... Et quoique
“ la volonté n'ait aucune part au crime, l'erreur toute-
“ fois ne laisse pas d'être coupable.

“ Elie fuyait Jézabel, et, fatigué, se reposait sous
“ un chêne dans la solitude: un Ange vient à lui, le
“ réveille et lui dit: *Lève-toi, et mange. Elie regarde,*
“ *et il vit auprès de sa tête un pain cuit sous la cendre*
“ *et un vase d'eau.* Est-ce que Dieu ne pouvait pas lui
“ envoyer un vin délicieux?”

Voilà ce qu'a pensé, et comment a parlé un des plus savans comme des plus saints prêtres dont l'Eglise s'honore, touchant l'usage du vin. Et nous aurions à citer encore bien d'autres témoignages de l'antiquité non seulement chrétienne, mais païenne contre le vin, si les bornes, que nous nous sommes prescrites dans cet

ouvrage, ne nous rendaient la chose impossible... Mais que n'aurait pas dit St. Jérôme s'il avait eu à parler, comme nous, des détestables boissons dont on empoisonne notre malheureux peuple, sous les noms de bière, rum, vin, wiskey, etc., etc.... Que n'aurait-il pas dit contre l'usage journalier même du *bon* vin s'il avait eu, comme nous, à parler à des hommes qui ne peuvent se procurer cette jouissance sans faire des dépenses énormes et excessives au regard de leur fortune et de celle de notre pauvre pays où tout est encore à créer? Quelles foudres d'éloquence ces oracles du sanctuaire n'auraient-ils pas fait entendre contre la boisson, si, comme dans nos pays du Nord, elle eut été la grande plaie des peuples, le premier et le plus redoutable ennemi de la croix, et eut été posée, par le démon, comme le plus grand obstacle à l'effusion des grâces et des lumières de l'Evangile non seulement parmi nous, mais encore chez les nouveaux peuples qu'on cherche à tirer des ténèbres de l'idolâtrie.

Il nous semble que la lettre suivante, que nous avons reçue de M. le Coronaire de Québec, est encore de nature à prouver le mal que la boisson nous a fait, et est bien propre à nous y faire renoncer pour toujours:

" Révérend Monsieur,

" J'ai l'honneur de répondre à votre lettre du 5 Décembre, 1841. Votre première question est conçue en ces termes:

" Sur le nombre des morts subites et d'accidens
" déplorables, dont vous prenez connaissance tous les
" ans, quelle est la proportion de celles causées di-
" rectement ou indirectement par l'usage des boissons
" fortes?"

" *Réponse.*—J'ai le chagrin de vous dire que la très grande partie, au moins les $\frac{7}{8}$, des personnes qui perdent la vie par mort subite, par accident, par suicide, ne doivent ce malheur qu'à l'usage des boissons fortes.

" Parmi ces tristes événemens dont j'ai été obligé de prendre note, je me permettrai de vous en citer quel-

ques-uns, dont les circonstances m'ont le plus frappé. Puisse le peuple Canadien, que vous cherchez à régénérer, refléchir sérieusement sur les maux sans nombre qu'il attire sur lui par l'usage des abominables boissons qui nous sont importées. Puisse-t-il pour toujours les bannir loin de ce pays. Si chacun était, comme moi, témoin des maux que la boisson fait dans ce pauvre pays, vous n'auriez pas grand peine à porter tout le monde à y renoncer, surtout quand on considérerait qu'à côté du mal qu'elles font, elles ne procurent aucun bien réel à l'homme.

" Les faits que je vais vous citer sont ceux qui me viennent, en ce moment, à la mémoire, et dont j'ai le plus authentiqué les particularités. Mais je vous assure qu'ils sont loin d'être les plus atroces.

" 1.—Charles......, sans être un ivrogne, aimait cependant la boisson lorsqu'il se maria. Son métier d'arrimeur lui faisait gagner de grosses gages en été, et en hiver un petit commerce, qu'il tenait dans sa maison, lui rapportait plus qu'il ne fallait pour payer les dépenses journalières. Il s'acquit bientôt une couple de jolies propriétés. Sa femme lui avait déjà donné deux enfans, lorsqu'elle s'aperçut qu'il commençait à faire beaucoup de dépenses et à négliger ses affaires pour l'amour de la boisson. Elle voulut lui faire des remontrances : mais il était trop tard; ses avis ne firent qu'aigrir son caractère, l'éloigner de sa maison, et le précipiter de plus en plus dans l'abîme de l'ivrognerie. Bientôt, ce qu'il avait gagné dans ses années de bonne conduite fut dissipé; et la femme, pour se consoler de l'affreuse misère dans laquelle elle allait tomber, se mit à boire aussi. Il est impossible de décrire l'état de cette malheureuse famille.

" Cet homme infortuné, frappé un jour de sa dégradation, se jette dans le corps une dose de boisson encore plus forte que de coutume. Puis il saisit un pistolet, et se décharge le coup à bout portant dans le côté. Il tombe sans connaissance, le bas-ventre ouvert, baigné dans son sang. Il était dans un état horrible. Les

gens du voisinage courent aussitôt chercher M. le Docteur, qui ne restait pas loin de là. Dans l'intervalle sa connaissance lui était revenue. En apercevant le Médecin, " Bonjour, dit-il, M. le Dr., vous " venez sans doute pour me guérir; mais auparavant " il faut prendre un coup ensemble." Puis il fait d'incroyables efforts pour mettre la main dans son gousset, afin d'en tirer un écu, avec lequel, dit-il, il veut envoyer chercher du rum. Mais il n'a pas le tems de retirer de son gousset sa main couverte de sang qu'il expire!

"Le Médecin, les assistans et moi, qui suis appelé un instant après, quoique accoutumés à voir bien des horreurs, restons saisis d'épouvante.

"2.—Louis......, issu d'une de nos meilleures familles de campagne, avait reçu une excellente éducation dans le Collége de...... Il s'y fit remarquer par ses talens et ses bonnes qualités. Ses études achevées, il se maria à une jeune et très aimable demoiselle, qui put jouir de quelques années de bonheur avec lui. Il s'était acquis l'estime de ses concitoyens, et il reçut même du gouvernement une charge de confiance. Il avait beaucoup d'amis, au nombre desquels je me félicitais d'être. Mais il aimait la boisson, et ce fut la cause de tous ses malheurs. Ce vice, qui va toujours croissant, le posséda tellement à la fin, que pour le satisfaire il négligea ses affaires. Bientôt sa fortune se trouva réduite presque au néant, son esprit s'affaiblit. Ne se sentant pas la force de supporter ses malheurs ni le courage de quitter la boisson, l'horrible pensée de se détruire s'empare de lui; il s'éloigne sans que personne ne soupçonne son dessein: il s'attache une pierre au cou et va se jeter dans la rivière......, sur les bords de laquelle j'ai eu la douleur d'aller inspecter son cadavre! Telle a été la fin déplorable de cet homme infortuné, qui, sans la boisson, par ses bonnes qualités, aurait fait le bonheur de sa famille, et l'honneur de son pays.

"3.—Noël......, excellent ouvrier, s'était acquis une certaine aisance, par son industrie, son assiduité au travail, et la bonne conduite de son excellente femme.

Il avait été, jusqu'à un certain âge, sans prendre aucune sorte de boisson; mais enfin, sollicité par ses amis, il consent à y goûter, et dissipe en peu de tems tout ce qu'il avait d'abord gagné. Tombé par sa faute, avec sa famille, dans la plus affreuse misère, deux fois il cherche à se détruire, et deux fois sa pauvre femme vole à son secours, et l'arrache à la mort. Mais bientôt il profite des ténèbres de la nuit, prend une corde et se pend au chevet de son lit! Et c'est dans cet horrible état que sa femme et ses enfans le trouvent au sortir de leur premier sommeil.

"4.—La plupart des morts subites sont dues à l'effet des boissons fortes. On se tromperait fort si l'on croyait qu'il faut toujours une grande quantité de boisson pour tuer un homme. Quelques verres, bus avec des amis, sans suffire pour enivrer, ont maintes fois eu l'effet d'un coup de pistolet dans la tête ou dans le corps, par les ravages subits et étonnans qu'ils y ont causés. J'ai souvent été appelé pour de semblables cas. J'en suis toujours revenu l'esprit de plus en plus rempli de dégoût et d'horreur pour ces dévorantes boissons qui sont malheureusement d'un si fréquent usage dans *toutes les classes* de la société. On dit souvent: une telle personne est morte d'apoplexie, d'hémorrhagie, de consomption. Tous ces mots ne sont, le plus souvent, qu'un voile dont notre ignorance se sert pour cacher le *suicide* par la boisson. Si on ouvre les cadavres de ces personnes qu'on dit mortes d'apoplexie, de ruptures des vaisseaux sanguins, de consomption, on voit à ne pouvoir s'y tromper, généralement, que les ravages de l'alcohol sont les seules et immédiates causes de ces morts funestes.

"5.—Il n'y a pas bien long-tems, je fus appelé, dans une campagne, pour visiter le cadavre d'un vieillard, mort subitement à l'âge de 80 ans; cet homme avait, à ce qu'on me dit, fait excessivement usage de boisson toute sa vie, s'était toujours bien porté, et se moquait, en apparence avec de bonnes raisons, de ceux qui disent que les boissons fortes ruinent le tempéramment. Le

Chirurgien ouvre son corps en ma présence et devant le jury. Quel n'est pas notre étonnement de voir qu'il n'avait pas gros comme le pouce de foie. Tout avait été entièrement brûlé par la boisson: à la place du foie, il n'y avait plus qu'un affreux amas de matière coagulée; au reste, tous ses autres organes étaient dans un état parfait de conservation, et, sans la boisson, il aurait encore pu vivre un grand nombre d'années.

"6.—George......, gros habitant de campagne, était à la tête d'une nombreuse famille qu'il soutenait honorablement. Mais, comme il partageait, avec un grand nombre d'autres Canadiens, la funeste pensée que les boissons donnent de la force à l'homme, il en buvait à proportion de ses grands travaux. Un jour que la chaleur s'annonçait devoir être excessive, pour mieux la supporter, il prend une dose plus forte que de coutume; ce fut son coup de mort; l'alcohol lui monte à la tête; porte l'emflammation dans le cerveau, et il meurt presque sur le champ. La déclaration du savant Chirurgien que j'appelai, fut qu'il était mort d'une enflammation de cerveau causée par la boisson.

" 7.—Le fait suivant, que j'ai eu la douleur d'authentiquer, est encore bien déplorable, et prouve combien les parens devraient être attentifs à ce que leurs enfans ignorassent jusqu'au nom des boissons fortes.—Une jeune fille appartenant à une famille respectable, mais dans laquelle il se faisait un grand usage de boisson, en avait contracté secrètement le goût dès son bas âge. Ses parens qui s'en aperçurent, n'en firent pas d'abord grand cas. Ils espéraient que ce mauvais penchant se détruirait avec l'âge; mais il en fut, comme il est ordinairement, le contraire; sa passion ne fit que croître avec l'âge. Ayant atteint sa 17e ou 18e année, et fatiguée de la gêne de la maison paternelle, et surtout des remontrances de sa mère, elle part un jour et vient en ville se jeter dans une mauvaise maison. Elle continue à boire, et au bout de deux ans je suis appelé à visiter son hideux cadavre. Elle était morte dans un état complet d'ivresse, et était brisée des coups qu'elle

avait reçus la veille en se battant avec trois autres malheureuses!

" 8.—Augustin......, jeune matelot canadien, et excellent jeune homme, vient en ville, rencontre quelques amis qui l'entraînent à l'auberge presque malgré lui. Il s'enivre, et revient à son bord dans cet état. Il veut danser, gambader devant le reste de l'équipage: il tombe, roule à l'eau et se noie! Il était le seul soutien d'une vieille mère infortunée.

" 9.—Cyprien......, petit commerçant, s'enivre dans une auberge qui se trouvait sur le bord d'une rivière qu'il voulait traverser. Puis il s'embarque dans cet état; arrivé au milieu du courant, un excès de phrénésie s'empare de lui, il s'élance à l'eau et se noie sous les yeux des rameurs épouvantés. Le lendemain je suis appelé à authentiquer sur son cadavre que la boisson est le plus redoutable ennemi de l'homme, et que tout ce qu'il y a de bon dans la société devrait travailler à la détruire jusque dans sa racine.

" 10.—Marie......, femme de la campagne, d'un certain âge, et mère d'enfans très respectables, était malheureusement adonnée à la boisson. Elle vient en ville pendant l'hiver, s'enivre, veut retourner chez elle le soir, perd le chemin, et est trouvée gelée à mort le lendemain au milieu d'un champ. Et que de morts semblables à celle-là dont j'ai eu la triste nécessité d'enrégistrer la cause?

" Beaucoup de personnes adonnées à la boisson meurent subitement tous les ans. Lorsqu'on ouvre leurs cadavres, on voit que c'est le manque de nourriture qui les a fait périr. On sait qu'une personne qui boit des liqueurs fortes perd bientôt le sentiment de la faim: oublie, dans son ivresse, de donner la substance à son corps qui tombe de faiblesse et qui laisse partir la pauvre âme pour l'autre monde. Parmi nombre de ces cas déplorables en voici un:

" 11.—Emilie....., épouse de........., était extrêmement adonnée à la boisson; son mari, fatigué de ses excès, la renferme et lui donne autant de boissons

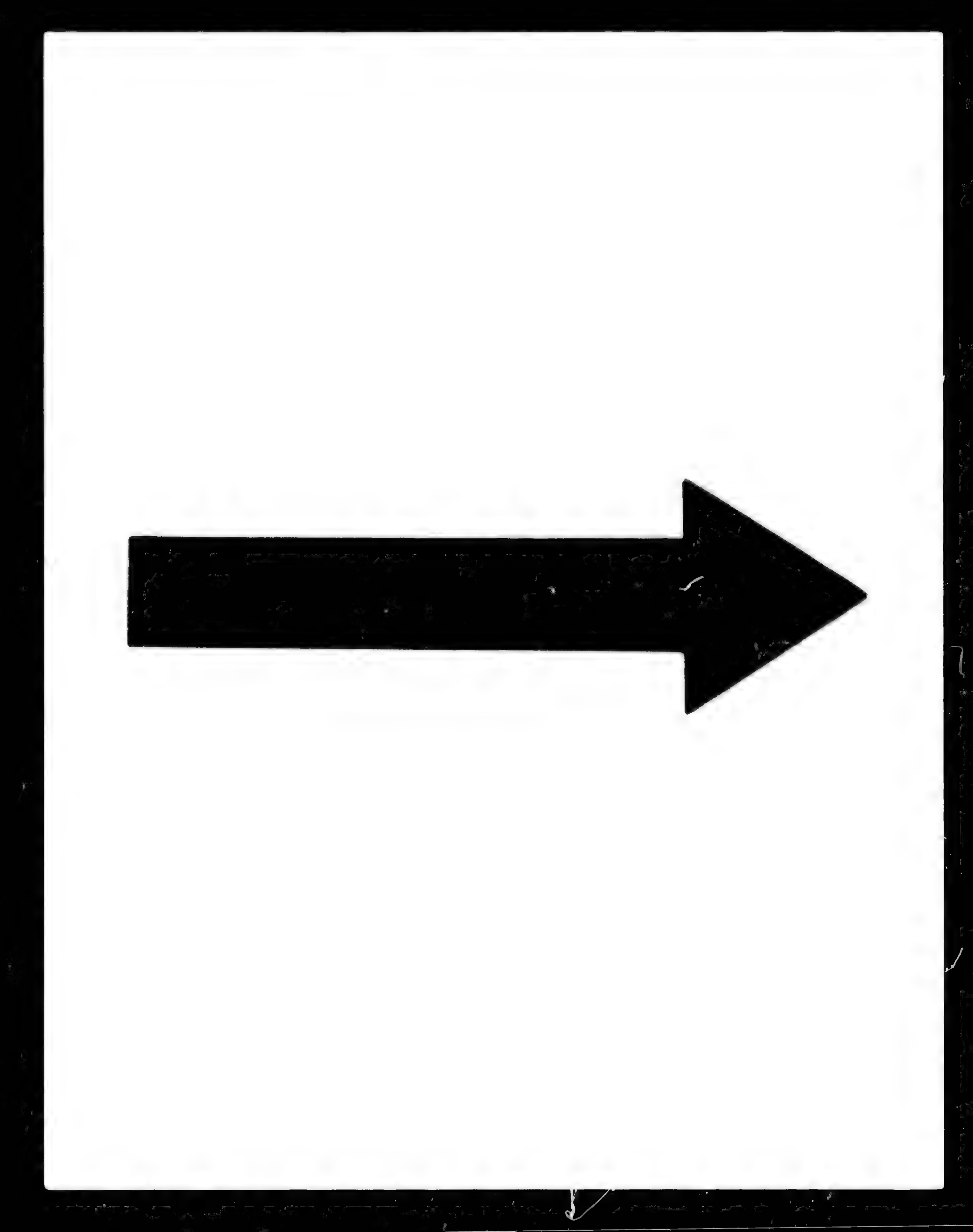
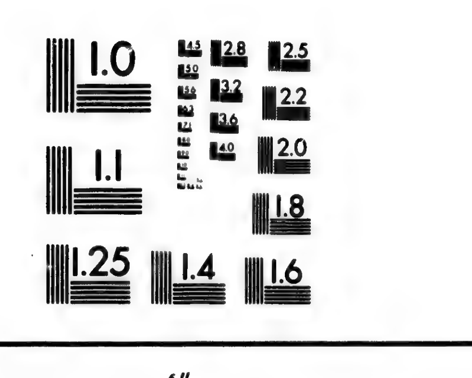


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





fortes qu'elle en désire. Pendant quinze jours, elle en prend excessivement et meurt subitement au bout de ce tems.

"Son cadavre, qui est ouvert devant moi, nous présente un spectacle d'horreur presqu'impossible à décrire. Son foie, horriblement gonflé, était durci comme une pierre. Ses poumons étaient dans un état de décomposition affreuse. Le Chirurgien déclare que la boisson seule avait causé ces ravages.

"12.—Je fus appelé, il y a quelque tems, à examiner la cause de la mort subite d'un enfant de deux ans; et voici le triste récit que nous firent les témoins de ce lamentable événement. La mère, qui passait pour aimer la boisson, était sortie sans dire où elle allait. L'heure du repas arrive, son mari, voyant qu'elle ne venait pas, est inquiet et sort pour la chercher; il la trouve à quelques pas de sa maison, tombée dans un état complet d'ivresse sur son malheureux enfant qu'elle avait étouffé sous le poids de son corps. Et plût à Dieu que cette femme fût la seule qui ait causé la mort de son enfant par sa passion pour la boisson. Mais elle n'est pas la seule; malheur aux pauvres enfans qui ont des mères tant soit peu adonnées à l'usage des boissons fortes. Les anciens Romains punissaient de mort les femmes qui aimaient trop le vin. Ils agissaient sagement.

"Je vous citerais bien d'autres traits, dont mes livres sont remplis, des funestes effets de la boisson; mais ce serait à ne jamais finir, et je serais véritablement embarrassé sur le choix. Je me contenterai donc de continuer à répondre simplement aux questions que vous me faites l'honneur de m'adresser. Votre seconde question est conçue en ces termes: "Combien, année "commune, de personnes se noyent, combien se suici- "dent, combien périssent d'autres manières aussi "funestes?" *Réponse:* Dans chaque année, à quelque chose près, il est trouvé entre 30 à 50 noyés, qui sont reconnus pour être des matelots, des gens employés à bord des petites goëlettes, chaloupes, bateaux, et sur

les quais, etc. Ceux-ci sont généralement des Canadiens, qui, ayant pris un coup ou deux de boissons fortes, deviennent trop hardis, affrontent le danger, et courent après une mort funeste.—Le nombre des suicides varie depuis un, deux, jusqu'à dix par année, sur un total de 59 à 72 enquêtes que le Coronaire tient avec un juré pendant les années communes.

" Votre troisième question est: " Depuis que la Société " de Tempérance fait quelque progrès parmi le peuple " Canadien, avez-vous remarqué que les morts subites et " funestes soient devenues plus rares ?" *Réponse:* Je puis vous assurer que le nombre de morts par apoplexies, épilepsies, délire, etc., toutes généralement causées par l'usage des boissons fortes, ont été beaucoup plus rares depuis l'établissement des Sociétés de Tempérance. Le nombre des enquêtes n'a pas diminué dans la saison de la navigation, à cause de l'augmentation de la marine ; mais, depuis que la navigation se ferme, à présent qu'il ne reste plus que la population Canadienne, qui se corrige par l'heureuse influence de la Société de Tempérance, le nombre de morts accidentelles et funestes est diminué d'une manière bien visible et bien consolante.

Personne ne peut fermer les yeux sur le bon effet que la Société de Tempérance a déjà eu parmi nous. Nous voyons régner l'aisance dans bien des familles que la misère et mille privations accablaient tous les jours dans la ville et les villages. Beaucoup de personnes ont recouvré leur santé et refait leur tempérament depuis qu'elles se sont jointes aux Sociétés de Tempérance, et qu'elles ont entièrement quitté la boisson. Beaucoup d'auberges ont été fermées parce qu'elles n'étaient plus fréquentées.

" A la 4e. question qui est ainsi : " Si on parvenait à " détruire l'usage des boissons fortes parmi notre " peuple, pensez-vous que le nombre de morts funestes " diminuerait considérablement, et qu'il en résulterait " beaucoup de bien." *Réponse:* Oui, Monsieur, je le pense ; si, comme il faut l'espérer, l'usage des boissons

spiritueuses cesse, les accidens et les morts funestes deviendront aussi rares qu'ils sont aujourd'hui fréquens.

"Et les biens qui en résulteraient, pour la société en général, comme pour les particuliers, sont incalculables.

"J'ai l'honneur d'être,
"Monsieur,
"Votre très-humble serviteur,
"B. PANET, Cor."

Nous eûmes le bonheur, il y a peu de tems, de nous trouver avec un de ces hommes admirables dont les nobles sacrifices, dont les vertus héroïques ne seront jamais bien compris par le monde, mais qui seront magnifiquement récompensés au ciel. C'est un Missionnaire dont nous taisons le nom, à regret, pour ne pas blesser sa modestie. Il venait de parcourir plus de 150 lieues de pays. Il avait couru bien des dangers pour sa vie pendant ce voyage. Il lui avait fallu sauter, dans un fragile canot, bien des rapides ; franchir bien des lacs et des rivières, coucher sur la terre nue, et n'avoir souvent, pour abri que la voute du ciel. Après s'être vu couvert de sueurs, haletant de fatigue, écrasé sous le poids de la chaleur pendant le jour; souvent la nuit il était glacé par une pluie qui le mouillait jusqu'aux os.

Mais ses peines lui paraissaient douces ; et il avait franchi, avec une sainte joie, les rochers, les montagnes, les forêts et les lacs ; car il avait une croix collée sur son cœur, et il marchait à la suite du BON PASTEUR, à la recherche d'environ cinq mille pauvres jeunes Canadiens, répandus sur les rives de l'Ottawa, et occupés, six mois de l'année, à la coupe des bois. L'Eglise l'avait envoyé porter à ces jeunes gens, abandonnés à eux-mêmes, et comme perdus au milieu de ces immenses forêts, des paroles de consolation, de force, de paix et d'amour de Dieu. Il nous racontait les événemens les plus remarquables de cette mission, et quoique le

Seigneur eut béni ses travaux au-delà même de ses espérances, son cœur paraissait noyé de tristesse; sa voix tremblante nous disait qu'il avait peine à retenir des soupirs et des sanglots; et des larmes même, toujours prêtes à couler, mouillaient ses paupières et roulaient dans ses yeux, pendant qu'il nous parlait. "La plus "grande partie de ces jeunes gens, nous disait-il avec "un accent de douleur qui nous fit mal jusqu'au fond "de l'âme, sont courageux, aimables et bons comme "tous nos Canadiens: mais la plupart sont adonnés à "l'ivrognerie, et l'usage de la boisson attire, sur eux, "tous les maux! Ce printems encore, plus de 80 de "ces jeunes gens, que j'avais vus et tant aimés pendant "ma mission, sont péris misérablement, ou écrasés "par la chute des arbres, ou noyés sur les lacs et dans "les rapides. Eh bien! sur ces 80 infortunés, je suis "assuré (et je le tiens de sources malheureusement "trop certaines pour pouvoir en douter) que 70 étaient "ivres lorsque la mort les a frappés. Et des témoins "oculaires nous ont donné la désolante certitude "qu'un grand nombre, dans leur ivresse, venaient de "prononcer d'affreux blasphêmes, d'appeler même le "démon à leur aide, lorsqu'ils furent lancés aux pieds "de leur Souverain et redoutable Juge......!"

Mais le sort des jeunes gens qui ne périssent pas ainsi, est-il bien plus consolant pour la religion, la famille, la patrie? Ah! quel spectacle plus déchirant que ces milliers de jeunes Canadiens qui descendent, tous les ans, sur les cages. De retour de la coupe des bois, épuisés par un travail surhumain, par des privations incroyables; que font-ils dans leurs paroisses? La plupart n'en deviennent-ils pas le scandale et l'opprobre. Un mois s'est à peine écoulé qu'ils ont dépensé, en boissons et en débauches, l'argent qu'ils n'avaient gagné pourtant qu'au prix de tant de peines et de mille dangers.—Et cet immense commerce de bois, qui devrait porter la richesse et la vie partout, ne sert qu'à enrichir quelques étrangers, vendeurs de boissons, qui quitteront bientôt, comme nous l'avons déjà vu mille fois, le tonneau ou le

verre sale de la cantine, pour se monter sur des monceaux d'or, et y achever de nous arracher en grand, ce qu'ils n'avaient pu nous ôter en détail.

Encore une fois, est-ce la famille, la paroisse, le pays qui profitent de tant d'argent gagné au prix des sueurs des Canadiens dans la coupe des bois? Non. La boisson nous arrache toutes ces richesses.

Et cela est si vrai que rien n'est plus rare, dans nos campagnes, que de voir un homme qui a pu s'y établir honorablement après avoir cependant gagné beaucoup d'argent dans les chantiers.

Après de pareils faits dont nous sommes, tous les jours, les tristes témoins, qui se passent sous nos yeux, au sein de presque toutes nos paroisses, est-il besoin de conjurer tous les Pasteurs, tous les pères, tous les hommes qui peuvent exercer quelqu'influence sur les autres, de s'unir pour détruire partout l'usage des boissons fortes, et pour en inspirer de l'horreur, surtout aux jeunes gens? Mais, encore une fois, comment les jeunes gens pourront-ils faire ce sacrifice, si ceux que la Providence leur a donnés pour pères, n'ont pas la force de leur en donner l'exemple?

Si un loup passe dans un endroit et enlève une ou deux brebis, chacun s'arme aussitôt, et court après la bête féroce ; on la poursuit jusqu'à ce qu'on l'ait atteinte; on n'a de repos que lorsqu'elle est morte. Personne ne s'avise de crier aux chasseurs: "prenez garde " de frapper trop fort sur cette pauvre bête, elle est " innocente, elle ne sait ce qu'elle fait, souvenez-vous " que c'est une créature de Dieu!" Mais on la détruit sans pitié, parce qu'elle nous fait du mal, et qu'elle n'est propre à nous faire aucun bien...... On n'attend pas même qu'elle soit entrée dans notre bergerie; on ne lui permet pas de venir jusqu'au troupeau, sous prétexte que, si elle égorge quelque brebis, elle en laisse aussi beaucoup à qui elle ne fait aucun mal. Voilà comment on devrait agir et raisonner par rapport aux boissons fortes qui ont fait plus de mal aux hommes que tous les loups du monde. Il faut que chacun s'arme de

courage pour les détruire. N'attendons pas qu'elle nous aient fait mal, car alors il ne serait, pour ainsi dire, plus tems de les combattre.

A la vue des ravages qu'elles ont fait partout, ne vous endormez pas, en disant : " elles ne m'ont jamais fait de mal;" mais dites plutôt: "elles pourraient bien en faire à mes enfans, et voilà pourquoi je veux me mettre de la Société de Tempérance, ainsi que mes enfans, pour être tous à l'abri du danger sous son heureuse influence."

CHAPITRE V.

5°. Excepté comme remède.

Circonstances où il faut surtout éviter de prendre des boissons fortes.

On nous dira peut-être : " Nous sommes convaincus " que les boissons fortes ont fait plus de mal que de " bien, et que si on en détruisait l'usage, bien peu de " personnes auraient à souffrir ; mais est-ce qu'il n'y " a pas de circonstances où elles puissent être bonnes " et salutaires !" A cela nous répondrons : Les écrits des hommes les plus experts en cette matière ; les témoignages des plus savans Médecins d'Angleterre, des Etats-Unis et du Canada, s'accordent à dire qu'elles sont dangereuses et dommageables à l'homme dans presque toutes les circonstances où l'on est dans l'usage d'en prendre. Ils disent que, dans les cas rares où elles sont bonnes, elle peuvent toujours alors être suppléées par quelque chose de meilleur......

Elles sont très nuisibles à jeûn ; aussi les personnes qui en prennent avant leur déjeûner ou tout autre repas, sont-elles peu de tems sans s'apercevoir de leurs pernicieux effets. En peu d'années, et souvent en peu de mois, elles perdent complètement l'appétit ; elles ne sentent plus le besoin de manger, parce que l'organe de

l'estomac, que Dieu a chargé de nous avertir lorsque le corps a besoin de nourriture, est paralisé, brûlé par la boisson. De là vient que les personnes qui ont eu la mauvaise habitude d'en prendre à jeûn ne sont plus capables de déjeûner, sentent même comme une espèce de répugnance à prendre aucune nourriture. C'est alors qu'il faut prendre des *excitants*, et boire ce qu'on appelle le petit coup d'appétit. Mais l'estomac, chez nombre de personnes, se fait bientôt à ce petit coup, et exige quelque chose de plus: alors on augmente la dose...... et cette dose, ainsi augmentée, finit souvent par être encore insuffisante. Il faut alors l'augmenter encore jusqu'à ce qu'enfin...... Mais nous nous arrêtons pour demander à toute personne sensée, si ce n'est pas inconvenable, ridicule, nous ôserions dire honteux, de prendre ainsi ce coup d'appétit, dont l'usage est pourtant devenu, de nos jours, si commun et si à la mode! Nous devrions regarder la table comme un champ de bataille, funeste pour nous par mille défaites que le démon de la gourmandise nous a faites essuyer. Nous ne devrions nous avancer vers la table qu'armés pour combattre notre plus formidable ennemi ; et voilà que nous nous livrons à lui, pour ainsi dire, pieds et poings liés, avant même qu'il nous ait attaqués, en excitant, par toutes sortes de moyens, un appétit que nous devrions bien plutôt chercher à modérer, dans l'intérêt de nos corps autant que dans celui de nos âmes.

La table est dressée, l'heure du repas est arrivée; un homme s'avance pour y prendre place... c'est un chrétien. Il forme sur son front le signe de la croix, de cette croix sur laquelle son Sauveur Jésus a été abreuvé de fiel amer et de vinaigre...... Alors une pensée l'occupe...... Il est inquiet...... Savez-vous pourquoi? Il a peur de ne pas manger assez...... Il craint de n'avoir pas assez d'appétit...... Et pour augmenter cet appétit, il jette dans sa poitrine un liquide brûlant qui va si bien en agiter toutes les fibres qu'il ne pourra plus s'apercevoir lorsqu'il aura assez mangé. Voilà

qui serait incroyable si on ne le voyait tous les jours. Lorsqu'on se met à la table, notre seule inquiétude doit être que nous allons trop manger: et la crainte contraire est plus que puérile ; elle est inconvenable et honteuse...... Nous n'avons pas besoin de ces choses pour exciter l'appétit. Nous avons assez du démon qui nous exagère les bonnes qualités des mets, et qui nous crie, depuis le commencement jusqu'à la fin du repas : " Manges, manges, tu en as besoin."

Mais si les boissons fortes sont inutiles avant le repas; elles le sont encore plus pendant le repas.

D'après le témoignage des hommes les plus instruits sur ces matières, le plus puissant dissolvant que nous ayons pour notre nourriture est l'eau, et l'eau pure telle que Dieu nous la donne. Les boissons fortes, loin d'aider la digestion, comme quelques personnes le prétendent, l'arrêtent ; et ceux qui s'en servent pendant leurs repas sont infiniment plus sujets à avoir des vents, des rapports d'estomac, des indigestions que ceux qui boivent de l'eau. La raison en est bien claire. Veut-on conserver long-tems de la chair, ou toute autre substance sujette à la corruption : veut-on qu'elle devienne dure et *coriace*? on la fait tremper dans des boissons fortes, on l'en imbibe. De même, si les vivres que vous mettez dans votre estomac sont imbibées des liqueurs spiritueuses que vous buvez, loin d'être plus tendres et plus faciles à être digérées comme vous le pensiez, elle deviennent nécessairement plus dures ; et il faut alors que votre pauvre estomac travaille trois fois plus pour les broyer que si vous n'eussiez pris que de l'eau. Aussi, si on veut être de bonne foi, on avouera qu'après un repas où on a tant soit peu pris de boissons fortes, on se sent fatigué, appesanti, on éprouve une forte fièvre, on ressent des maux de tête, on a un mauvais sommeil: ce sont là des misères et des infirmités auxquelles on ne sera jamais exposé si on ne boit que de l'eau pendant son repas.

Si les boissons fortes ne font que du mal à l'homme avant et pendant son repas, au moins, dira-t-on, elles

lui sont infiniment utiles lorsqu'il travaille fort?—Point du tout: Plus un homme travaille fort, et moins il a besoin de boisson. Le pauvre journalier a bien assez de ses pénibles et durs travaux pour se fatiguer et s'épuiser sans boire encore d'une liqueur dévorante qui le fatigue et l'épuise plus que son travail, en tenant constamment son sang à l'état de fièvre.

Dieu a condamné l'homme au travail, à la peine, à la fatigue, et c'est en vain qu'il cherche à se soustraire à cette sentence...... N'allez pas croire que les boissons fortes que vous prenez vous ôtent l'épuisement, la fatigue du travail ; non, elles ne vous ôtent que le sentiment, et vous exposent par-là à prolonger vos travaux bien au-delà de vos forces. Si vous prenez des boissons fortes, nous avouons très volontiers que, sur le moment, vous sentirez moins la fatigue que celui qui ne boit que de l'eau ; peut-être qu'à l'instant continuerez-vous un travail que vous étiez sur le point d'abandonner ; oui, mais tout cela est au dépens de votre santé que vous épuisez, de votre vie que vous abrégez.

Nous allons expliquer plus clairement notre pensée : L'homme qui travaille sans prendre de boissons fortes travaille comme un homme raisonnable ; il suit la loi de la nature qui est celle de Dieu : lorsqu'il est fatigué, il se repose ; il n'a pas l'imprudence de se charger d'un fardeau au-dessus de ses forces......, s'il faut le porter, il refuse sagement de le faire tant qu'il est seul, il attend que ses amis, ses compagnons viennent à son aide. Mais, dès qu'un homme prend des boissons fortes, on peut dire qu'il s'expose à travailler non pas comme un homme, mais comme une bête sans raison... Donnez-lui un verre de boisson, il vous dit qu'il ne sent plus la fatigue; donnez-lui en deux, il vous dira qu'il est presqu'aussi frais, aussi reposé que s'il n'avait rien fait encore. Donnez-lui en un troisième, il rit, il chante sous le fardeau qui l'écrase ; il le trouve léger, il ne s'aperçoit pas qu'il le porte ; si vous lui en donnez un quatrième, il se sent si fort, qu'il ne voit rien à son épreuve; il ne peut plus se porter lui-même, et cepen-

dant il se croit capable de porter la terre si vous vouliez la lui mettre sur les épaules.

Le fait est que la boisson n'a pas donné de forces à son corps, mais qu'elle lui a ôté l'esprit en proportion de ce qu'il en a bu. Elle avait un peu diminué son bon sens, lorsqu'il n'en n'avait bu qu'un verre, elle le-lui avait complètement ôté au quatrième. Aussi, voyez comme il s'agite, comme il force outre raison, comme il travaille sans prudence lorsqu'il a la tête tant soit peu échauffée. Mais souvent, dès le lendemain il est au lit, malade d'une pleurésie, d'un effort, dont il ne sera guéri qu'après des mois entiers de souffrances. Il faudra alors payer cher un Médecin ; perdre un tems considérable dans le moment le plus précieux pour gagner sa vie; le peu d'avance qu'on avait est bientôt dissipé; en peu de jours on est réduit à la mendicité; il faut que les voisins viennent au secours... Et nous doutons fort que le bourgeois qui vous aura ainsi fait boire pour vous porter à travailler plus que vos forces, et qui sera la première cause de votre malheur, soit bien pressé à apporter du pain, des habits à votre femme infortunée, à vos pauvres enfans qui languissent autour de votre lit de douleur.

Nous avons interrogé sur ce sujet une foule d'ouvriers respectables à Québec et ailleurs, qui tous nous ont déclaré que, lorsqu'ils prenaient de la boisson même en petite quantité, s'ils oubliaient pour un moment la fatigue, ils payaient à l'instant bien cher ce léger soulagement,... car, quelques momens plus tard, ils se sentaient tellement épuisés, fatigués, que, pour oublier ce nouvel épuisement et continuer la besogne, il fallait boire de nouveau des liqueurs fortes presque pour la valeur de leur journée, à la fin de laquelle pourtant ils n'avaient jamais fait tant d'ouvrage qu'ils en font depuis qu'ils se sont mis de la Société de Tempérance. Il est si faux que la boisson augmente les forces de l'homme et le rende plus propre à supporter la fatigue de ses durs travaux, que tous les maîtres de chantiers, tous les grands entrepreneurs de Québec et

d'ailleurs, préfèrent la journée des hommes qui sont de la Tempérance parfaite à celle des autres. Plusieurs même ne veulent pas avoir d'autres ouvriers que ceux qui sont de la Tempérance.

Cette vérité a été mille fois prouvée: Mais le Père Matthew l'a démontrée d'une manière aussi frappante que nouvelle et ingénieuse:--Plusieurs personnes respectables lui avaient dit qu'elles trouvaient dur de conseiller aux pauvres ouvriers de s'abstenir des boissons fortes et des grosses bières qui étaient, suivant elles, si propres à les soutenir dans leurs pénibles travaux. Le vénérable Apôtre de la Tempérance, voulant convaincre ces Messieurs que les liqueurs fortes, loin de donner des forces à l'homme, ne servaient qu'à l'affaiblir, imagina le moyen suivant:

Il fait faire trois fortes chaloupes parfaitement semblables: mêmes dimensions, même bois, mêmes ferrures, même pesanteur, même vitesse;... chacune d'elles pouvait recevoir douze rameurs... On choisit, pour les monter, 36 hommes des plus robustes et, autant que possible, d'égale force. Les Messieurs, qui sont d'avis que les boissons spiritueuses donnent des forces à l'homme, choisissent eux-mêmes 24 hommes, dont 12 sont accoutumés à boire du rum, du wiskey et d'autres boissons fortes, et 12 qui sont dans l'usage de ne prendre que de la grosse bière. Ils montent chacun dans la chaloupe qu'ils préfèrent, on leur donne un coup de la boisson qu'ils aiment pour les fortifier, et on leur promet une forte récompense s'ils peuvent passer la troisième chaloupe, qui est montée par douze membres de la Société de Tempérance, qui n'ont pas pris de boisson spiritueuse depuis long-tems. On montre à tous l'espace qu'il faut parcourir. Il faut au moins une heure de marche et de travail de leur part. Des milliers de témoins sont accourus de tous côtés... Les trois chaloupes sont rangées de front ; elles sont également belles, également légères; la mer est parfaitement calme! Les rameurs sont chacun à leurs postes: les bras tendus sur leurs rames, ils attendent le signal...... Tous les

cœurs sont palpitans d'espérance et de crainte... Enfin le signal est donné. Les trois chaloupes s'élancent ensemble avec une égale rapidité...... Aucune d'elles ne semble d'abord dévancer les autres; mais bientôt un cri de joie part de celle que montent les buveurs de boissons fortes. Et on s'aperçoit, en effet, qu'ils dévancent leurs adversaires de quelques pieds. Ceux qui les suivent de plus près sont les buveurs de bières. Les disciples du Père Matthew sont dans la dernière confusion: la chaloupe, montée par les membres de la Société de Tempérance reste la dernière. Chacun, du rivage, excite, du geste et de la voix, le courage de ceux pour qui sont ses sympathies... Les buveurs de boissons fortes triomphent, et expriment le plaisir qu'ils éprouvent par des cris répétés, que le vent porte jusqu'à leurs amis, et qui semblent redoubler leurs forces...

Mais, déjà près de la moitié de l'espace est franchie, et on a de la peine à distinguer les frêles embarcations; l'on voit cependant que, sans être à une grande distance les unes des autres, elles ne vont pas de front. Celle qui dévance les autres semble n'être pas la même qu'au commencement de la course. Le silence le plus absolu règne parmi cette multitude de personnes, si bruyantes il n'y a qu'un instant. Chacun regarde, avec une inquiétude impossible à décrire, dans l'espérance qu'il va reconnaître, en avant des autres, la chaloupe pour qui sont ses vœux. Mais les esprits ne sont pas long-tems en suspens. La chaloupe qui est la première semble voler sur les eaux... Le PÈRE MATTHEW reconnaît bientôt qu'elle est montée, comme il l'avait prévu, par ses chers et bien-aimés disciples. Les buveurs de bière arrivent ensuite à une certaine distance et paraissent beaucoup plus épuisés. Les buveurs de boissons fortes étaient les derniers. Ils semblaient plus forts et plus vigoureux que les autres au moment du départ mais ils n'étaient pas au milieu de leur course que déjà ils commençaient à mollir et à perdre leur premier avantage. Ils paraissaient tellement épuisés, ils étaient tellement inondés de sueurs à côté de leurs

vainqueurs, qui semblaient frais et capables de recommencer, que chacun resta convaincu que les liqueurs fortes, loin de donner des forces à l'homme, ne sont propres qu'à l'épuiser et à l'affaiblir.

Le grand O'Connell est encore un bel exemple que l'homme actif et laborieux ne doit pas attribuer aux boissons qu'il prend, sa force et son énergie, et qu'on y gagne toujours lorsqu'on en abandonne l'usage.

Ce glorieux défenseur de sa religion et de sa patrie désirait se faire disciple du Père Matthew, et devenir, avec le reste de ses frères, membre de la Société de Tempérance; mais il n'ôsa pas le faire sans consulter ses Médecins. Ceux-ci lui répondirent qu'il était dangereux à son âge de changer de régime de vie; qu'étant obligé, presque tous les jours, de parler en plein air des heures entières, ce violent exercice nécessitait quelque chose de plus soutenant que de l'eau. Que sa santé était trop précieuse à son pays pour l'exposer par une démarche qui n'était nullement nécessaire; qu'il ferait mieux de continuer de prendre, comme il en avait coutume, son verre de vin et ses deux verres de bière tous les jours. Quelque tems plus tard, O'Connell rencontre le Père Matthew: il oublie le conseil de ses Médecins, se jette aux pieds de l'Apôtre de la Tempérance, et le prie de le recevoir parmi ses disciples. Depuis ce tems, le libérateur de l'Irlande a plus parlé en public, a eu plus de fatigues à essuyer, de sueurs à verser qu'en aucun autre tems, et jamais il ne s'est si bien porté...C'est lui-même qui racontait ces détails au milieu de plus de deux cent mille hommes qui l'écoutaient. Il finissait son discours par leur dire que jamais ses poumons n'avaient eu tant de force, que jamais sa poitrine et sa voix n'avaient été aussi puissantes, ni sa santé meilleure que depuis qu'il ne buvait que de l'eau.

Mais tout n'est pas fait: de nouvelles objections, plus fortes que les premières, attendent ici les Apôtres de la Tempérance. On leur dit: "Vous nous avez bien " prouvé que la boisson ne peut faire aucun bien, prise " avant et pendant le repas, et qu'elle n'est bonne à

« rien lorsqu'on travaille. En conséquence, nous nous « promettons bien de n'en jamais faire usage dans ces « circonstances. Notre résolution est prise, et rien ne « pourra l'ébranler. Mais, puisque nous vous avons « jusqu'ici accordé tout ce que vous désiriez, il faut « bien que vous nous concédiez quelque chose aussi de « votre côté... Vous ne pouvez nous refuser de prendre « un verre ou deux de boisson chaude, lorsque nous « voyagerons l'hiver, par ces tems rigoureux, où vous « savez que le froid saisit, pénètre et nous gèle si on « ne prend pas quelques précautions extraordinaires « pour s'en garantir."

De tous les préjugés les plus erronés parmi nous, nous n'en connaissons guères de plus funeste que celui de croire que les boissons fortes ont quelque vertu pour garantir des impressions du froid... Ah! que de Canadiens périssent, tous les hivers, tristes victimes de ce préjugé!

La boisson n'est pas plus capable de nous réchauffer en hiver que nous rafraichir en été...... Il n'y a, encore une fois, que notre éternel ennemi, le démon, qui ait pu nous faire croire à leur efficacité contre les rigueurs de l'une ou l'autre époque. Pourvu qu'il nous fasse aimer la boisson, et qu'il nous accoutume à en prendre souvent, il est content, son but est rempli... Par là il excite toutes nos passions mauvaises: il affaiblit notre volonté pour le bien, diminue en nous les lumières de la raison et de la foi, éteint par degré le respect que nous nous devons à nous-même. Il affaiblit et brise bientôt les liens qui nous attachent à ce qui doit nous être le plus cher au monde... Et lorsque, par des actes réitérés, et dont les premiers nous paraissaient sans conséquence, il nous a fait contracter l'habitude de boire; son œuvre est accomplie, il nous contemple, avec une joie infernale, nous débattre sous les chaînes les plus pesantes et les plus honteuses, jusqu'à ce que, de lassitude et d'épuisement, nous nous laissions tomber dans la boue et de là dans l'enfer!

Il n'y a pas de tems dans l'année où la boisson soit plus dommageable que pendant l'hiver, et il n'y a pas

de saison, par conséquent, où vous devriez être plus stricte à n'en jamais goûter......

La boisson pour vous garantir du froid! !... Mais vous n'y pensez pas! La boisson et le froid! !... Est-ce que vous ne savez donc pas que ce sont là deux de vos plus grands ennemis, et que lorsqu'ils peuvent se rencontrer chez vous, ils se donnent toujours la main pour vous ôter la vie, ou du moins vous faire perdre quelque membre et vous faire horriblement souffrir.

Le froid ne peut presque rien contre l'homme qui ne boit que de l'eau. Car s'il veut attaquer un de ses membres, il est aussitôt combattu et bientôt repoussé.

L'homme qui ne boit que de l'eau a le tact fin et délicat, sa raison est toujours saine et juste, sa volonté puissante, sa vie lui est chère, il en connait la valeur, et il la défend jusqu'à la dernière extrémité....... On ne voit jamais, ou bien rarement, de ces généreux hommes de la Tempérance se laisser geler les doigts, les pieds ou le visage. Ils se débattent, ils se défendent avec courage et constance contre leur terrible ennemi. Ils le frappent à grands coups, jusqu'à ce qu'il ait lâché prise; ils marchent à pas redoublés, ils courent même pour mieux échapper à ses atteintes.

Il en arrive tout le contraire avec l'homme qui prend même modérément de la boisson, surtout chaude, avant d'aller au froid!

Que diriez-vous d'un guerrier qui, partant pour le combat, se ferait lier les mains, ou briserait son épée ou son fusil?

Eh bien! voilà absolument ce que fait l'homme qui met dans son corps de la boisson pour mieux supporter les rigueurs de l'hiver.

Car, pour se garantir du froid, il faut de l'énergie, de la volonté, des forces et de l'attention. Ce sont là les armes indispensables pour lui résister. Or, la boisson brise et détruit toutes ces armes si nécessaires; car elle diminue considérablement, si elle n'ôte pas tout-à-fait l'énergie, la volonté et les forces de l'homme, suivant la quantité plus ou moins grande qu'il en a bue....

Voulez-vous savoir quel bien la boisson fait quand on en prend en voyage, pendant les rigueurs de l'hiver? —Lisez la désolante histoire qui suit; elle vous en apprendra plus que tous les livres et les discours:

" Trois Canadiens, de la plus haute respectabilité, sont obligés, il n'y a pas un an, de traverser une plaine pendant une nuit d'hiver. Les chemins n'étant pas assez battus pour aller en cariole, ils se décidèrent à faire le voyage à pieds... Mais, malheureusement ils partageaient, avec nombre de Canadiens, la funeste croyance que les boissons fortes sont utiles dans le voyage contre la fatigue et le froid. Ils en prennent donc une bouteille.—Avant de se mettre en route, il faut, suivant l'usage, boire un coup.—A une certaine distance, ils se sentent fatigués, ils ont donc encore recours au remède ordinaire: ils boivent un second coup. Ce fut leur coup de mort et le dernier... Le lendemain matin, des voyageurs, passant par là, aperçoivent trois cadavres, à une certaine distance les uns des autres, étendus sur la neige...! Deux étaient raides morts, le troisième ne fut rappelé à la vie qu'avec beaucoup de peines!

Et tous les ans, il arrive en ce pays, de pareils malheurs par la même cause... l'usage prétendu modéré de la boisson!

Lorsque vous buvez un coup de boisson, surtout chaude, aussitôt vous sentez votre tête plus pesante, et vous avez une forte inclination pour le sommeil... vous voyez donc tout de suite qu'elle vous a ôté une partie de votre énergie, de vos forces et de votre connaissance même... Vous voyez donc qu'elle ne peut pas être un remède contre les attaques du froid qui demande par-dessus tout de l'énergie, des forces et de l'attention. Mettez un homme endormi au froid, et il meurt en quelques minutes. Donc, encore une fois, puisqu'un des premiers et plus directs effets de la boisson est de porter au sommeil; celui qui en prend pour se garantir du froid, fait un acte condamné par le sens commun, fait un acte insensé.

Tout le monde sait que l'énergie et la force que la boisson donne, ne sont que pour un instant. La secousse violente que le sang a éprouvée, et qui lui a donné d'abord un surcroit d'activité, est immédiatement suivie d'une réaction, d'un collapse, d'un affaiblissement de toute la machine humaine.

Et voilà pourquoi si deux hommes (nous les supposons à peu près d'égale force et aussi bien habillés l'un que l'autre) voyagent par un tems froid, l'hiver, et qu'un des deux prenne un ou deux verres de boisson forte en partant; il n'est jamais capable de résister au froid comme son compagnon. Il tremblera bien avant lui; il faudra qu'il s'arrête, pour se réchauffer, à la première auberge; qu'il s'arrête plus loin pour se réchauffer encore. Et, souvent le soir, il n'aura pas fait la moitié du chemin, et il aura cependant dépensé deux fois plus, beaucoup plus souffert du froid que son compagnon de voyage, qui aura toujours marché. Voilà ce qui se voit tous les jours en hiver.

D'ailleurs la raison de tout ceci est bien évidente: si vous prenez de la boisson forte, surtout si elle est chaude, votre sang, comme nous le disions il n'y a qu'un instant, est poussé avec une activité, une violence qui ne lui sont pas naturelles; il fatigue donc nécessairement. Et la conséquence en est que vous éprouvez une sueur, une moiteure sur tous vos membres. L'eau qui sort par tous les pores de la peau, se trouvant bientôt, dans certaines parties, en contact plus ou moins immédiat avec l'air extérieur, se refroidit et se glace subitement sur vous; et c'est alors que, sans vous en apercevoir, vous vous gelez les pieds, les mains et le visage beaucoup plus vite que si vous n'eussiez bu que de l'eau.

En outre, chacun sait qu'une des propriétés de la boisson est d'engourdir, de rendre insensibles plus ou moins ceux qui en font un usage journalier. Mais c'est justement pour cette raison que vous ne devez jamais avoir l'imprudence d'en faire usage lorsque vous vous exposez au froid...... Celui qui ne boit que de

l'eau s'apercevra si le froid saisit quelques parties de son corps, il y porte aussitôt la main, il se cache mieux pour se protéger, il se donne quelques mouvemens; enfin il marche ou il s'arrête suivant qu'il est à propos. Mais l'homme qui fait usage de boisson forte ne pourra avoir cette sagesse, car les nerfs, qui, comme de fidèles serviteurs, avaient reçu ordre de Dieu d'avertir leur maître lorsque quelque accident extérieur arriverait à son corps, sont paralisés, brûlés par la boisson, ils sont comme morts, ils ne disent plus rien; alors les pieds, les mains, la figure sont horriblement gelés et on ne s'en aperçoit que lorsqu'il n'est plus tems d'arrêter le mal. Et mille fois, le plaisir de boire un ou deux verres de boisson a été payé par la perte d'un bras ou d'une jambe que la scie du Docteur a dû séparer du corps, pour arrêter de plus grands malheurs. Sur vingt personnes que nous avons connues avoir perdu un membre par le froid, dix-sept étaient en boisson lorsque ce malheur leur est arrivé. D'où on peut conclure que si, comme nous l'espérons, tout le monde embrasse les règles salutaires de la Tempérance, on ne verra plus personne périr ni perdre un membre par le froid, comme par le passé.

Nous avons recueilli un grand nombre de faits à l'appui de ce que nous disons ici. Mais nous n'en citerons que quelques-uns pour n'être pas trop long:

1.—Monsieur A........, Notaire, aimait la boisson. Un jour d'hiver que le froid était très vif et qu'il avait un certain voyage à faire, il en prit quelques coups pour moins souffrir de la rigueur de la saison..... Mais après avoir parcouru un certain espace, se sentant épuisé il s'arrête sur une rivière qu'il lui fallait traverser... Nous étions du nombre de ceux qui l'y trouvèrent gelé à mort le lendemain. Sa tête était à moitié cachée dans la glace, que la chaleur de la bouche avait fondue; sa figure qui s'y était enfoncée, y avait laissé son empreinte comme dans un moule de plâtre!... Et le souvenir nous en est encore affreux.

2.—Beaucoup de navires aujourd'hui ne prennent que des hommes de la Tempérance pour équipage.

Nous avons interrogé plusieurs Capitaines à ce sujet, et tous nous ont dit que les matelots qui ne prenaient aucune boisson forte, soutenaient bien mieux les fatigues de la mer et du froid que les autres, et qu'ils étaient sujets à bien moins de maladies.

Mais voici un trait bien frappant qui confirme cette vérité.

Un magnifique bâtiment fit naufrage à environ trente lieues de Québec, dans une tempête, dans l'automne de 1842. C'était à la fin de Novembre et le froid était extrême... Pour moins souffrir, le Capitaine et une partie de l'équipage prennent de la boisson, mais non pas assez pour s'enivrer. Les autres n'en voulurent pas goûter. Eh bien! deux des matelots qui avaient bu étaient déjà gelés à mort avant d'arriver à terre. Le Capitaine mourut quinze jours après des suites du froid qu'il avait souffert; le reste de l'équipage n'éprouva aucun accident.

3.—Le fait suivant, quoiqu'arrivé il y a déjà quelques années, est encore, nous en sommes persuadé, dans la mémoire de tous les habitans de la Rivière Chambly.

Deux jeunes gens étaient obligés de se rendre de St. Jean à l'Isle aux Noix, pendant une journée très froide d'hiver, et par malheur le vent qui soufflait avec violence avait tellement gâté les chemins qu'ils ne pouvaient se servir de voiture... Force leur fut donc de marcher.—Avant de partir on leur offrit de prendre un verre de boisson forte pour se fortifier contre le froid et la fatigue... mais le plus jeune avait plusieurs fois entendu dire que rien n'amolit tant les jambes d'un voyageur que la boisson, et il refusa d'en boire une seule goutte; l'autre avait malheureusement confiance dans leurs prétendues vertus, et il en prit un verre.

Egarés sur la route tous les deux, le premier se rendit sans accidens; l'autre, vaincu par la fatigue et le sommeil, se laissa tomber de lassitude... Et lorsqu'on vint à son secours, il était mort......

CHAPITRE VI.

6°. Je m'engage de plus, par mes paroles et mes exemples, à porter mes parens et mes amis, à faire le même sacrifice.

Apostolat que les Membres de la Société de Tempérance s'engagent à exercer à l'égard de leurs amis et de leurs Parens.

S'il faut du courage et une ardente charité pour s'imposer, pour la vie, le sacrifice de boissons fortes, dans le but d'aider nos frères faibles à y renoncer, il n'en faut pas moins pour s'acquitter de cette dernière obligation, que la Société de Tempérance impose à ses membres. Il faut surtout s'armer d'une sainte hardiesse, et fouler aux pieds tout respect humain. Mais les difficultés et les peines ne sont rien quand on travaille pour le salut de ses frères, le bien de sa patrie, la gloire de son Dieu.

Que les membres de la Société de Tempérance n'oublient pas que l'existence de cette bienfaisante Société dépend du zèle qu'ils mettront à la propager et à l'étendre.

D'après les meilleurs renseignemens que nous avons pu nous procurer, il y a aujourd'hui plus de cent mille membres de la Société de Tempérance en Canada: Eh bien! que chacun d'eux gagne, seulement dans le cours de cette année, deux de leurs parens et de leurs amis; et dans un an, la Société de Tempérance comptera trois cent mille membres; et si ceux-ci, animés du même zèle que les premiers, gagnent, en un an, deux de leurs amis, avant deux ans il ne se dépensera pas une seule goutte de boissons fortes parmi nous, excepté dans les cas rares où elles peuvent être utiles, et où des personnes sages et prudentes en conseilleraient l'usage. Que de péchés alors seront arrêtés; que de batailles, de juremens, de paroles libres, de désirs et d'actions criminelles, que la boisson enfante tous les jours, cesse-

ront! que de larmes seront séchées! que de familles, sur le penchant de leur ruine, ou déjà ruinées, se relèveront! que de pauvres mères, qui n'ont jamais su ce que c'était que la paix et le bonheur domestiques, béniront Dieu du changement opéré dans leur maison; que d'enfans, destinés à devenir l'opprobre de la société, le fléau de leurs familles, la désolation de la religion, par la mauvaise éducation qu'ils reçoivent de parens adonnés à la boisson, deviendront de bons citoyens, de bons chrétiens!

Animé par la vue du sentiment qui doit en résulter, que chaque membre de la Société de Tempérance profite donc de toutes les circonstances qui se présenteront pour faire cesser la trop bonne opinion qu'on a entretenue, jusqu'à ce jour, des boissons en usage parmi nous; et qu'il ne laisse jamais perdre l'occasion d'augmenter le nombre des soldats généreux qui s'engagent à combattre, toute leur vie, le démon de l'ivrognerie. Mais pour réussir, il faut que les membres de la Société de Tempérance s'efforcent de rendre cette Société respectable; et pour cela, il ne faut pas qu'ils se bornent à donner l'exemple de la tempérance dans le boire et le manger. Ce serait certainement manquer leur but et attirer, sur eux et sur la Société, le ridicule, et en éloigner les honnêtes gens, que de prêcher la Tempérance, et d'oublier les autres devoirs que la religion nous impose. Ce fut le malheur des Pharisiens: ils affichaient une extrême régularité dans la pratique de certaines vertus apparentes, et négligeaient les commandemens les plus absolus de Dieu; aussi Jésus-Christ les traite-t-il d'*hypocrites*...... Les membres de la Société de Tempérance ne se feront donc pas seulement remarquer par cette vertu si belle; mais ils seront, de plus, modestes dans leurs paroles, simples dans leurs habits, charitables envers leurs frères, fervens à l'église, zélés pour l'œuvre admirable de la Propagation de la Foi, exacts à approcher des sacremens, prompts à faire taire les médisans et les jureurs: et cela, non pas par ostentation, mais pour leur propre

salut et pour la plus grande gloire de Dieu; n'ayant pas d'autre pensée que d'accomplir le conseil que notre Divin Sauveur nous donne à tous, dans son saint Evangile: " Que votre lumière brille devant les hommes, " afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glori- " fient votre Père qui est dans le ciel." (Math. ch. 5, v. 15.)

La religion ne nous défend pas d'aimer notre patrie; au contraire, elle consacre et bénit cet amour. Et, si nous avons quelque chose de cet amour de la patrie, ne devons-nous pas être tout de feu et de zèle pour détruire ce qui la ruine, la désole et la déshonore?

Depuis plusieurs années tous les fléaux tombent sur nous les uns après les autres. La peste, la guerre civile, les gelées, les vers qui dévorent les moissons d'un bout à l'autre du Canada: partout la pauvreté, la misère, la gène dans le commerce. Au milieu de tout cela, ne serait-ce pas un abus criminel des dons de la Providence, que nous ajouterions à nos autres iniquités, si nous continuions les folles dépenses que nous faisions autrefois, et qui nous épuisaient même dans nos jours d'abondance?

" Mais vous exagerez, dit-on souvent aux Apôtres " de la Tempérance; la boisson apparaît à votre ima- " gination ardente, comme certains objets, pendant la " nuit, à de timides voyageurs. Ils voient partout " d'affreux fantômes; le sang se glace dans leurs veines; " ils ferment bien fort les yeux pour ne pas voir les " spectres hideux qui les poursuivent; puis ils courent; " et tout haletant, couverts de sueurs, le lendemain, " ils racontent en tremblant ce qu'ils ont vu. Et le " crédule vulgaire de s'ébahir et de trembler. Mais " les gens sages savent à quoi s'en tenir sur toutes ces " choses. Avec quelques faits isolés, vous tirez des " conclusions générales. De ce qu'un malheureux a " été aperçu ivre au coin d'une rue, vous ne voyez " plus que des ivrognes partout;—et, parce que vous " avez connu une famille infortunée, ruinée par la bois- " son, vous croyez naïvement que c'est le peuple Cana-

" dien tout entier qui chancelle d'ivresse, et qui s'en
" va, se noyant dans un étang de rum......."

Ah! plût à Dieu que ce que nous avons dit des maux que la boisson nous fait, fût exagéré. Oui, de tout notre cœur, nous donnerions jusqu'à la dernière goutte du sang qui coule dans nos veines, pour que les malheurs sans nombre publics et particuliers, pour que la ruine de tant de familles, la désolation et les larmes de tant de pauvres femmes, la dégradation et la perte de tant de milliers de jeunes gens, la damnation de tant d'âmes, fruits amers, directs et journaliers de l'usage des boissons fortes en ce pays, ne fûssent que des exagérations......

Mais l'exagération et l'erreur même nous sont devenues comme impossibles, aujourd'hui surtout. Car nous devions à notre pays et à nous-même, de ne négliger aucun moyen permis de connaître la vérité, et toute la vérité. Or, rien ne nous paraissait plus loyal et plus court, pour parvenir à notre but, que d'écrire à nos vénérables confrères et à tous nos compatriotes en général, pour les prier de nous éclairer de leurs conseils, de nous venir en aide, et de nous faire connaître ce qui pouvait se dire des désordres qu'entraînaient après elles, dans les différentes localités, les boissons fortes.—Et c'est ce que nous avons fait, sans égard aux clameurs de la calomnie, ni aux conseils des timides.—Et quelles réponses avons-nous eues ?...

" Nous ne pouvons vous répondre, nous a-t-on écrit
" d'un grand nombre de lieux différens, car si nous
" vous disions les folies journalières, les orgies, les
" crimes, les malheurs de tout genre qu'enfantent les
" boissons parmi notre peuple, nous aurions trop l'air
" d'écrire un libelle; ainsi nous prenons le parti de
" garder le silence sur ces choses, et nous vous conseil-
" lons fortement d'en faire autant."

D'autres confrères, et des laïcs de la plus haute respectabilité, nous ont décrit, d'une main tremblante, des choses à faire verser des larmes de sang, en nous conjurant (quoique ce fût public dans leurs localités) de

n'en rien dire dans le *Manuel de Tempérance*, pour ne pas blesser telle et telle paroisse ou telle et telle famille.

En résumé, que nous a-t-il été possible de conclure de ce qui nous a été communiqué de mille endroits divers, si ce n'est que la boisson fait encore plus de ravages, plus de mal à notre peuple que nous ne nous l'étions d'abord figuré.

" Les Marchands de ma paroisse, nous écrivait un vénérable Prêtre, ont vendu pour quatre-vingt mille piastres de boissons fortes depuis vingt ans, et on n'a pas eu le moyen de soutenir deux bonnes écoles sur un pied permanent et respectable depuis ce tems! "

Un Marchand nous écrivait d'une autre paroisse: "Depuis quinze ans j'ai vendu, année commune, entre huit et dix tonnes de boissons fortes; et il y a six autres Marchands qui en ont débité au moins autant. Plusieurs Commerçans ont fait ici une assez belle fortune, mais les pauvres habitans sont ruinés, et ne se relèveront que difficilement! "

" J'en aurais bien long à vous dire, nous écrivait un Commerçant respectable, si je vous racontais tout le mal que la boisson a fait à ma paroisse. Je me contenterai de vous dire que, seulement depuis vingt ans que je suis établi ici, il y a plus de 60 habitans, et des plus riches, qui ont été obligés de tout vendre; dont les enfans, en partie, sont sur le chemin; et qui seraient encore assurément à leur aise et maîtres chez eux, s'il n'y avait pas eu de boisson......! "

" Vous désirez connaître le mal que la boisson a fait, nous écrivait encore une Dame: vous savez à peu près ma triste histoire. Ah! Monsieur, si je vous en rappelle le souvenir, c'est pour vous conjurer de continuer à en détruire le règne. On ne comprend pas assez, en général, le mal qu'elle fait tous les jours. Il faut avoir été la femme d'un mari adonné à ce malheureux vice de l'ivrognerie pour savoir ce qui en est...... J'étais jeune, riche et heureuse chez mon père, lorsque mon époux me demanda ma main. Ses biens pouvaient monter à deux mille louis, et je lui en donnai neuf cents le jour

de notre mariage. Comme vous savez, Monsieur, je suis réduite aujourd'hui à la dernière misère, et il me faut souvent tendre la main à l'aumône qu'on me donne, et manger le pain de la charité...! Mon mari a tout dépensé, tout bu avec ses amis dans l'espace de vingt ans que nous avons vécu ensemble. Et mes pauvres enfans n'ont pu recevoir d'éducation. Les deux ainés sont partis pour les Etats-Unis, et il y a huit ans que je n'en ai pas entendu parler. Croyez-moi, Monsieur, il y a plus de douleur, plus de larmes à verser qu'on ne saurait dire, dans une vie comme la mienne. Encore si j'étais seule! Mais je connais bien des femmes qui sont à peu près dans les mêmes circonstances que moi. Que le bon Dieu vous bénisse donc, et vous accorde la grâce de réussir dans votre pieux et généreux dessein. Mes petits enfans prient, tous les jours, le bon Dieu pour vous!"......

Il est impossible de tout citer. Encore une fois il faudrait des volumes pour dire ce que la boisson fait verser de larmes, ruine de familles, paralyse de bonnes œuvres et fait commettre de crimes en Canada, dans le court espace d'une année!

Il ne se passe presque pas de semaines sans que les journaux n'aient quelques événemens déplorables, en ce genre, à nous raconter, et cependant on sait que les familles, les amis ont soin de les garder sous secret, autant que possible, et que la plus grande partie échappe à la publicité. Encore ces jours derniers, voici ce que nous lisions dans les colonnes de la *Revue Canadienne*:

" Le nommé Edouard O'neil a assassiné sa femme et cinq de ses enfans, puis il s'est tué lui-même sur les cadavres de ses victimes. Une fille de seize ans seule a échappé à ce massacre horrible. Cet homme avait l'habitude de l'ivrognerie, et lorsqu'il a commis son dernier crime, il était plongé dans l'ivresse la plus profonde."

—A quelques jours de distance, le même journal rapportait la fin tragique et lamentable d'un autre ivrogne, tombé raide mort dans une auberge.

Nous sommes loin de savoir tout ce que la boisson a causé de malheur depuis six mois. Cependant le nombre de faits enregistrés dans ce court espace de tems, et que des Prêtres généralement ou des concitoyens de la plus haute respectabilité ont bien voulu nous communiquer, est véritablement effrayant, et la plupart sont accompagnés, comme toujours, des circonstances les plus déplorables. Nous ne sommes embarrassés que sur le choix, et nous prenons presqu'au hasard:

" S'il y a un Dieu pour les ivrognes, nous disait-on dernièrement, c'est un Dieu bien terrible. Deux de nos habitans les plus marquans, viennent d'en faire une épouvantable expérience. Ils revenaient tous deux de la ville tellement ivres qu'ils ne pouvaient plus conduire leurs chevaux. Arrivés à un endroit où le chemin passe sur le bord de la rivière, les voitures ont versé: nos deux malheureux ont été précipités à l'eau et s'y sont noyés!"

—" François........., était allé avec sa femme dans la paroisse voisine, faire visite à un parent, et tous les deux montèrent dans la voiture pour s'en retourner, aussi ivres que possible. Les chemins étaient très mauvais: une pluie de trois jours consécutifs les avaient couverts d'eau et de boue. Et la voiture était traînée avec une grande vitesse, à travers les ornières, par un cheval fougueux, que ne pouvait plus maîtriser la main impuissante de son maître......

" Si vous fussiez passé à cette heure de la nuit dans la paroisse de......, vous auriez vu une lampe éclairant, de sa pâle lueur, une maison où le bonheur et la paix ne sont jamais entrés. Quelques enfans, assis chacun dans un coin, soupiraient et n'interrompaient le morne silence de la nuit que pour dire :... " Mon Dieu ! que c'est " triste de penser que nos parens sont sur le chemin " dans une nuit aussi noire: mille accidens peu- " vent leur arriver." Un affreux pressentiment pesait sur leur âme, et chassait le sommeil bien loin. Enfin il est minuit ! Et voilà que le bruit d'une voiture se

fait entendre, et s'arrête à la porte...... mais elle n'avait plus de siège. Les enfans apercevant leur père, seul, couvert de boue, étendu au fond de sa petite charrette...... "Où est notre mère? crient-ils tous "ensemble? Papa, où donc est notre mère?"...... Et ce misérable, levant avec peine sa tête appesantie par l'ivresse, semble sortir comme d'un songe...... "Quoi! "nous voilà déjà arrivés...! Votre mère...? Votre "mère......? Ah! le diable l'a emportée, je crois; car "elle était avec moi quand je suis parti... Mais les "chemins sont si mauvais! Et puis, elle était encore "plus ivre que moi."

"Ces paroles furent comme un coup de foudre pour ces pauvres enfans. Les deux plus âgés prennent une lanterne et courent à la recherche. A une demie lieue de distance, ils aperçoivent comme un amas de boue, au milieu du chemin. C'était une femme sur laquelle une voiture semblait être passée, car sa tête était tout-à-fait plongée et cachée dans la vase. Elle était morte. *C'était leur mère!*"

—Nous venions de faire part de la lettre de la Dame citée plus haut au Rév. Père......, qui arrivait de prêcher une retraite: "Ce que cette femme infortunée vous écrit, nous dit-il, n'est que trop vrai. La boisson torture l'âme et le cœur de plus de femmes qu'on ne pense généralement. Et on ne se fait pas d'idée de ce qu'une femme, surtout si elle est mère de famille, souffre lorsqu'elle a un mari ivrogne. J'en ai rencontré, encore dans la dernière paroisse où j'ai prêché, dont l'histoire, si elle était écrite, arracherait des larmes. Comme j'étais sur mon départ, une de ces infortunées s'est présentée à moi, et m'a dit des choses véritablement incroyables si elle n'en n'avait pas porté des preuves encore toutes sanglantes sur son corps... Son mari, non content d'avoir refusé d'assister aux exercices de la retraite, comme pour mieux braver le bon Dieu qui l'appelait à se convertir, en avait employé presque tout le tems à boire. Pendant son ivresse, dans un accès de fureur, il s'était jeté sur sa femme, et après lui avoir arraché les

cheveux et brisé le visage à coup de poings, il l'avait mordue à plusieurs endroits, sur les bras, d'une manière horrible...... Les soupirs, les larmes, les sanglots de cette malheureuse femme, ce visage tout meurtri, ces bras dévorés et sanglans, tout cela joint à la pensée que c'était l'œuvre d'un chrétien, et de son propre mari ; que les enfans avaient été témoins de cette scène d'abomination et d'horreur....: tout cela a mis dans mon âme une indicible tristesse. Jamais le souvenir de ce que j'ai vu là ne s'effacera de ma mémoire. Je savais déjà que la boisson était un des grands fléaux du pays, mais j'en suis resté plus convaincu que jamais."

—Mais qui pourra dire les angoisses, les douleurs, les cris déchirans de la femme et des enfans de F...... riche habitant canadien de......, mais ivrogne, lorsqu'ils le débarquèrent du traineau, pour le voir expirer, de la mort des réprouvés, un instant après... Il était absent depuis plusieurs jours, et grande était l'inquiétude de sa famille, car personne ne savait où il était... Chacun faisait de tristes conjectures sur lui; on l'avait si souvent ramassé ivre, étendu le long des fossés! Et dans ce même hiver, il serait mort de froid, si la Providence n'eut pas fait passer son voisin, un soir, par une route peu fréquentée. Il le ramassa comme mort, au moment de la nuit, par un tems extrêmement rigoureux, couché au milieu du chemin... Cette fois-ci donc, il était parti, sans dire où il allait, et s'était rendu à la ville, en compagnie avec un autre ivrogne. —Quoiqu'ils eûssent chacun une assez forte somme d'argent, soit qu'ils en eûssent perdu une partie, soit qu'on leur en eût volé, comme c'est très souvent le cas; après huit jours de débauches, il fallut songer à s'en retourner, car la bourse était vide. D'ailleurs, comme on peut bien le supposer, ils étaient épuisés... Il leur restait cependant assez d'argent encore pour s'enivrer une dernière fois, et ils partent de la ville à peu près sans connaissance, surtout le malheureux F...... Ne pouvant plus se soutenir, il s'était étendu de toute

sa longueur dans le traineau...... Les chemins étaient dans un très mauvais état. Ils étaient remplis de cahots qu'une pluie, la veille, suivie d'un grand froid, avait durcis comme des pierres. Le cheval, qui était ardent naturellement, et qui n'avait rien fait depuis plusieurs jours, harassé par ces cahots, a bientôt pris sa course ; et en un clin d'œil, il a franchi les cinq lieues qu'il lui fallait parcourir.

Il se faisait déjà nuit, et l'infortunée femme n'attendait plus son mari ce jour-là. Quoique, dans les dix-huit années qui s'étaient écoulées depuis qu'elle était mariée à un ivrogne, elle n'avait jamais eu un jour de bonheur, son âme était encore plus triste en ce moment, que de coutume. Les larmes abondantes qu'elle versait ordinairement, n'avaient pu couler pour la soulager, et elle sentait comme un poids immense sur son cœur. Les enfans aussi étaient encore plus abattus qu'à l'ordinaire, et ils avaient passé la journée dans un morne silence. La douleur de leur mère, ses soupirs continuels, le désordre de la maison que personne n'avait eu le courage de mettre dans son état de propreté ordinaire ;—la conduite infâme de leur père, surtout depuis un an ; ses absences qui devenaient de plus en plus fréquentes, tout leur rendait la vie ennuyeuse et insupportable...... Et si l'amour pour sa bonne et douce mère, dont il partageait et parfois calmait les douleurs, ne l'eut retenu, l'ainé aurait depuis long-tems quitté le pays.

Enfin voilà la voiture à la porte, et chacun sort...... Ils prennent leur père dans leurs bras, et le rentrent dans la maison......

Femme chrétienne, couvre ta tête de deuil...... cœur si sensible et si bon, te voilà au comble de tes douleurs! ce que tu redoutais tant vient d'arriver ! l'épouvantable châtiment, que ta foi voyait depuis si long-tems suspendu sur la tête de ton infortuné mari, et dont tu lui as mille fois parlé avec des paroles si pleines de douceur et d'amour, est tombé sur lui ! Il vient de mourir ivre !!! Et vous, pauvres enfans, faites retentir

l'air de vos gémissemens, de vos cris de douleur. Un glaive tranchant vient de percer vos cœurs, et il n'en sera jamais arraché. Une pensée triste, désolante, empoisonnera désormais votre vie... Tous les jours vous aurez à vous dire : *Mon père est mort ivre! !*

Voisins, et vous surtout qui avez été les complices de l'*ivrogne*, venez voir comment il a fini...... Sa figure est couverte de sang, sa tête est brisée comme si un marteau l'eut frappée violemment de mille coups... A force de heurter sur les barres du traineau dans les cahots, elle s'était défoncée ! ! Le sang épanché dans le cerveau par les chocs continuels de la voiture avait tué l'IVROGNE!

—Dieu a toujours haï les ivrognes: de tout tems il les a punis bien sévèrement. Mais jamais il ne les a frappés d'une manière aussi terrible que dans ces derniers tems.

Dans le mois de novembre dernier, un ivrogne avait laissé son cheval dans une étable, à la Pointe-Lévy. Il va pour le visiter et le tourmenter, suivant sa coutume : mais l'animal se jette sur son malheureux maître, le renverse, et se pliant les jambes de devant, il se met à genoux sur sa poitrine comme pour l'écraser. C'est en vain que le malheureux ivrogne crie, se débat, fait mille efforts pour s'arracher. L'animal furieux le saisit avec ses dents, l'arrête entre ses jambes, le foule et l'écrase sous le poids de son corps. ...... Enfin on accourt... Et c'est avec bien des difficultés qu'on l'arrache aux dents de son terrible adversaire. Il n'était plus reconnaissable... Le cheval lui avait horriblement mordu le visage... Le corps entier n'était qu'une plaie... Les deux bras avaient été cassés ou plutôt broyés sous les dents de l'animal... tellement qu'il fallut tout de suite en couper un. Le lendemain, il fut nécessaire de le couper encore plus haut. Mais les soins devaient être inutiles, car Dieu voulait donner un nouvel exemple aux ivrognes... La gangrenne, s'étant mise dans les plaies, après trois jours des plus cruelles souffrances, l'ivrogne paraissait devant son redoutable Juge!

—Trois jeunes gens buvaient dans une auberge de Montréal, en tenant des discours impies et libertins. " Buvons à la santé du DIEU NÉANT," dit l'un d'eux; et il se lève pour boire... Mais il n'avait pas fini de vider son verre que la main de Dieu l'avait frappé et étendu mort aux pieds de ses compagnons!

Maudite boisson !

—Le 28 Octobre dernier, une femme, du nom de Pauline St. Germain, est ramassée ivre, complètement nue, dans une des rues de Montréal. On la transporte à l'hôpital pour y mourir quelques heures après.

—Le lendemain, une autre malheureuse est trouvée ivre aussi dans une autre rue. Conduite à l'hôpital, elle y meurt après une affreuse agonie.

—" Dieu vient de donner un terrible exemple à ma paroisse et à tous les ivrognes, nous disait, vers la même époque, un curé des environs de Montréal. Une malheureuse, adonnée depuis long-tems à l'usage des boissons fortes, en demande à son mari, qui la refuse. Furieuse..... " tu ne veux pas m'en donner, dit-elle, je " trouverai bien de l'argent pour en acheter." Et elle court au bord de la rivière chercher, dans un petit réservoir, quelques poissons qui venaient d'être pris..... Elle voulait les vendre pour acheter de la boisson. Arrivée au bord de l'eau, elle y tombe morte!"

—Le jour de Pâques, Louis......, après avoir passé le Vendredi et le Samedi Saints dans les auberges, revenait de grand matin chez lui. Sa malheureuse femme, qui n'avait fait que pleurer pendant ce tems sans pouvoir prendre de nourriture ni de sommeil, s'était laissé tomber, à la fin, de lassitude sur une chaise. ...... Les coups qu'elle entend frapper à la porte sont accompagnés d'horribles blasphêmes. Toute tremblante, elle reconnaît la voix de son mari... Elle court, et ouvre la porte. Au bas du perron elle aperçoit un homme étendu sans mouvemens: c'était son mari. La boisson l'avait étouffé et il était mort subitement...... en IVROGNE!

—Le jour de la Toussaint, cette année, de grand matin, on ramassait dans une basse cour de Montréal,

une femme canadienne, nommée Anne Labadie qui s'y était couchée ivre pendant la nuit, et qui y était morte.

—Le lendemain, sur le marché de la même ville, une autre femme avait peine à marcher tant elle était ivre. Elle chancelle à chaque pas qu'elle fait. Parmi la foule qui la regarde passer, les uns rient, les autres sont remplis de honte, de compassion et de douleur. Enfin elle tombe sur le pavé... On court l'aider à se relever! Mais elle était morte......

—Quelques jours plus tard, encore à Montréal, une autre femme est trouvée morte ivre dans une écurie!

Maudite boisson qui dégrade la femme aussi et la tue !

—Dans les colonnes du *Berean*, de Québec, du 29 Octobre dernier, on lisait: " Lundi dernier, le Coronaire " a tenu une enquête sur le corps d'un nommé McGlo- " ry : Il venait d'être ramassé ivre sur le marché. " Transporté à la première station de Police, il est mort " aussitôt subitement !"

—Nous venions de débarquer sur le quai à........., lorsqu'un ami nous rencontre; mais il paraît tout absorbé par une pensée triste...

—" Qu'avez-vous donc, vous est-il arrivé quelque malheur?...

—" Oui, un malheur bien déplorable vient d'avoir " lieu......Vous rappelez-vous M........., que vous avez " dû connaître au Collége? Eh bien; il vient de se " noyer sous mes yeux, et il était ivre ! Son frère, à " qui, je crois, vous avez fait la classe, n'a pas " mieux fini. Après avoir traîné les auberges pendant " douze ans ; il a été ramassé, il y a quelques mois, " dans les rues de Bytown, pour être transporté dans " un hôpital, où il est mort le lendemain, comme il avait " vécu. Ces malheureux, qui ont hérité d'une si belle " fortune, et qui ont partout des parens si respec- " tables, ont tout perdu par la boisson. Voyez-vous " cette belle propriété? Ce n'était pas la seule que leur " père avait gagnée à la sueur de son front. Eh bien!

" ils n'ont mis que quelques années à la boire. Il est " vrai que leur pauvre mère leur en avait laissé un bel " exemple!......"

—Quelle figure angélique, quel aimable enfant, disions-nous, en passant notre main sur la blonde chevelure d'un enfant d'environ cinq ans, ou plutôt d'un petit ange, que nous rencontrâmes assis, seul, sur le perron d'une maison, près de laquelle nous passions! Comme sa bonne maman doit l'aimer! Quelles délices elle doit éprouver à le presser mille fois le jour sur son cœur!

" Ah! Monsieur, nous répondit M. le Grand-Vicaire " de......, qui nous faisait l'honneur de nous accompa- " gner; sa mère, la pauvre et digne femme! Elle a été " enlevée d'une manière bien tragique aux caresses de " ce cher enfant. Au lieu de presser ce petit ange " contre son cœur, elle n'a plus que des vers et de la " pourriture sur son sein... car elle est morte dernière- " ment!...... Ce charmant enfant a été ramassé dans la " rue, et est gardé par charité par le brave homme que " nous venons de rencontrer.

" Voici en peu de mots la déplorable fin de ses pa- " rens: Son père, qui était pauvre, mais honnête " homme s'il en fut jamais, avait un ivrogne pour " voisin. Un jour qu'il voulait l'empêcher de faire " son tapage ordinaire pendant son ivresse, il en fut " cruellement mordu... La plaie s'est envenimée; et " malgré les soins des Docteurs, il est mort après une " semaine d'horribles souffrances... Sa jeune femme " qui était une de ces âmes douces, sensibles et aimantes " que la peine tue, n'a pu survivre à son mari. Elle " est morte de langueur et de chagrin quelques jours " après."

Et nous regardions avec un nouvel intérêt ce pauvre petit orphelin. Ses blonds cheveux tombaient en se bouclant sur ses épaules, mais on voyait que ce n'était pas les mains d'une mère qui les avaient tressés. On eut dit qu'une triste pensée avait déjà flétri son beau front si blanc. Ah! sa douce maman n'était plus là pour le couvrir des mille baisers du plus pur et du

plus saint amour, après celui de Dieu. Son bel œil, avec une indicible expression de douceur et de mélancolie, se fixait sur nous comme s'il eût voulu nous interroger et nous dire: " Je suis un pauvre orphelin.
" ...... Maman, ma bonne et chère petite maman m'a
" abandonné, et je ne sais pourquoi...... On m'a dit
" qu'elle était morte ..... Ah! si vous la voyez, dites
" lui donc qu'elle revienne. Dites-lui que je l'aime
" toujours...... La dernière fois que je l'ai vue, elle
" était couchée sur des planches; je l'appelai, et elle ne
" me répondit pas......! Je voulus l'embrasser, mais
" elle ne m'a pas souri, elle ne m'a pas tendu ses bras
" comme de coutume......! Pourquoi donc ne revient-
" elle pas m'endormir sur son sein...? Je ne la trouve
" plus à mon premier réveil qui me sourit et me presse
" contre son cœur...... Je suis seul! " Mon papa m'a
" aussi abandonné......!!"

Pauvre et cher petit orphelin,... triste victime de la boisson : que le bon Dieu te protège, murmurâmes-nous en nous éloignant. Notre cœur était gros de douleur, et notre bouche laissait échapper des paroles de malédictions contre la boisson qui rend l'homme homicide et jette, tous les jours, l'enfant sans défense sur le pavé des rues. Et nous disions à Dieu : " Seigneur,
" qui avez promis d'écouter la prière de ceux qui vous
" invoquent: accordez-nous la grâce de voir détruire,
" parmi nous, le règne de la boisson; car elle est mau-
" dite: elle sépare l'époux de sa femme et le tue;—elle
" change l'homme en un animal cruel et stupide ;—elle
" enfonce lentement le poignard au cœur de la jeune
" femme;—elle arrache la mère des bras de ses enfans,—
" torture son âme de toutes les angoisses, et lui rend
" amer ce que Dieu lui avait donné si doux, l'époux,
" la famille, la vie! La boisson est maudite; car, après
" avoir ôté à l'enfant père et mère, elle ne lui laisse
" pour héritage que les larmes et l'opprobre. Sei-
" gneur, faites que tous ceux qui ont un cœur chrétien
" parmi nous, soient remplis d'une immense horreur
" de la boisson, qu'ils la maudissent, et s'entr'aident
" à en détruire l'usage."

Généreux chrétiens qui, pour l'amour de J.-C. et de vos frères, avez fait le sacrifice des boissons, souvenez-vous que vous avez deux espèces d'adversaires à craindre dans les saints efforts que vous faites pour gagner de nouveaux membres à la Société de Tempérance. Les premiers vous attaqueront de front, et, tout de suite franchement, vous diront qu'ils aiment leur liberté, leurs plaisirs et surtout la boisson ; que, par conséquent, ils sont bien décidés à ne jamais être des vôtres;—ceux-là ne sont pas dangereux, car ils sont au moins honnêtes et francs.... La seconde espèce est plus à craindre; et ce sont ceux-ci, surtout, dont vous devez vous défier, et devant qui vous ne devez jamais reculer. Le nombre en est très grand; plusieurs même se sont déjà enrôlés dans les Sociétés de Tempérance, ou sentent la nécessité de le faire bientôt, à cause de leur position ou de certaines circonstances dont ils ne sont pas toujours les maîtres; ce sont les Judas de la Société. Ils commencent ordinairement par vous applaudir. Ils admirent, disent-ils, votre zèle, vos succès; seulement ils ne voient pas que la boisson fasse autant de mal qu'on le dit. Ils se pâment d'amour pour la vérité, et n'aiment pas les exagérations. "Prenez garde, vous répètent-ils " sans cesse, avec toutes ces exagérations vous faites " plus de mal que de bien à la Société de Tempérance.'

Mais alors, pour prouver qu'il n'y a rien d'exagéré dans les maux que vous attribuez à la boisson, vous en appelez à l'argument des argumens : vous citez des faits...... des faits nombreux, récens, et qui se sont passés à leur porte, et quelquefois dans leur propre famille. C'est alors que, voyant leurs ruses démasquées, ils se bouchent presque les oreilles d'horreur. A leurs yeux vous n'êtes plus qu'un misérable: " Ne vaudrait- " il pas mieux, s'écrient-ils, ensevelir toutes ces choses " dans l'oubli : quels droits avez-vous de publier des " faits qui peuvent compromettre, indisposer, etc."

Ne vous en laissez pas imposer par toutes ces clameurs. Pour inspirer partout l'horreur des boissons fortes, citez, sans crainte, tous les faits que vous con-

naissez à leur charge. Pourvu qu'ils soient arrivés au su et au vu de toute une localité, ils sont du domaine du public. Cachez les noms propres, autant que possible, mais l'événement public est votre propriété : c'est la Providence qui vous l'a fait connaître pour vous inspirer, à vous et aux autres, le dégoût et l'horreur de la boisson......

Rien de plus funeste que ce système de secret qui, sous le manteau de la charité, empêche la vérité d'être connue, quand il ne faudrait souvent que la publier pour arrêter le mal.

Ah! si le peuple canadien savait ce qui se passe aujourd'hui dans son sein, au sujet des boissons. Si des calculs justes, faits dans chaque localité, lui mettaient, tous les ans, sous les yeux, ce que la boisson lui coûte d'argent et de larmes; si, comme nous, il voyait la plaie hideuse qui le défigure, et ternit l'éclat de ses plus belles vertus devant Dieu; s'il apercevait le chancre qui lui dévore les entrailles, il serait saisi d'horreur, et prendrait, avec énergie, les moyens que la Providence lui offre d'arrêter le mal avant qu'il devienne incurable.

Nous faisons juste comme des hommes qui, apercevant le feu au milieu de la ville, empêcheraient de sonner l'alarme. Nous voyons le mal grandir, et non contens de garder le silence, nous voudrions l'imposer aux autres. Mais un pareil silence n'est-il pas un crime?

La citadelle est comme cernée : l'ennemi est aux portes. Il forme et grossit ses rangs; prépare de nouvelles batteries; déjà de larges brêches sont faites aux murs; et nous ne jetterions pas le cri d'alarme, et nous n'appellerions pas tout le monde au combat ! !

Voici ce que nous écrivait, le 23 Novembre dernier, un des Médecins les plus distingués et des mieux informés de Québec: « Vous ne sauriez croire combien l'ivrogne-
« rie fait de progrès parmi le peuple. Il y a une réac-
« tion des plus déplorables. Tout le monde en est té-
« moin, tout le monde en gémit; et personne, cependant,
« n'ôse élever la voix pour la signaler et la combattre.

" Dimanche dernier encore, deux malheureux ont
" été victimes de leur intempérance. L'un d'eux est
" mort dans une auberge. Sa mort a été si subite,
" qu'il n'a pu avoir aucun secours ni de la religion, ni
" de la médecine. L'autre a été ramassé dans la rue
" et déposé dans un fournil pour y expirer, un instant
" après, d'une congestion cérébrale, causée par la bois-
" son. Un troisième ivrogne est tombé hier dans un
" puit et s'est noyé. Ces trois malheureux, frappés
" par la mort dans leur ivresse, ont été mis dans un
" coin du cimetière. Témoin oculaire des désordres
" journaliers et toujours croissans que cause l'usage des
" boissons fortes parmi notre peuple de la ville et des
" campagnes, je gémis profondément."

Si nous pouvions faire connaître seulement la moitié des dépenses de la ville de Québec et du Faubourg St. Roch, et dépeindre les maux sans nombre qui y sont causés par les boissons fortes, nous serions à peine cru; nous aurions à faire un tableau vraiment effrayant. Mais nos larmes et nos sanglots nous arrêteraient, car nous aimons ces populations de Québec et de St. Roch de tout l'amour de notre âme. Mais n'y a-t-il que ce malheureux peuple, déjà si souvent et si étrangement visité par la main de Dieu, qui continue à l'outrager en se plongeant, plus que jamais, dans le vice de l'ivrognerie? Non; la nouvelle capitale du Canada: la grande, riche et belle ville de Montréal rivalise avec son aînée, et la surpassera bientôt par ses brutales orgies,... par la sale et dégoutante ivrognerie d'une partie de ses habitans. Ecoutons la voix si solennelle et si patriotique d'un de ses premiers Magistrats: l'Honorable Juge Mondelet, dans son discours prononcé devant les jurés du dernier terme, va nous dire ce qui se passe en ce moment à Montréal......

" Si l'on considère que l'éducation et la tempérance
" ont fait des progrès si rapides, qu'il est peu de per-
" sonnes qui n'aient foi au triomphe éventuel de l'une
" et l'autre cause, l'on ne doit guère désespérer de voir
" l'état actuel de notre société, subir un changement

“ total. Mais, Messieurs, le plus tôt qu'il aura lieu,
“ sera le mieux, car si l'on ne rencontre que de l'apa-
“ thie, là où il doit y avoir de l'énergie et de l'activité,
“ nous ne serons pas seulement stationnaires, nous
“ rétrograderons inévitablement. C'est donc un devoir
“ impérieux, pour chaque citoyen, d'aider à effectuer
“ une réforme que l'on demande à grands cris. L'abus
“ révoltant auquel nous faisons allusion, a sa source
“ dans le grand nombre de lieux, en cette cité, où l'on
“ permet à ceux qui y sont enclins, de se livrer à leurs
“ penchans pour l'usage des boissons enivrantes. Le
“ nombre des auberges, surtout de celles dont il est
“ presque impossible de donner une description fidèle,
“ est très-grand; et le mal qu'elles produisent, EST IN-
“ CALCULABLE! C'est à ces antres d'immoralité, d'orgies
“ et de débauches, qu'il faut rapporter ces émeutes noc-
“ turnes, ces tumultes, et ces scènes effrayantes qui,
“ depuis quelque tems, ont soulevé l'indignation du
“ public, après l'avoir scandalisé et profondément
“ affligé ; c'est dans ces repaires de désordres que vont
“ se perdre le fruit d'un travail soutenu et ce qui était
“ destiné et nécessaire au soutien d'une épouse, d'une
“ mère vertueuse et économe et de pauvres enfans!
“ C'est là que l'homme s'avilit, et que le sentiment
“ comme la honte l'abandonnant, il cesse de se res-
“ pecter, et finit par devenir insensible aux malheurs
“ de ses semblables, à proportion qu'il ferme l'oreille à
“ ses propres intérêts. Que les crimes et les désordres
“ augmentent, c'est ce dont personne ne doute : qu'il
“ soit nécessaire de signaler hautement un état de
“ société aussi déplorable, afin qu'on y apporte un
“ remède prompt, judicieux et énergique, c'est ce dont
“ tout homme éclairé et clairvoyant, et qui a à cœur le
“ bien-être de son pays, conviendra aussi facilement
“ qu'il le ressent fortement. La Tempérance gagne,
“ tous les jours, du terrain, mais pratiquement parlant,
“ il lui reste encore beaucoup à faire. Cependant, si
“ cette cause continue à être soutenue avec autant d'ha-
“ bileté qu'elle l'a été par le passé, il n'y a aucune

" raison de craindre pour l'avenir. La presse n'a pas
" été en vain remuée en sa faveur, l'on a ressenti son
" influence, grâce à l'aide que lui a donné l'éducation
" sans laquelle la Tempérance ne saurait jamais devenir
" parfaitement efficace. Tel a été le procédé moral,
" son effet n'a été que partiel. Mais, à quoi bon tout
" cela, si au lieu d'être aidés, assistés et soutenus, les
" apôtres de la Tempérance sont entravés par l'igno-
" rance d'hommes malveillans et méchans, et par la
" force physique et brutale? Comment peut-on espérer
" de jamais voir régner la vertu, la sobriété, l'industrie et
" la paix, si l'on tente le peuple, si l'on met à sa disposition
" les moyens de fonder et soutenir des maisons de la pire
" sorte, où l'on perd tout sentiment moral? C'est sur
" ceux qui se prètent à ces monstruosités, qu'en pèse
" la responsabilité : ils la partageraient cette responsa-
" bilité, s'ils se taisaient, ceux qui ont l'énergie de dire
" au public de se réveiller, d'ouvrir les yeux et de voir
" le danger qui nous menace. C'est à vous, Messieurs
" du grand juré, qui représentez les districts, qui en
" êtes l'organe, que nous faisons un appel qui ne
" demeurera pas, nous en sommes persuadés, sans son
" effet. Vous ne manquerez pas de vous occuper d'un
" sujet d'une si grande importance pour la société.
" Plusieurs d'entre vous êtes venus des parties éloi-
" gnées du district: il peut se faire que l'influence per-
" nicieuse du mal, qui a tant grandi dans cette cité, ne
" se fasse pas ressentir immédiatement dans les loca-
" lités que vous avez le bonheur d'habiter : mais péné-
" trés, comme sans doute vous l'êtes, de l'obligation où
" nous sommes tous, de faire du bien à nos semblables,
" quelques soient leur couleur, leur origine ou leur
" croyance, vous viendrez assurément de l'avant, avec
" l'énergie convenable, et vous vous ferez entendre de
" manière à ce qu'on ne s'y méprenne pas.—Si, au reste,
" l'immoralité qui continue à croître dans cette cité,
" s'étend au loin, tôt ou tard, ses effets délétères se
" propageront graduellement, jusqu'à ce que le vice et
" la désolation couvrent notre sol."

Voilà pour nos deux grandes cités de Montréal et de Québec....

Donc dans les villes comme au sein de nos paisibles campagnes l'ivrognerie fait d'affreux ravages. Partout des faits publics, partout des malheurs de tous genres sont là pour nous dire que la boisson est une des grandes plaies du pays, et deviendra bientôt sa plaie mortelle et incurable si, comme le dit, si à propos et si éloquemment, l'Honorable Juge Mondelet, les Apôtres de la Tempérance ne sont pas aidés et soutenus partout de la parole et de l'exemple.

" Vous désirez connaître les mauvais effets des " boissons fortes dans le pays en général, nous disait " M. le Grand Vicaire de......... Elles font du mal " partout, et du bien nulle part. Mais voici un événe- " ment qui semble amené par la Providence pour " ouvrir les yeux aux plus aveugles sur les maux qui " suivent l'ivrognerie....

" On avait prêché, comme vous savez, la Tempé- " rance dans la paroisse de......, mais quoique la plus " grande partie des habitans eussent grand besoin d'en " embrasser les règles salutaires ils n'en firent rien, et " continuèrent à boire comme de coutume. Ils avaient " besoin de quelque exemple et Dieu ne les a pas mé- " nagés, ils l'ont eu bon et terrible. Il n'y a que " quelques jours donc F......, s'en revenait ivre chez " lui, et malheureusement ce n'était pas la première " fois. Sa femme veut lui faire quelques reproches, " mais ce n'était pas le bon moment. Il ne lui répond, " suivant sa coutume, que par des malédictions et des " coups. Si bien que la pauvre créature n'a rien de " mieux à faire que de se sauver et de s'aller cacher " dans un coin de l'écurie. La nuit était froide, car " la terre était encore couverte de neige et le vent de " Nord soufflait avec force. Etouffée dans ses sanglots, " fondant en larmes, cette malheureuse dut trouver " bien longues les heures qu'elle passa ainsi au milieu " des animaux qui étaient meilleurs pour elle que son " propre mari. Enfin, pensant que son cruel et impi-

" toyable bourreau devait être endormi, et qu'elle pou-
" vait s'en retourner à la maison sans avoir à craindre
" de nouveaux coups, elle sort de l'étable.... Mais
" quel spectacle, juste ciel! Le feu sortait par toutes
" les issues de la maison....

" En un moment les voisins accourent de tous côtés
" pour arrêter l'incendie. Mais il était trop tard. Ils
" ne devaient être là que comme de nouveaux témoins
" des vengeances que Dieu exerce contre les ivrognes.
" Lorsque la porte fut consumée, le vent, qui soufflait
" avec fureur, s'engouffra dans la maison et augmenta
" l'embrâsement. La flamme et la fumée, poussées
" alors dans différentes directions, laissaient voir de tems
" en tems le cadavre de l'IVROGNE. Il était étendu
" sur des monceaux de charbons ardens et semblait
" nager dans une mer de feu... On eût dit que la
" flamme, après l'avoir léché, prenait plaisir à l'enve-
" lopper comme dans un linceuil.

" Le lendemain, lorsque tout fut éteint, on ne trouva
" plus que quelques ossemens noircis et calcinés."

Voyageur, quand tu passeras dans le village de......, non loin de la demeure du Dieu des vengeances, regarde sur ta gauche, et tu verras les restes noircis de la maison de l'*ivrogne*. Et, si c'est la nuit, arrête-toi: signe ton front de la croix du Christ, et écoute......... Tu entendras d'abord comme des soupirs, puis de sourds gémissemens; et la terre, tremblante sous tes pieds, semblera prête à s'entr'ouvrir.

Et, pour que ton sang ne s'arrête pas glacé par la terreur et la mort, signe encore ton front de la croix du Christ..... Ecoute,.... et tu entendras une voix plaintive sortant comme des entrailles de la terre,....... et cette voix dira: " *Maudite boisson*, tu as causé tous
" mes malheurs...... *Maudite boisson*, tu m'as rendu
" mauvais fils, mauvais père, mauvais époux, mauvais
" citoyen, mauvais chrétien...... *Maudite boisson*, tu
" as répandu le deuil, la désolation et l'opprobre sur
" ma femme, mes enfans, ma paroisse...... Tu m'as
" perdu! Qu'elle soit à jamais *maudite* sur la terre

" comme elle l'est dans les enfers la boisson qui m'a " fait tomber ivre aux pieds de mon terrible et souve- " rain Juge......!"

Voyageur, si le son lugubre de ces paroles fait trembler tes membres; si tes dents s'entrechoquent malgré toi, et qu'une sueur froide coule de ton front jusqu'à terre, pense à l'Ange que Dieu t'a donné pour compagnon de ton pélérinage. Il a ordre et pouvoir de te défendre. Arme-toi, pour la troisième fois, du signe sacré et tout-puissant de la croix, car tu as encore une grande leçon à recevoir... Ecoute,... ce n'est plus une voix seule que tu vas entendre, mais ton âme va être épouvantée par le son confus de mille voix...... Tu entendras des hurlemens, et comme un affreux concert de blasphêmes et de malédictions... " Maudite " soit à jamais la boisson qui nous a rendus mauvais " fils, mauvais pères, mauvais époux, mauvais citoyens, " mauvais chrétiens...... Qu'elle soit maudite au ciel " et sur la terre, comme elle l'est aux enfers la boisson " qui nous a perdus!......"

Puis il se fera un grand silence.

Voyageur, éloigne-toi promptement de ce lieu d'horreur; car l'Ange de la colère de Dieu a passé là, avec son glaive de feu, pour frapper l'ivrogne et le faire disparaître.... Et, de quelque côté que tu diriges tes pas, répète partout ce que tu viens d'entendre: " *Maudite soit la boisson qui rend l'homme mauvais fils, mauvais père, mauvais époux, mauvais citoyen, mauvais chrétien...... Maudite soit la boisson au ciel et sur la terre comme elle l'est aux enfers!*

Canadiens de tous les états, riches citoyens des villes, comme vous paisibles habitans des campagnes: nous vous conjurons de regarder l'abîme qui s'ouvre devant vous!

Vous riez, vous chantez, vous faites des noces somptueuses. Les boissons de toutes espèces inondent encore vos tables; l'Europe fournit à peine des étoffes assez précieuses, des modes assez élégantes pour vos femmes et vos filles!... Mais ne voyez-vous pas comme

l'horizon, devant vous, est chargée de sombres nuages; funestes mais trop infaillibles avant-coureurs des tempêtes qu'un avenir prochain vous prépare?

Votre joie, votre inconcevable sécurité font verser des larmes à ceux qui vous aiment. Et pour vous dire ce que notre âme éprouve de tristesse, il nous faudrait employer les paroles des Prophètes pleurant la ruine et la désolation du peuple infidèle.

Ne voyez-vous pas écrits partout les terribles *Mane... Thecel... Pharès... J'ai tout pesé... Tout compté... vos biens vont être divisés, donnés à d'autres!....*

C'était une main invisible qui traçait ces formidables sentences sur les murs du palais de Balthazar, à son dernier festin... Et, vous serait-elle donc aussi invisible et inconnue la main terrible qui écrit, en *caractères de feu*, sur vos villes et vos campagnes: *Mane... Thecel... Pharès.—J'ai pesé, j'ai compté vos iniquités, vos folies, votre orgueil, votre ivrognerie.—En punition, vos biens vont vous être arrachés pour passer en des mains étrangères?*

Oui, c'est le cœur plein d'une inexprimable douleur que nous vous l'annonçons: avant peu d'années, s'il n'y a pas un prompt et universel changement parmi vous, vous serez chassés de vos maisons, et vos enfans n'y resteront que comme des serviteurs et des esclaves. Vous employez, pour offenser Dieu, les biens qu'il vous donne. Il vous les ôtera pour les donner à d'autres qui sauront en faire un meilleur usage.

Nous les voyons déjà ceux que Dieu a choisis et appelés pour vous punir et vous dépouiller: Anglais, Ecossais, Irlandais, Américains accourent de tous côtés; ils s'avancent comme une armée rangée en bataille. Ils pénètrent déjà partout... A la hardiesse de leurs vues, à la puissance de leurs volontés, on dirait qu'ils sentent en eux-mêmes qu'ils ont une mission divine à remplir; et qu'un secret instinct leur dit qu'ils seront bientôt partout les maîtres, et vous les esclaves.

C'est une guerre de destruction qu'ils ont ordre de Dieu de vous faire. Mais c'est une guerre noble et

loyale de leur part; car le plus grand nombre n'a pour armes que l'industrie, la banque d'épargnes, l'amour du travail, la frugalité, la persévérance qui surmonte tous les obstacles, mais par-dessus tout l'ardeur pour s'instruire et donner à leurs enfans la meilleure éducation possible.

Comment résisterez-vous à la lutte terrible qui se prépare partout et qui déjà même est commencée sur plusieurs points du pays?...vous succomberez...car vous n'aurez à opposer que vos éternelles divisions, vos procès ruineux, votre orgueil, votre luxe insensé, votre état stationnaire d'agriculture, votre apathie pour l'éducation, votre oubli des lois de Dieu, votre frivolité, votre amour des plaisirs, et par-dessus tout votre penchant pour les boissons fortes qui épuise tous les ans vos ressources, et vous ôte le tems, la pensée et les moyens de faire aucune amélioration autour de vous.

Canadiens, le tems des joies folles, des dépenses inutiles, des noces et des festins ruineux, du luxe et de la boisson est passé pour vous, ou vous êtes perdus. L'heure du travail, de l'industrie, de la religieuse et stricte économie, de l'union et de la concorde, de la pénitence et du retour sincère à Dieu, est sonnée. Prenez garde de ne pas comprendre ce que la Providence veut de vous en ce moment.

Déjà la hache qui doit vous frapper est levée. Déjà l'œuvre de votre anéantissement est commencée. Vos anciennes familles les plus nobles, les plus riches, les plus influentes disparaissent rapidement tous les jours. ..... Comptez combien de noms illustres parmi vous se sont éteints, seulement dans le court espace des trente dernières années...!

Que sont devenus vos anciens seigneurs...? Combien, parmi eux, que le fouet du créancier a déjà chassés, ou chassera bientôt ignominieusement du manoir, et dont les enfans devront aller cacher leur honte dans une terre étrangère?

Les plus belles propriétés, au sein comme dans les environs de vos villes, n'appartiennent-elles pas à des étrangers qui ne sont que d'hier parmi vous?

Ah! vous vous plaignez, tous les jours, de l'esprit d'envahissement de ces nouveaux venus; vous vous indignez du souverain mépris avec lequel ils vous traitent. Mais, en vérité, ne méritez-vous pas le sort qu'ils vous font? A qui la faute, s'ils montent, s'ils grandissent si vite; si vous baissez, si vous tombez si rapidement. N'est-ce pas vous-même qui vous mettez sous leurs pieds?

Pour satisfaire votre vanité et votre sensualité, pour payer leurs belles indiennes ou leurs soies ou leur boisson, ne leur portez-vous pas, tous les jours, une partie de l'héritage que vous ont laissée vos pères, et que Dieu vous commandait de conserver et de faire grandir pour vos enfans...?

Voyez-vous dans les villes, et malheureusement déjà dans une partie de vos plus belles campagnes, s'élever ces immenses distilleries?... Quelle est cette fumée épaisse et noire qui s'en échappe et obscurcit tout, jusqu'aux rayons du soleil?......

Cette fumée qui monte jusqu'au ciel crie vengeance contre vous.

Cette fumée!... ce sont vos biens, c'est le pain de vos enfans, c'est l'héritage de vos pères.

Oui, votre sang, vos sueurs, vos richesses, votre religion, tout va s'engloutir et se perdre dans le comptoir du marchand, la distillerie et l'auberge.

Et ne dites pas comme certains insensés: " Nous " sommes heureux d'avoir ces distilleries, car elles " achètent nos orges, et en augmentent la valeur."

Si vous n'achetiez ni bière ni wiskey, on comprend que vous pourriez faire quelques profits en vendant bien cher votre orge à la distillerie. Mais cette supposition est impossible: car aussitôt que vous aurez, comme nous l'espérons bientôt, la sagesse de ne boire que l'eau si pure et si salutaire que le bon Dieu vous offre partout, les distilleries seront ruinées et tomberont. Et le jour où elles tomberont devra être, pour vous et pour votre famille et votre paroisse, un jour de joie; il vous sera prouvé alors que ce n'est pas la distillerie

qui vous soutient, mais bien vous qui la souteniez et l'enrichissiez par votre intempérance.

Il vaudrait mieux, pour votre intérêt, que vos orges fûssent brûlées sur le champ que d'être consumées dans la distillerie. Dans le premier cas, au moins, vous n'auriez pas la peine de la récolter.

—" S'il n'y avait pas de distilleries, l'orge se vendrait moins chère," dites-vous.

—Mais, ne vaut-il pas mieux ne recevoir que vingt sols pour un minot d'orge dont on fera un bon usage, que deux chelins qui seront employés à acheter de la bière ou d'autres boissons aussi malfaisantes?

" Un tems viendra, où l'éducation et la tempérance " guériront beaucoup mieux les plaies de la société, " que ne pourront jamais faire nos tribunaux et nos " prisons." C'était l'honorable Juge Mondelet qui prononçait ces paroles si pleines d'espoir dans un meilleur avenir, à la session de quartier du mois d'Octobre, 1844... Nul doute que ces paroles si remarquables n'aient trouvé un noble et puissant écho dans tous les cœurs vraiment Chrétiens et Canadiens.... Ces beaux jours sont désirés, sont appelés par les vœux de tous. Mais comment pourront-ils arriver, ces tems heureux où l'édudation (nous entendons, avec l'honorable Juge, l'éducation religieuse) et la Tempérance se donneront la main et établiront partout leur règne pacifique et mille fois béni? Ils sont impossibles tant qu'on fera croire au peuple que les distilleries sont ses amis; et que le meilleur emploi de nos récoltes est de les porter dans leurs voûtes ou leurs greniers infects pour les y faire pourrir, et les y changer en un déluge de feu...

Nous conjurons nos concitoyens, et ceux d'entre eux surtout à qui Dieu semble, en les appelant à diriger la presse, avoir donné mission d'éclairer le peuple et de le rendre meilleur, de se servir de leur intelligence et de l'irrésistible pouvoir qu'ils ont sur l'opinion publique, pour paralyser et arrêter ces plans gigantesques de distilleries dont la multiplicité doit attrister l'œil du patriote autant que celui du moraliste. Disons la vé-

rité et toute la vérité à notre peuple. Faisons-lui connaître que, s'il veut attirer les bénédictions du ciel sur ses champs, ce n'est pas en faisant changer ses grains en poisons dans la distillerie qu'il y réussira. Faisons-lui connaître que si, pour un moment, il semble voir augmenter ses revenus et sa fortune, avant peu d'années, il sera cruellement détrompé de son erreur. Car les distilleries se multipliant, l'usage des boissons ira toujours croissant; mille piéges nouveaux seront mis sous les pas de ses jeunes enfans. Mille filets nouveaux leur seront si bien tendus partout qu'il leur sera comme impossible d'échapper, et qu'ils y périront corps et biens tôt ou tard.

Répétons au peuple, tous les jours s'il le faut, ce premier principe d'économie politique, qui est de ne jamais rien faire, même avec un avantage momentané, de ce qui tend à encourager le vice et l'immoralité. Qu'il vaudra infiniment mieux semer du bled qu'aucun autre des grains dont la distillerie encourage la culture. Que même, dans le cas où la terre ne pourrait pousser que de ces derniers, il vaudrait mieux, pour le pays en général, les consacrer aux angrais de viandes qui seraient exportées, que de les échanger contre les boissons.... Faisons connaître au peuple que le système du commerce libre lui assure toujours un débouché certain pour son bled. Et que, quand même il ne le vendrait qu'un bas prix, il n'a rien à craindre; car un homme ne peut jamais souffrir lorsque ses greniers sont pleins de bled, s'il se désaltère à l'eau pure de sa fontaine, s'il sait modérer ses désirs, et se croit, lui et sa famille, aussi honorablement habillé avec la laine de ses moutons qu'avec les draps fins mais si coûteux de l'Europe.

C'est un fait bien connu que rien ne ruine plus vite une paroisse que l'établissement d'une distillerie dans son sein. Plus la distillerie s'enrichit vite, et plus la paroisse tombe et s'appauvrit rapidement. Ceci est clair et n'a pas besoin de preuves.

La distillerie! C'est la forteresse où se préparent

les chaînes qui vous lieront bientôt les pieds et les mains, pour vous faire sortir plus facilement de chez vous.

La distillerie! C'est la citadelle d'où le démon lance continuellement des dards enflammés pour consumer vos maisons et vos champs, et les réduire en cendre.

La distillerie! Ah! c'est comme le nuage embrasé qui, passant sur vos têtes et laissant tomber, comme autrefois sur Sodôme, une pluie de feu, couvrira le pays de ruines et de larmes.

Le choléra qui vous a décimés, et les vers qui ont dévoré vos moissons, ces années passées, ne vous ont pas fait la moitié autant de mal que vous en feraient les distilleries si vous aviez le malheur de vous accoutumer, vous et vos enfans, à faire usage des poisons qu'elles vous préparent, n'importe sous quel nom.

Nous lisions dans un journal canadien de Montréal, du 14 Décembre, un long article où l'on se félicitait de la prospérité des distilleries. "Quatre millions de "wiskey, y disait-on, ont été distillés dans la seule "ville de Montréal en 1846. Un de ces établissemens, "y assure-t-on, à lui seul, ne consume pas moins de "1800 minots de grains tous les jours."

En vérité, se réjouir d'un pareil fait, l'annoncer à ses compatriotes comme un événement d'heureux augure, n'est-il pas quelque chose d'incroyable.

Quoi! vous avouez qu'aucune manufacture n'est encouragée en Canada; on n'est pas encore capable d'y faire une épingle, un bouton; il faut envoyer chercher en Angleterre le drap de vos habits, et jusqu'aux chapeaux de paille de vos femmes. Une seule branche d'industrie reçoit un encouragement fabuleux: et cette branche d'industrie a pour résultat unique et immédiat de faire couler des torrens de larmes et de porter la ruine, la désolation, l'opprobre et la mort au sein de mille familles; et vous vous sentez la force étrange d'en féliciter vos compatriotes!

Dans un pays qui vient d'être frappé coup sur coup par tous les fléaux: la peste, la guerre civile, la disette

et par des incendies tels que le monde entier en a été frappé de stupeur, savez-vous ce qui fait palpiter de joie le cœur de certains hommes? Ecoutez la grande nouvelle: MONTRÉAL A FOURNI CETTE ANNÉE AU PAYS QUATRE MILLIONS DE GALLONS DE WISKEY!!!

Pauvres enfans, qui, par milliers, manquez aujourd'hui de pain, d'habits, de feu, parce que vos parens sont ivrognes; ah! consolez-vous,...... vos parens ne manqueront jamais de wiskey: Montréal n'en distille pas moins de *dix mille neuf cent quatre* gallons tous les jours.

Femmes infortunées, et dont le nombre augmente si rapidement tous les jours, qui avez à supporter les brutalités d'un mari ivrogne; essuyez vos larmes... *Quatre millions* de gallons de wiskey ont été distillés cette année dans la seule ville de Montréal, et on espère, vu les progrès de la civilisation et les lumières du siècle, que cette quantité sera doublée l'an prochain.

Pères et mères de familles, vous dont les enfans, par centaines et par milliers tous les jours, vont oublier, dans l'auberge et la maison de restauration, les sentimens de probité et de religion qu'ils avaient puisés au foyer paternel; consolez-vous et espérez tout de l'avenir...: *les distilleries sont dans l'état le plus prospère.* Pour vous aider à ramener, dans les sentiers de l'honneur et de la vertu, vos nombreuses familles, elles vous distillent, à chaque heure du jour et de la nuit, pas moins de *quatre cent cinquante-quatre* gallons de wiskey, de la meilleure qualité, à vingt-cinq sols le pot, non réduit!

Canadiens de tous les rangs, ouvrez vos cœurs aux sentimens de la joie la plus vive: la Patrie est sauvée. Notre cher Canada va bientôt prendre rang parmi les nations grandes, fortes et intelligentes. Un avenir de prospérité sans bornes s'ouvre devant vous; et si vous en doutez, venez dans les distilleries voir la quantité prodigieuse de wiskey qui en sort tous les jours, et qui porte partout la paix, le bonheur, l'abondance!!!

Tout en rendant hommage aux intentions de l'estimable écrivain que nous combattons, nous dirons qu'on fait son-

ner trop haut la somme d'argent que la distillerie répand dans le public, et le prix qu'elle donne pour les grains; tandis qu'on ne dit pas un mot des sommes énormes qu'elle arrache au peuple tous les ans. A entendre ces nouveaux économistes, on dirait que Messieurs les Distillateurs, après avoir payé le grain bien cher, donnent leur bière et leur wiskey par charité.

Ces quatre millions de gallons de wiskey distillés dans une seule année à Montréal, ont-ils été exportés? Non, (à l'exception de 3074 gallons exportés en Angleterre depuis deux ans) tout a été BU et par conséquent ACHETÉ et PAYÉ par notre pauvre et malheureux peuple.

Le commerce avec la distillerie est, sous tous les rapports, ruineux pour le peuple, et pour s'en convaincre on n'a qu'à jeter les yeux sur le tableau suivant, qui n'est que l'histoire, en chiffres, des rapports du peuple avec la distillerie:

1er. Janvier, 1846.	
Doit	
LA DISTILLERIE AU PEUPLE CANADIEN.	
Pour Orge, Seigle, Avoine, reçus,...........	Piastres 1,000,000
30 Décembre, 1846.	
Doit	
LE PEUPLE CANADIEN A LA DISTILLERIE.	
Pour Rum, Wiskey, Grosse Bière, etc., livrés,...	2,000,000
Balance due par le Peuple à la Distillerie,......	Piastres 1,000,000

Ah! nous voudrions que Dieu daignât donner à notre faible voix la force et l'autorité qui lui manquent pour faire pénétrer partout la vérité: et nous dirions à nos concitoyens: "Défiez-vous par dessus tout des distilleries et de ceux qui vous en vantent les bienfaits imaginaires."

Le haut prix qu'elles donnent à vos grains n'est qu'illusoire et n'a rien de réel, car si on a mis, dans l'automne de 1845, un million de piastres entre vos mains pour prix de vos grains, on a trouvé le moyen, dans le cours de l'année, non seulement de vous faire rapporter cette somme à la distillerie, mais on vous l'a fait doubler; et pour un million de piastres qu'on a semblé vous donner, on vous en a arraché deux millions.

Mais les grains baisseraient considérablement s'il n'y avait pas de distilleries!... Et qu'est-ce que cela fait? ... Au lieu de vendre ses grains un million de piastres aux distillateurs, le peuple n'en aura que cinq cent mille des autres Commerçans... C'est bien vrai... Mais encore une fois, cinq cent mille piastres employées à soutenir ses institutions, à payer ses écoles, à améliorer l'agriculture, à ouvrir de nouvelles terres et y établir les enfans, ne feront-elles pas mille fois plus de bien au peuple que deux millions données pour acheter du wiskey, de la bière et enrichir Messieurs les Distillateurs?

Encore si le seul mal que les distilleries font au peuple, était de lui arracher le prix de ses sueurs et de le ruiner, tout en lui faisant croire qu'on l'enrichit! mais c'est qu'à la suite de la pauvreté et de la misère profonde, où l'on en réduit tous les jours une grande partie, viennent les crimes de tous genres, la désolation, la mort. Six lignes plus haut que l'article que nous signalons, nous en lisions, sur le même journal, une nouvelle preuve: " Mardi matin, y disait-on, une " femme de la rue Ste. Elizabeth a été trouvée morte " dans son lit. La veille elle s'était couchée ivre aussi " bien que son mari!"

" Le trois du courant, un homme a été trouvé mort " dans un champ, dans un état complet de nudité. " C'était un ivrogne reconnu. L'on croit qu'ayant " l'esprit dérangé par la boisson, il se sera déshabillé " en plein air, et sera mort de froid!"

Et pendant que nous tracions ces lignes, non loin

de notre demeure, un homme est ramassé se roulant à terre baigné dans son sang. Troublé par la boisson, il s'était coupé la gorge avec un rasoir!

Peuple Canadien, voilà le bien que les distilleries vous font. Avec les poisons qu'elles vous donnent, elles affaiblissent votre raison, elles vous démoralisent, elles vous tuent, et pour cela vous leur donnez, tous les ans, DEUX MILLIONS DE PIASTRES!

Nous traversions, il n'y a que peu de tems, de Longueil à Montréal, sur un steamboat; et nous remarquâmes surtout trois voitures richement chargées. L'une appartenait à un Irlandais des Townships qui nous dit n'habiter le pays que depuis quatre ans, nous informant, en même tems, qu'avant de quitter sa chère Irlande, il s'était enrôlé dans la Société de Tempérance, comme le reste de ses compatriotes. Les deux autres voitures qui fixèrent notre attention étaient conduites par des Canadiens.

L'après-midi, revenant de la ville à la campagne, nous ne fûmes pas peu surpris de nous rencontrer avec les trois mêmes personnes que nous avions remarquées le matin. Mais quelle ne fut pas notre douleur de voir qu'une seule avait su faire un bon et saint usage de son tems et de son bien! C'était le brave Irlandais. Il était parfaitement sobre et regardait avec une véritable complaisance tous les effets qu'il rapportait pour le soutien de sa famille. C'était de la farine, du cuir, des livres d'écoles. Son visage rayonnait de joie. Il semblait penser aux tendres embrassemens de son épouse, à son retour; aux caresses si douces de ses chers petits enfans, qui ne manqueraient pas de venir bien loin au-devant de lui se jeter entre ses bras. On eut dit que son cœur laissait échapper des actions de grâces que les Anges portaient au ciel......

Et les deux Canadiens?...... Nous le disons le cœur nâvré de honte et de douleur; ils n'avaient chacun qu'un gros baril de boisson dans leur voiture! L'un des deux, dans un état de stupidité et d'ivresse complètes, était étendu près de son baril, et servait de risée aux nom-

breux étrangers qui traversaient avec nous. Il n'ouvrait la bouche que pour dire des sottises ou des blasphêmes. L'autre, quoique pas tout-à-fait aussi ivre, était cependant dans un état déplorable!

Sans doute que tous nos Canadiens ne reviennent pas de la ville dans cet état de dégradation. Mais, si vous voulez avoir une idée de ce qui en est, comptez le nombre prodigieux d'auberges et d'autres maisons où l'on vend des boissons, et qui toutes prospèrent rapidement: et encore allez, de tems en tems, vers le soir, sur les chemins par où passent les habitans qui reviennent du marché, et vous ne serez pas long-tems sans voir que la boisson fait, comme disait l'honorable Juge Mondelet, *un mal incalculable* à notre peuple. Le mémoire suivant, que nous tenons de la complaisance de Monsieur Jessop, de la douane de Québec, est encore bien de nature, ce nous semble, à faire comprendre la nécessité d'une réforme prompte et générale:

ETAT des boissons fortes importées à Montréal et à Québec, et la quantité fabriquée en Canada dans les années 1839, 1840 et 1841.

Années.	Importées à Montréal.	Distillées en Canada	Importées à Québec.	TOTAL.
	Gallons.	Gallons.	Gallons.	Gallons.
1839	350,523	440,000	272,661	1,063,184
1840	291,338	330,000	248,766	870,104
1841	243,479	110,000	136,889	490,368
				2,423,656

Bureau de la Douane,
Québec, 21 Octobre, 1841.
(Signé,) H. JESSOPP,
Collect.

Cette statistique prouve un décroissement considérable et bien consolant dans la consommation des boissons fortes en ce pays, en 1840 et 1841. Cet heureux résultat fut dû aux efforts faits partout, à cette époque, pour établir des Sociétés de Tempérance. Mais malheureusement depuis 1843 les statistiques suivantes, dont nous garantissons l'authenticité, montrent une effroyable et rapide augmentation dans l'importation comme la distillation des spiritueux:

ETAT des boissons fortes importées et distillées en Canada.

	EN 1843.	EN 1844.	EN 1845.	TOTAL.
Importées...Gallons,	401,728	367,893	588,893	1,858,493
Distillées en Canada,	800,000	1,500,000	2,500,000	4,800,000
				6,658,493

Voilà six millions six cent cinquante-huit mille quatre cent quatre-vingt-treize gallons de boissons en esprit dépensés en Canada dans le court espace de trois ans!

En supposant qne chaque gallon de ces boissons en esprit ne coûte qu'une piastre, (et il est certain que la plus grande partie coûte plus) voilà six millions six cent cinquante-huit mille quatre cent quatre-vingt-treize piastres dépensées par les Canadiens dans l'espace de trois ans pour cet unique objet. Par conséquent, depuis vingt ans, *voilà plus de vingt millions de piastres dépensées en Canada pour la boisson!!!*

Vingt millions de piastres dépensées pour se procurer une chose qui n'a pas contribué au bonheur d'une seule famille, qui n'a pas inspiré à un seul individu, une pensée, une action honorable à son auteur, utile à la patrie, glorieuse à Dieu! Sans compter les blasphêmes, les discordes, les désordres de toute espèce, les vols, les meurtres, dont la boisson a été la source féconde par-

mi nous, depuis vingt ans ; l'épouvantable dépense qu'il a fallu faire, pour nous procurer les dangereuses jouissances que les boissons donnent, n'est-elle pas un crime affreux qui pèse sur notre malheureux pays ? S'il y a des crimes pour les nations comme pour les individus, assurément celui-là en est un. Si on eut jeté cette somme à la mer, on aurait certainement commis une grande faute ; mais notre péché n'est-il pas mille fois moins pardonnable d'avoir employé une si prodigieuse quantité d'argent à nous procurer une chose qui a fait commettre des milliers de crimes, sans faire produire un seul acte de vertu ; qui a causé la perte éternelle d'une foule de malheureux, sans avoir jamais contribué au salut de personne ; qui a ruiné de fond en comble des milliers de familles, sans avoir jamais ajouté au bonheur d'aucune ; qui a abrégé la vie à une foule innombrable de nos frères, sans avoir jamais ajouté un jour à l'existence de personne !

Ne mériterait-il pas l'exécration de Dieu et des hommes, le peuple dont tous les chefs de familles, d'un commun accord, arracheraient, tous les vingt ans, vingt millions de piastres à leur pauvres enfans, pour les jeter au fond de la mer ? Une pareille action ne serait-elle pas aussi criminelle qu'insensée ? Et sommes-nous moins coupables, moins insensés, nous qui, depuis vingt ans, avons arraché des mains de nos enfans, de nos neveux, cette énorme somme, non pas pour la jeter à la mer, où elle n'aurait fait de mal à personne, mais pour en acheter un breuvage destructeur de tout ce qui est beau et bon dans l'homme?

Quel bien n'aurait-on pas pu faire si on eut voulu utiliser une pareille somme ! Que de jeunes gens auraient pu être établis : que de forêts encore incultes et sauvages, auraient été converties, depuis vingt ans, en champs fertiles et couverts de moissons, avec vingt millions de piastres! Que de terres où on ne voit encore aujourd'hui que des ours et des loups, se verraient couvertes de jeunes familles qui seraient aujourd'hui le soutien, la force de la patrie, l'honneur et l'espoir de la religion!

Voyez-vous ces terres immenses et fertiles, vers lesquelles se dirige, tous les ans, de toutes les parties de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande, une population frugale et laborieuse ? Pourquoi les Canadiens n'ont-ils pas été les premiers à acquérir ces terres, pour y établir leurs enfans: pourquoi se laissent-ils ainsi, tous les jours, cerner et déborder par une population étrangère qui finira tôt ou tard par tomber sur eux comme le vautour tombe sur sa faible proie ? Ne croyez pas que ce soit le moyen, ni la force qui nous a manqué. Dieu nous a donné vingt millions de piastres depuis vingt ans, c'était plus qu'il ne fallait pour acquérir et cultiver toutes ces terres...... Mais nous avons trouvé un moyen plus doux de dépenser notre argent: nous avons fêté, traité nos amis, nous avons fait des noces somptueuses, donné de grands repas, nous avons fait la fortune de plusieurs personnes, qui, à leur entrée dans ce pays, n'avaient pour tout bien que la mendicité, et qui roulent aujourd'hui carosse ; ces étrangers ont eu la bonté de nous fournir des boissons de toute espèce, et par reconnaissance nous leur avons porté le prix de nos sueurs et la plus riche portion des biens que nous avions reçus de nos pères, Nous ne pouvons plus établir les enfans : ils ne peuvent rester toujours avec nous, car nos biens sont trop petits pour les partager plus qu'ils ne le sont déjà... Que vont donc devenir ces milliers de jeunes gens, qui étaient l'espoir de la patrie et de la religion? Ce qu'ils vont devenir? Ah! si vous en avez la force, regardez les se séparer de leurs familles par milliers tous les ans, pour aller se mettre en service, devenir valets d'écurie, aller en pêches dans le Golfe, et s'y démoraliser ; ou, ce qui est encore pis, s'enfoncer dans les forêts du Haut et du Bas-Canada, à la suite de quelques spéculateurs de chantiers, pour en revenir les mains vides, le corps épuisé, mais surtout l'esprit et le cœur gâtés par tous les vices.

Si, au lieu de dépenser ces millions de piastres pour la boisson, on les eut consacrés à l'établissement de notre jeunesse, quels biens incalculables n'en seraient-ils pas résultés......

L'éducation languit encore partout : nos institutions publiques ne s'élèvent que lentement, ne se soutiennent qu'avec peine. Quand on parle à notre peuple d'envoyer les enfans à l'école, on reçoit presque partout, pour toute réponse : "Nous n'avons pas le moyen." C'est bien vrai ; quand un pauvre peuple a dépensé vingt millions de piastres pour payer les marchands de boissons, il ne peut pas lui rester grand chose pour ses écoles...Mais un pareil état de chose peut-il subsister encore long-tems ? En honneur et en conscience pouvons-nous ainsi prodiguer "pour nous procurer une chose presque toujours inutile, souvent nuisible, et toujours dangereuse, les biens que Dieu nous donne dans sa bonté ?" Non, non, c'est impossible : à moins de vouloir notre ruine, notre dégradation comme peuple et comme chrétien, il est tems de s'arrêter.

Ne sommes-nous pas comme l'enfant prodigue, qui après avoir follement dépensé les biens qu'il tenait du meilleur des pères, se trouva bientôt rédui tà la dernière misère, et finit par rechercher la nourriture des plus vils animaux. Le peuple Canadien en est presque venu là: après avoir follement dépensé vingt millions de piastres, on l'a vu réduit, en mille endroits, à une telle pauvreté, qu'il n'a eu pour se nourrir que l'avoine qu'il ne donnait autrefois qu'à ses animaux. C'est un fait qu'on ne peut nier, et dans lequel il est impossible de ne pas voir le bras de Dieu qui nous punit. Mais il ne nous châtie que pour nous faire rentrer dans de meilleures voies ; et voilà pourquoi la divine Providence nous offre, dans la Société de Tempérance, un moyen prompt et infaillible de faire cesser les maux que la boisson a fait tomber sur nous.

Quelques calculs faciles nous aideront à comprendre ce que le pays a à gagner, seulement sous le point de vue économique par l'établissement de la Société de Tempérance. Supposons que les cent mille membres de cette Société fussent dans l'usage de dépenser, tous les jours, pour la valeur d'un sol de boisson, avant d'ê-

tre de cette Société régénératrice; ils dépensaient donc, tous les ans, la somme de trois cent quatre mille cent soixante-six piastres, qu'ils épargnent aujourd'hui! Quand on ne considérerait la Société de Tempérance que sous ce point de vue d'économie, tout Canadien, ami de son pays, ne devrait-il pas se faire un devoir et un honneur d'en devenir un apôtre zélé.

On demande souvent, d'une manière pharisaïque, si c'est un grand péché que de prendre un petit coup, de tems en tems, seul ou avec ses amis? A cela nous répondrons: Dans l'usage des boissons fortes, il y a deux péchés à craindre : le premier est le péché de gourmandise, qui se trouve presque toujours ou du moins très souvent plus ou moins dans celui qui fait usage de boisson forte, sachant qu'elles ne sont propres ni à conserver sa santé, ni à soutenir son corps, et qui n'en boit que parce qu'il les aime; le second péché, qui se rencontre, sinon toujours, au moins très souvent dans l'usage (même le prétendu usage modéré) des boissons fortes, est la *dépense inutile*.

Par exemple, un homme, qui ne prendrait que pour trois sols de boisson (cela ne lui ferait pas deux verres), tous les jours, ne serait certainement pas coupable du péché d'ivrognerie, une si petite quantité ne pouvant pas l'enivrer ; cependant il aurait dépensé, au bout de l'année, neuf piastres et quinze sols pour cette boisson. Or, nous ne craignons pas de dire qu'une pareille dépense est excessive et criminelle chez la très grande partie de nos habitans, pour les raisons que nous donnerons plus bas ; et voilà pourquoi, un homme ne pèchera pas gravement sous le rapport de la gourmandise, mais pourra se rendre coupable sous un autre rapport en buvant ses deux ou trois petits verres par jour. Il n'en serait pas ainsi, si Dieu avait laissé chacun maître de faire ce qu'il veut de son bien ; mais ce n'est pas le cas : et nous rendrons compte, lorsque nous serons jugés, d'un sol mal employé, comme d'une parole dite mal à propos.

La très grande partie de nos habitans sont endettés; ils sont, ou au moins ils se disent incapables d'envoyer

leurs enfans à l'école; ils ne peuvent prêter la main à une foule de bonnes œuvres qui se feraient tous les jours avec quelque secours; ils n'ont pas le moyen d'établir leurs enfans, ou s'ils les établissent, ce n'est qu'après avoir donné une partie de leur patrimoine aux marchands de boissons. Nous ne croyons pas exagérer en disant que chacun de nos habitans, (nous parlons des plus sobres,) a dépensé, année commune, entre quinze et vingt piastres de boisson tous les ans, ce qui fait environ trois cent soixante piastres sorties de chaque maison depuis vingt ans ; c'est-à-dire, plus qu'il ne faut pour commencer un bel établissement à un jeune homme tant soit peu industrieux. Il en résulte que, depuis vingt ans seulement, au moins cinquante mille jeunes Canadiens ont manqué de s'établir et sont restés dans la misère, parce que leurs parens ont porté leur patrimoine à l'auberge! Et si à cela on ajoute les autres dépenses que cette boisson a entrainées, comme visites, promenades inutiles, tems perdu, maladies, repas, festins, etc., rien de plus certain que l'usage des boissons fortes ne sera pas pour peu de chose dans le poids des iniquités d'une foule de pères de familles, même parmi ceux qui ne se seront jamais enivrés.

Nous connaissons deux paroisses, où la Société de Tempérance du second ordre avait été établie, et nous tenons de la bouche de MM. leurs Curés, qu'il n'y avait pas, ou presque pas d'ivrognes parmi leurs paroissiens; c'est-à-dire qu'ils observaient très bien ce que nos bons habitans appellent la *petite tempérance*, chose d'ailleurs très-facile. Eh bien! dans l'une de ces paroisses qui ne compte guères plus de 1000 communians, il s'est dépensé, en 1843, 840 gallons de rum, à 2s. 6d. le gallon; 988 gallons de wiskey, à 2s. 7d. ; et 60 gallons de brandy à 7s. 6d.: ce qui fait que ces habitans, qui se disaient et qui se croiaient tempérans, ont dépensé 1,888 gallons de boissons fortes, et qu'il leur a fallu donner plus de mille piastres pour les payer, dans une année où une partie des grains était gelée et une autre partie

restée sous la neige, sans compter qu'une grande quantité de patates étaient péries par les froids prématurés. Cette même année, cette paroisse avait peine à soutenir deux misérables écoles, et n'avait pu donner un sol à la Propagation de la Foi!

L'autre paroisse compte environ dix-huit cents communians : presque tous ses habitans se sont mis aussi de la *petite tempérance* : eh bien! ils ont dépensé pour "dix-huit cent quatre-vingt piastres de boissons fortes en l'année 1843!"

Les respectables Marchands qui nous ont fourni ces détails, et qui ont eux-mêmes vendu ces boissons, sont désolés de voir le peu de sagesse de leurs co-paroissiens, de donner tant d'argent, au milieu de la misère publique, pour se procurer une chose si parfaitement inutile, ou plutôt si féconde en maux de tous genres. *

Ces deux paroisses réunies (elles sont voisines) ont donc dépensé, dans une seule année, la somme énorme de deux mille huit-cents piastres, pour la boisson ; de sorte que, si elles eussent continué à s'en tenir à leur Société de Tempérance prétendue modérée, ces deux paroisses auraient dépensé, dans vingt ans, l'effrayante somme de cinquante-sept mille six cents piastres.

Ces calculs sont bien propres à nous démontrer que, si la Société de Tempérance du second ordre n'est pas de nature, comme le disait M. le Curé de Québec dans une assemblée publique, à réformer les mœurs et à faire disparaître l'ivrognerie, elle n'est pas de nature non plus à arrêter un autre crime peut-être plus funeste encore: nous voulons dire, le "mauvais usage des biens

---

* C'est avec bonheur que, depuis cette époque, nous avons vu la première de ces deux paroisses s'enrôler généreusement sous les bannières de la Tempérance. Et pour aider leurs co-paroissiens à être fidèles à leurs bonnes résolutions, les principaux Marchands ont pris l'engagement solennel et public de ne plus importer de boisson. Aussi quels changemens admirables n'a-t-on par vus parmi ce peuple généreux. Plusieurs belles maisons d'écoles y ont été bâties, soixante-six louis y ont été collectés pour la Propagation de la Foi, et on y jette en ce moment les fondations d'une magnifique église, etc.

que Dieu nous donne." Car, qui osera dire que chacune de nos paroisses a le droit de dépenser, pour une chose inutile et dangereuse sous tous les rapports, (dans la plus grande partie des circonstances où l'on s'en sert,) les sommes énormes citées plus haut? Or, on peut dire que presque toutes les paroisses du Canada, excepté celles où la Société de Tempérance parfaite a été généralement établie, font autant et plus de dépenses pour la boisson, que celles que nous avons citées. Après cela nous taxera-t-on d'être outré dans nos principes, si nous émettons l'opinion que les chefs de familles, qui dépensent de pareilles sommes, n'en ont pas le droit; qu'ils les ravissent d'une manière aussi cruelle qu'insensée à leurs pauvres enfans, dont ils diminuent et ruinent l'héritage ; et à qui ils n'auront à léguer que des exemples d'une folle prodigalité et qu'ils en rendront un compte sévère à Dieu?... Nous blâmera-t-on d'élever notre faible voix, pour dire à nos compatriotes que Dieu leur a donné du bien pour en faire un plus noble usage: que la religion et la raison s'unissent pour nous avertir qu'il est tems de cesser ces folles dépenses? Serons-nous condamné de conjurer tous nos compatriotes d'employer le peu que la Providence leur laisse à instruire leurs enfans, à établir leurs familles, à nourrir et à vêtir leurs pauvres, à soutenir leurs institutions; à se servir enfin de ce qu'ils ont pour le plus grand bien de leur patrie, pour la plus grande gloire de Dieu.

Pour l'amour de leur pays, que les membres de la Société de Tempérance se montrent donc partout zélés, courageux à détruire autour d'eux, et à bannir de leurs paroisses, toute espèce de boissons fortes, et que pour cela ils s'efforcent d'attirer, sous le glorieux étendard de la Société de Tempérance, tout ce qu'il y a, dans leurs localités, d'hommes généreux, à qui un petit sacrifice ne coûtera pas quand il s'agira d'éloigner de leur pays un des plus grands fléaux dont le ciel l'ait jamais visité dans sa colère.

Oui, à considérer les choses sous leur véritable jour ; à les peser au poids du sanctuaire, nous pouvons dire

qu'un des plus grands fléaux que Dieu, dans son trop juste courroux, ait fait tomber sur nous, a été de laisser introduire parmi nous l'usage des boissons fortes.

On parle encore avec effroi de ces années de deuil, où le choléra semait partout la désolation et la mort... ... Mais, depuis vingt ans, les boissons fortes nous ont fait mille fois plus de mal que le choléra...... Elles ont abrégé la vie, et par conséquent causé une mort funeste, prématurée, et souvent plus cruelle, plus prompte que le choléra, à dix fois plus de malheureux : Et tout ce qu'il y a de Médecins respectables en ce pays, sont là pour nous le dire.

Quel est le Canadien qui ne sente son âme comme flétrie, écrasée de peine, en pensant à ceux de nos frères qui sont péris sur l'échafaud; ou qui gémissaient dernièrement, chargés de chaînes, dans la terre d'exil, si loin de leurs familles, si loin de la patrie ? Qui ne déplore en ce moment les malheurs de la guerre civile ? Mais les maux que la guerre civile nous a faits, ne sont rien, si on les compare à ceux que nous ont causés les boissons fortes. La guerre civile, il est vrai, a fait périr sur l'échafaud plusieurs de nos infortunés compatriotes : Mais combien plus grand est le nombre de ceux que la boisson a faits périr de la main du bourreau !

Le nombre des malheureux exilés à la suite de nos troubles politiques fut-il jamais comparable à celui de tant d'infortunés que la boisson a conduits de crime en crime, de prison en prison, jusqu'à ce qu'enfin la patrie les ait chassés loin d'elle, et les ait condamnés, eux aussi, à vivre chargés de chaînes pesantes et ignominieuses, et à mourir dans la terre d'exil ?

Entrez dans la prison, et interrogez les nombreuses victimes qu'elle renferme : presque toutes vous diront que le premier pas vers l'abîme où elles sont tombées, a été l'usage des boissons fortes.

La plus grande partie des voleurs vous avoueront que la boisson seule est la cause des vols qu'ils ont commis; et que, sans la hardiesse que la boisson donne, ils

auraient été incapables de commettre les crimes dont ils sont coupables. Pénétrez au fond des noirs et humides cachots ; et si vous y rencontrez un de ces monstres qui a trempé ses mains dans le sang de son frère, et qui va, dans peu de jours, expier son crime par la plus ignominieuse et la plus tragique de toutes les morts ; demandez-lui comment il a pu se décider à commettre un pareil forfait ; et il vous répondra presque toujours, que jamais un pareil malheur ne lui serait arrivé s'il n'avait pas eu l'habitude de boire ; qu'il était échauffé par la boisson lorsqu'il est devenu meurtrier.

Chacun se rappelle la tragique histoire de ces deux jeunes gens qui, il n'y a pas encore bien long-tems, se rencontrèrent après une longue absence : c'étaient des amis d'enfance ; ils avaient voyagé chacun de leur côté et ne s'étaient pas vus depuis plusieurs années ; aussi grande fut la joie de se revoir. Ils se pressent cordialement la main... Mais ils étaient à la porte d'une auberge : on y entre pour se traiter en véritables amis, et célébrer dignement la fête; chacun fait sa *politesse*, et la reçoit de son ami; la joie va toujours augmentant, les verres se vident rapidement, et bientôt les voilà à peu près ivres tous les deux. Alors la conversation s'anime ; ils se contredisent, ils se fâchent, ils s'insultent et se frappent sans pitié ; celui qui est le plus ivre des deux tombe : l'autre lui donne un coup de pied sur le côté de la tête, et le tue!

Voici ce qu'on lisait, il n'y a pas long-tems, sur tous les journaux du pays : "Jean Baptiste Rousseau, garçon tailleur, entre chez M. Dubois, aubergiste, près du marché, pour s'y faire faire la barbe. Quelques instans après, un nommé Louis Beaucaire, boucher, et père de famille, quoique jeune encore, entre dans la même auberge, échauffé par la boisson ; il se mit aussitôt à engendrer querelle au premier, contre qui il avait conservé du ressentiment par suite de quelqu'altercation qu'ils avaient eue ensemble autrefois. Rousseau, pour l'apaiser, lui offrit de prendre un verre de boisson avec lui ; ce qui fut accepté, et l'accord parut réta-

bli. Mais comme le remède était plus propre à exciter les passions qu'à les apaiser, quelques momens après, Beaucaire saisit un fer-à-bière qui rougissait à la porte du poële, et en asséna un si rude coup sur la tête de Rousseau, qu'il l'abattit à ses pieds......Le coup était mortel, et l'infortuné Rousseau expira le lendemain !"

Monsieur le Gardien de la prison de Québec, James M'Laren, nous donnait, en 1840, le tableau des personnes emprisonnées pendant les neuf premiers mois de cette année. Sur 1400 emprisonnemens, plus de 1140 avaient été causés par la boisson. Ce Monsieur terminait sa lettre par ces paroles remarquables: " Si la " Société de Tempérance était généralement établie, on " aurait peu besoin de prisons."

Si l'on veut avoir une idée des maux sans nombre que la boisson fait à la société, qu'on jette encore un coup-d'œil sur les deux tableaux suivans des emprisonnemens qui ont eu lieu à Montréal en 1845 et 1846, où l'on a aussi authentiqué ceux causés par la boisson:

Mois.	Nombre d'emprisonnemens.	Provenant de l'intempérance.	Inconnus.
1845			
Janvier,	356	158	198
Février,	264	123	141
Mars,	273	183	190
Avril,	347	203	144
Mai,	545	400	145
Juin,	550	352	198
Juillet,	600	371	229
Août,	482	326	156
Septembre,	451	305	146
Octobre,	496	314	182
Novembre,	417	271	146
Décembre,	396	205	191
Total,	5,277	3,211	2,076

Arrestations faits par la Police de la ville de Montréal depuis le 1er. Janvier jusqu'au 30 Novembre, 1846, par suite de l'ivrognerie.

MOIS.	Ramassés ivres dans les rues.			Causant du scandale, et troublant la paix dans leur ivresse.			TOTAL.
	HOMMES	FEMMES	ENFANS	HOMMES	FEMMES	ENFANS	
1846.							
Janvier,	81	38	...	50	18	...	187
Février,	75	35	4	49	11	1	175
Mars,	79	35	...	74	16	...	204
Avril,	105	32	...	67	15	...	219
Mai,	128	25	1	75	16	1	246
Juin,	162	22	1	85	10	...	280
Juillet,	118	22	...	86	11	1	238
Août,	138	33	2	80	12	...	265
Septembre,	127	26	2	95	10	...	260
Octobre,	146	20	3	69	12	...	250
Novembre,	114	27	...	62	15	...	218
Total,	1273	315	13	792	146	3	2542

Montréal, 22 Décembre, 1846.

J. WILEY, *Chef de Police.*

L'immoralité croît d'une manière effrayante en proportion, non pas de l'accroissement de la population, mais de l'augmentation de l'usage des boissons... Le tableau suivant que nous avons extrait du *Journal de Médecine*, publié à Montréal par A. Hall, Ecr., M. D. et R. MacDonnell, Ecr., M. D., No. 7, vol. II, en donne une nouvelle et triste preuve:

Population du District de Montréal en 1831,....277,637
1844,....370,342

	En 1829	En 1830	En 1831	En 1832	En 1833	En 1839	En 1840	En 1841	En 1842	En 1843
Indictemens...............	137	121	179	283	379	419	697	347	346	342

Les cinq premières années de ce tableau présente un total de 1099 personnes contre lesquelles les jurés avaient trouvé bill et les cinq dernières 2151. Le résultat de ces recherches prouvent donc que, tandis que la population dans cette période de tems a augmenté dans la proportion de 33 par 100, les crimes publics ont augmenté dans l'effrayante proportion de 100 par 100. Et personne ne peut douter que cette démoralisation sans exemple et si rapide ne soit due à l'usage des boissons fortes.

Mais voici quelque chose de plus désolant encore que tout ce que nous avons dit jusqu'à présent!

Quel est le catholique, Prêtre ou simple fidèle qui peut lire les lignes suivantes sans que son cœur ne soit brisé par une immense douleur, sans que son âme ne soit remplie non seulement par le plus profond dégoût, mais par l'horreur et la haine la plus implacable contre les boissons enivrantes ? Ah ! quel est donc l'étrange pouvoir de ces poisons funestes, puisqu'ils semblent défier et braver Dieu même jusque dans les traits de sa plus grande miséricorde !

Voici ce que M. Bolduc, jeune et courageux Missionnaire à la Colombie, écrivait dernièrement à un de ses amis : " Un avenir des plus déplorables s'offre à mes " yeux, et tellement que Dimanche dernier, entendant " prêcher le Père...... sur ce sujet, j'en étais tout-à-fait " découragé et je formai le projet certain de retourner " en Canada dans peu d'années, si les choses ne chan- " gent pas, pour n'avoir point la douleur d'être témoin " oculaire des maux qui vont fondre sur cette mal- " heureuse colonie. Sans doute, tu me demanderas " qui a pu apporter un si prompt dérangement aux " belles espérances que j'avais conçues. Le voilà en " un mot : La boisson ! oui, cette malheureuse boisson " qui se fabrique ici même, va en faire plus que le " Diable en a fait depuis qu'il y a des blancs en ce pays, " et cela en moins de deux ans. On a beau prêcher " et menacer de la colère du ciel, le désordre croît rapi- " dement. Tous ces vieux voyageurs qui n'ont fait que

" boire pendant tout le tems de leur jeunesse, et qui
" en ont été privés depuis plusieurs années, trouvent
" cela si doux qu'il y en a plusieurs qui vendront
" femme et enfans pour pouvoir se procurer un verre
" de ce poison. Le débordement des mœurs va recom-
" mencer; il ne faisait que de cesser en plusieurs lieux.
" Les meurtres vont se commettre de tout côté. C'est
" une désolation."

Si nous devons tous détester les boissons en proportion du mal qu'elles nous ont fait, quelles bornes mettrons-nous à notre sainte haine contre elles ? A la vue des malheurs particuliers et publics, des morts funestes, des crimes de tout genre qu'elles enfantent partout où elles règnent, quelles pensées doivent naître dans nos âmes, sinon des pensées d'*anéantissement* complet, de *destruction* de ces funestes poisons ? Eussent-elles produit quelque bien à notre pays, il faudrait encore les détruire, à cause de l'immense disproportion qui se trouve entre le bien et le mal qu'elles causent. Mais, à côté des maux sans nombre qu'elles enfantent, elles sont entièrement stériles pour le bien. C'est donc l'abstinence totale prêchée par le Père Matthew qu'il faut embrasser et enseigner de paroles et d'exemples. Les plus chauds partisans de l'usage modéré ne peuvent s'empêcher de dire que l'homme qui ne prend aucune boisson spiritueuse, ne court aucun danger de les aimer ; tandis qu'ils sont forcés d'avouer que celui qui y goûte, peut finir par les aimer, et court visiblement le risque de devenir ivrogne. Or, l'Esprit Saint nous dit : " Celui qui aime le danger périra." Si je vois dix personnes qui font aujourd'hui, ce qu'on appelle un usage modéré de ces liqueurs dévorantes, je puis dire, sans crainte de me tromper, qu'aimant le danger, plusieurs d'entr'elles périront.

Il n'est pas possible aujourd'hui de prêcher d'autre Société de Tempérance que la parfaite, c'est-à-dire, la *totale*. Le Père Matthew, dans une lettre qu'il nous a fait l'honneur de nous adresser, a flétri pour toujours les Sociétés du second ordre, disant qu'*il les regardait*

avec horreur ; qu'elles n'étaient bonnes qu'à faire des ivrognes. Depuis la première édition du *Manuel* la plupart de nos dignes confrères qui travaillent à la Tempérance, ainsi que les amis les plus éclairés de cette œuvre, ont reconnu pleinement cette vérité. Qu'avons-nous donc à craindre en renonçant entièrement aux boissons fortes, et en portant les autres à y renoncer pour l'amour de J.-C.? Qu'on ne dise pas,—" c'est demander un sacrifice trop grand, trop " pénible. Les peuples ne sont pas ainsi appelés à pra- " tiquer la vertu la plus héroïque ; cette abstinence " parfaite ne peut être proposée qu'au petit nombre " comme la virginité." Il n'y a assurément aucune parité entre prêcher l'abstinence totale d'un breuvage mal-faisant, et prêcher la chasteté parfaite. Celui qui s'efforcerait d'amener le monde à cette vertu héroïque, serait un insensé ; et s'il avait assez de talens oratoires pour enchainer les peuples dans cette voie, il serait prudent de le renfermer. Il s'opposerait à une des premières lois de la Providence. Il chercherait à mettre, sur les épaules de tous, un joug que Dieu n'a pas imposé au plus grand nombre.

D'étranges malheurs, des crimes affreux surgiraient bientôt de toutes parts... Pour être parfaitement chaste dans un corps humain, quelle grâce spéciale ne faut-il pas! pour que cette vertu, qui égale l'homme à l'Ange puisse être pratiquée, il faut comme un miracle continuel du Tout-Puissant.

Au milieu des mille séductions du monde, le vase si beau, mais si fragile du cœur de l'homme parfaitement chaste, serait en un moment brisé si Dieu ne le tenait constamment dans sa main toute-puissante. Mais dirons-nous qu'il faille une grâce extraordinaire et privilégiée pour qu'un homme se prive, toute sa vie, d'une boisson qui ne lui fait aucun bien ; et qui peut, tôt ou tard, amener la désolation et le crime dans sa famille ? Non, il ne faut qu'une grâce ordinaire, il ne faut qu'un crucifix, une image de Jésus-Christ abreuvé de fiel et de vinaigre, pour tout esprit droit et pour tout cœur

de bonne volonté. Il n'y a donc, encore une fois, aucune parité entre prêcher au peuple la chasteté parfaite, ou quelqu'autre vertu évangélique, et l'inviter à s'abstenir des boissons malfaisantes que les nègres de la Jamaïque lui envoient, ou que les Américains lui composent dans leurs caves infectes. Voilà pourquoi le Père Matthew, en invitant ses compatriotes et ses frères à renoncer à l'usage de boissons qui ne leur faisaient que du mal, a été écouté avec respect. Si, comme d'anciens hérétiques, il eut voulu faire un crime de la chasteté conjugale, l'Eglise l'eût dès lors anathématisé. Mais il a planté un arbre que Dieu a béni; six millions d'hommes ont goûté de ses fruits, et les ont trouvés délicieux. Des peuples entiers se sont mis à l'ombre de cet arbre, dont les racines sont sur la terre, mais dont la tête est au ciel; ils y ont trouvé le rafraichissement, la paix, le bonheur, la vie qui leur manquaient auparavant.

En travaillant pour l'amour de nos frères et de nos enfans, pour l'amour de notre pays, pour l'amour de Jésus-Christ, à détruire l'usage journalier des boissons enivrantes, nous travaillons à une œuvre sainte et bonne ; Dieu nous sera en aide. Les boissons ont de grands et de puissans ennemis qui les combattent. De tous côtés nous voyons des cœurs et des bras généreux armés contre elles. Prêtons l'oreille, et nous entendrons des voix au ciel, sur la terre et dans les enfers qui les accusent, qui les maudissent, et qui nous encouragent à les détruire. Elles sont maudites par une effroyable multitude de réprouvés qu'elles ont précipités dans l'abîme éternel. Elles sont maudites par des milliers de femmes qui leur doivent une vie de larmes et de désolation ; elles sont maudites par d'innombrables enfans qu'elles ont dépouillés des biens de leurs ancêtres, et qu'elles ont réduits à la dernière misère.

Et si Jésus-Christ a maudit le figuier stérile, parce qu'il ne portait pas de bons fruits, ne doit-il pas détester et maudire la boisson, qui lui a arraché des milliers d'âmes qu'il avait rachetées au prix de son sang ?

Pour nous, proterné aux pieds de chacun des Ministres de Jésus-Christ, dont nous savons que nous

sommes le dernier et le plus indigne, aux pieds de chaque chef de famille, de chaque Canadien, quelque humble que soit la position sociale que la Providence lui ait assignée ; nous les conjurerons tous de frapper, mais de frapper à mort cet ennemi si redoutable de nos âmes et de nos corps. Qu'on ne parle point entre nous de modération dans l'usage de ces détestables et brûlantes liqueurs. Parlons à nos peuples, à nos amis, à nos frères, le langage de la vérité. Disons-leur franchement que ces boissons ne sont pas un breuvage que Dieu a donné à l'homme pour en faire un usage journalier, mais qu'elles sont un poison destructeur, invention d'une cupidité originelle qui n'a trouvé son éloge et ses succès qu'à la faveur de nos appétits sensuels. Et si quelqu'un nous dit : " Si les boissons sont si malfai-" santes, comment donc un si grand nombre d'hommes, " qui en ont toujours fait usage, ont-ils atteint un âge " très avancé ?" Répondons-leur :—" Le feu qui passe " dans la forêt, détruit, brûle et ravage tout devant lui. " Cependant il reste toujours quelques arbres qui " échappent à sa fureur, soit à cause de la dureté natu-" relle de leur écorce, soit à cause de quelques autres " circonstances. Tandis que la terre gémit sous la " chute des pins et des cèdres, qui ont si long-tems " bravé la tempête et la foudre, et qui tombent dévorés " par la flamme, le chêne, l'érable n'ont perdu que " quelques branches, que quelques feuilles peut-être. " Il en est ainsi des hommes atteints par l'incendie des " boissons en usage parmi nous ; elles abrègent la vie " à des milliers de malheureux ; mais quelques-uns, " dont les forces physiques sont plus grandes, dont " la constitution est plus robuste, résistent plus long-" tems. "

Comment d'ailleurs, voulez-vous qu'on puisse appliquer le mot de *modération* dans l'usage journalier d'une chose qui est déclarée, par les plus savans hommes, presque toujours nuisible et jamais utile à l'homme ? A notre avis, le *moindre* usage est mauvais, le *grand usage* est un péché, et souvent un crime long et affreux.

Notre malheur jusqu'ici, c'est d'avoir eu de la *modération* quand il ne fallait que *détruire.*

" Si votre œil, votre main, votre pied droit vous " scandalise, vous fait pécher ; coupez-le, jettez-le au " feu," dit Jésus-Christ. Il ne parle pas d'en règler mieux l'usage: il veut qu'on coupe, qu'on détruise cet œil, cette main, ce pied malheureux. Or, ces paroles ne sont pas seulement adressées à l'individu, elles sont adressées à la société toute entière. Ainsi ce n'est pas seulement l'individu qui doit cesser entièrement de faire usage de ce qui est communément pour lui un sujet de péché ; mais la société toute entière doit détruire ce qui est pour elle un sujet de péché, et la cause des châtimens de Dieu.

Si nous n'osons pas marcher sur les pas de l'Apôtre de l'Irlande ; si nous n'avons pas le courage d'embrasser la Tempérance parfaite ; si nous nous contentons de nous réduire à ce qu'on appelle l'usage modéré des boissons, que résultera-t-il ? Sans doute, les efforts prodigieux qui se font pour abattre l'ivrognerie, auront quelques succès; mais la racine du mal restera, l'arbre aux mauvais fruits n'aura été qu'effeuillé, que coupé dans ses branches ; bientôt il repoussera pour couvrir la terre et l'empoisonner de nouveau. L'usage prétendu modéré de ces malheureuses boissons, qui n'est dans le fond qu'un apprentissage de l'ivrognerie, ramenera une réaction terrible à laquelle rien ne pourra résister. Ce sera comme l'étincelle qu'on a eu le malheur de négliger après l'incendie, et qui allume bientôt un incendie plus funeste que le premier. Ce sera, non pas comme un fleuve dont on a tari la source, puisqu'on aura manqué de courage pour cela ; mais ce sera le torrent qu'on aura arrêté quelque tems dans sa course, qui, brisant ses digues, entraîne tout dans ses flots dévastateurs.

Qu'elles sont belles, qu'elles sortent bien d'un cœur embrâsé de charité pour ses frères, les paroles de M. Baillargeon, Curé de Québec, à son peuple :—" Mes „ chers frères, dit-il un jour dans une instruction, je

" suis tellement pénétré d'horreur à la vue des maux " épouvantables et sans remèdes que la boisson fait par- " mi vous, au milieu de mille familles infortunées ; je " suis si bien convaincu qu'elles ne sont utiles à per- " sonne; que si Dieu me demandait le sacrifice de ma " vie, je le ferais avec joie, pour détruire les boissons."

Ces dignes paroles devraient être gravées dans le cœur de chaque membre de la Société de Tempérance.

Elles font connaître, mieux que tous les discours, avec quel zèle nous devrions chercher à détruire l'usage des boissons fortes ; et avec quelle inébranlable fidélité nous devons tenir la promesse que nous avons faite d'Y RENONCER POUR L'AMOUR DE NOS FRÈRES, DE NOTRE PATRIE, DE NOTRE DIEU.

SUPPLEMENT

AU

MANUEL DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE.

1°. Chaque Membre devra dire, pour tous les associés, tous les jours, à sa prière, un *Notre Père* et un *Je vous salve, Marie;* en ajoutant, *O Jésus, abreuvé de fiel pour notre amour, ayez pitié de nous.*

2°. Faire tous les ans une communion pour demander à notre Seigneur la grâce de la persévérance dans le sacrifice des boissons enivrantes.

3°. Ne pas rentrer, sans une grande nécessité, dans les maisons où l'on vend à boire, et y acheter le moins possible. Préférer faire ses emplettes ailleurs, pour n'être pas tenté, ni exposer ses enfans à l'être aussi.

4°. Ne point tenir à l'ancien usage d'offrir des boissons à ceux de nos amis qui nous visitent, à moins qu'ils ne nous fassent connaître en avoir réellement besoin. Et alors n'en pas prendre avec eux, et les prier de nous excuser.... Le mieux serait de regarder les boissons fortes comme Sir A. Cooper, qui les appelait des Démons et qui n'en voulait jamais garder une goûte chez lui.

5°. A la mort d'un membre de la Société de Tempérance de sa paroisse, faire une petite prière pour lui, comme dire un chapelet, ou faire le Chemin de la Croix.

6°. Lorsqu'on passe près d'un ivrogne, dire pour sa conversion: " O Jésus abreuvé de fiel, ayez pitié de nous."

7°. Si l'on connait qu'un membre de la Société de Tempérance manque à son engagement, prier pour sa conversion, et l'avertir charitablement, s'il est possible.

S'il ne se corrige pas, en avertir secrètement le Président, qui devra toujours être M. le Curé, pour que le coupable en puisse être repris en secret, avec tous les égards de la charité. S'il n'y a pas d'espoir qu'il revienne à des sentimens d'honneur et de religion, il devra être dénoncé dans une assemblée publique, et son nom effacé du livre de l'Association.

8°. Gagner, autant que possible, les Indulgences que Notre St. Père le Pape a daigné accorder aux associés de la Tempérance, qui se confesseront avec un sincère repentir de leurs péchés et communieront aux solennités suivantes, savoir: A la *Fête du St. et Immaculé Cœur de Marie*; le jour de la solennité de St. Jacques le Majeur, de St. Joseph, et de St. François-Xavier. Si, pour quelques raisons, les associés ne pouvaient communier aux jours fixés pour les Indulgences, ils pourront le faire tout autre jour fixé par leur confesseur, et ils participeront à la même Indulgence.

9°. Chaque membre de la Tempérance Totale gagnera cent jours d'indulgence à chaque jour qu'il aura été fidèle à observer les règles de la Société: et aussi chaque fois qu'il fera une prière ou une bonne œuvre à l'intention d'obtenir la vertu de sobriété pour lui-même ou pour les autres.

10°. Dans le diocèse de Québec les membres de la Société de Tempérance ont le bonheur de pouvoir gagner quatre Indulgences plénières par année, aux jours fixés par MM. les Curés.

11°. On ne doit pas s'accoutumer à boire de grosse bière, car l'expérience prouve qu'elle enivre souvent, qu'elle occasionne de graves dépenses, et qu'elle est, pour un grand nombre, le premier pas vers l'ivrognerie. Le sacrifice qu'on a fait doit être généreux, car c'est pour l'amour du plus généreux des Maîtres qu'il a été fait.

PRIÈRE

pour l'Association de la Tempérance.

Adorable Jésus, me voici prosterné devant vous pour réparer, autant qu'il est en moi, tout ce que vous avez souffert pour les péchés innombrables qui se sont commis et qui se commettent encore contre la Tempérance. Je sais, ô mon aimable Sauveur, que vous avez enduré la faim la plus cruelle et la soif la plus ardente pour effacer les excès humilians auxquels se livrent ceux qui font un dieu de leur ventre; je sais aussi que vous ne goutâtes, sur la croix, que du fiel et du vinaigre pour expier, par l'amertume de cette liqueur, la fausse douceur des liqueurs enivrantes. Vous le voulûtes ainsi, ô Dieu de bonté, afin de satisfaire à la justice divine pour les crimes de tous les ivrognes et de tous les blasphémateurs.

Voulant prendre part à vos souffrances et réparer, autant que je le puis, les outrages que vous avez reçus et que vous recevez encore de la part de ces infortunés pécheurs, je m'engage à vivre dans la sobriété et à me priver du plaisir que les hommes sensuels ont coutume de prendre dans le boire. Je m'assujettis, pour votre amour, aux règles de la Société de Tempérance à laquelle je veux m'agréger pour toujours. Heureux si par-là je puis vous dédommager en quelque chose des cruels tourmens que vous avez soufferts pour moi! Et afin de ne jamais trahir mon engagement, je me mets sous la protection de la Très-Sainte Vierge et du glorieux St. Jean-Baptiste que je considérerai désormais comme mes protecteurs particuliers. Ainsi soit-il.

Pater, Ave.

v. O Jésus, abreuvé de fiel et de vinaigre,

r. Ayez pitié de nous.

PRIÈRES POUR LA SAINTE MESSE.

In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen.

Seigneur, faites-moi la grâce de me faire entrer dans les dispositions où je dois être, pour vous offrir dignement, avec le prêtre, cet auguste sacrifice. Je vous l'offre, mon Dieu, en m'unissant aux intentions de Jésus-Christ et de l'Eglise, pour rendre à votre divine Majesté l'hommage souverain qui lui est dû, pour vous remercier de tous vos bienfaits, pour satisfaire pour tous les péchés du monde, et particulièrement pour les miens, et pour obtenir, par Jésus-Christ votre Fils, toutes les grâces dont j'ai besoin.

Au Confiteor.

Quoique, pour connaître mes péchés, ô mon Dieu! vous n'ayez pas besoin de ma confession, et que vous lisiez dans mon cœur toutes mes iniquités, je vous les confesse pourtant à la face du ciel et de la terre: j'avoue que je vous ai offensé par mes pensées, par mes paroles et mes actions. J'avoue que c'est par ma faute que je les ai commis, et je vous demande très-humblement pardon. Vierge sainte, Anges du ciel, Saints et Saintes du paradis, priez pour nous; et pendant que nous gémissons dans cette vallée de misère et de larmes, demandez grâce pour nous, et obtenez-nous le pardon de nos péchés.

Quand le prêtre monte à l'Autel.

J'adore, Seigneur, votre miséricorde, qui veut bien permettre que le prêtre s'approche de votre sanctuaire pour nous réconcilier avec vous ; détruisez par votre bonté tous les obstacles qui pourraient retarder cette réconciliation, et nous empêcher de rentrer dans votre amitié.

*A l'*Introït.

C'est vous, Seigneur, qui avez inspiré aux Patriarches des désirs si ardens de voir descendre votre Fils unique sur la terre ; communiquez-moi quelque chose de cette sainte ardeur, et faites que, malgré les misè-

res et les embarras de cette vie, je ressente en moi un saint empressement de m'unir à vous.

Au Kyrie eleison.

Je vous demande, ô mon Dieu! par des gémissemens et des soupirs réitérés, que vous me fassiez miséricorde; et quand je vous dirais, tous les momens de ma vie : *Seigneur, ayez pitié de moi*, ce ne serait pas encore assez pour l'énormité de mes péchés.

Au Gloria in excelsis.

La gloire que vous méritez, ô mon Dieu! ne vous peut être dignement rendue que dans le ciel : mon cœur fait tout ce qu'il peut sur la terre au milieu de son exil: il vous loue, il vous bénit, il vous adore, il vous glorifie il vous rend grâce, il vous reconnaît pour le Saint des saints, et le Seigneur souverain du ciel et de la terre, Père, Fils et Saint-Esprit.

Aux Oraisons.

Recevez, Seigneur, les prières qui vous sont adressées pour nous ; accordez-nous les grâces et les vertus que l'Eglise, votre épouse, vous demande en notre faveur. Il est vrai que nous ne méritons pas que vous nous écoutiez ; mais considérez que nous vous demandons toutes ces grâces par Jésus Christ votre Fils, qui vit et règne avec vous dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

A l'Epître.

Je regarde cette Epître, ô mon Dieu, comme une lettre qui me vient du ciel, pour m'apprendre vos volontés adorables. Accordez-moi, s'il vous plaît, la force dont j'ai besoin pour accomplir ce que vous m'ordonnez. C'est vous, Seigneur, qui avez inspiré aux Prophètes et aux Apôtres ce qu'ils ont écrit : faites-moi un peu part de leurs lumières, mettez en même tems dans mon cœur une étincelle du feu sacré qui les a embrâsés, afin que comme eux je vous aime et je vous serve sur la terre.

A l'Evangile.

Je me lève, ô souverain Législateur, pour témoigner

que je suis prêt à défendre aux dépens de tous mes intérêts et de ma vie même les vérités éternelles, qui sont contenues dans ce saint Evangile. Faites-moi la grâce d'avoir autant de fidélité à accomplir votre divine parole, que vous m'inspirez de fermeté pour la croire.

Au Credo.

Oui, mon Dieu, je crois toutes les vérités que vous avez révélées à votre sainte Eglise : il n'y en a pas une seule pour laquelle je ne voulusse donner mon sang ; et c'est dans cette fidèle soumission que, m'unissant intérieurement à la profession de foi que le prêtre vous fait de bouche, je dis à présent d'esprit et de cœur, comme il vous le dit de vive voix, que je crois fermement en vous, et je vous proteste que je veux vivre et mourir dans les sentimens de cette foi pure, et dans le sein de l'Eglise, catholique, apostolique et romaine.

A l'Offertoire.

Quoique je ne sois qu'une créature mortelle et pécheresse, je vous offre par les mains du prêtre, ô vrai Dieu vivant et éternel ! cette Hostie sans tache et ce précieux Calice, qui doivent être changés au corps et au sang de Jésus-Christ, votre Fils : recevez, Seigneur, ce sacrifice ineffable en odeur de suavité, et souffrez que j'unisse à cette oblation sainte le sacrifice que je vous fais de mon corps et de mon âme, de mes biens, de ma vie et de tout ce qui m'appartient.

Quand le prêtre lave ses doigts.

Lavez-moi, Seigneur, dans le sang de l'Agneau, afin que, purifié de toutes mes taches et revêtu de la robe nuptiale de votre grâce, je puisse espérer d'être un jour admis au festin que vous préparez à vos élus dans le ciel.

A la Préface.

Il est tems, ô mon âme! de vous élever au-dessus de toutes les choses d'ici-bas. Attirez, Seigneur, attirez vous-même nos cœurs jusqu'à vous, et souffrez que nous unissions nos faibles voix aux divins concerts des Esprits bienheureux, et que nous disions, dans le lieu

de notre exil, ce qu'ils chantent éternellement dans le séjour de la gloire : Saint, saint, saint est le Dieu que nous adorons, le Seigneur, le Dieu des armées.

Au Canon.

Père éternel, qui êtes le souverain Pasteur des pasteurs, conservez et gouvernez votre Eglise ; sanctifiez-la et répandez-la par toute la terre. Unissez tous ceux qui la composent dans un même esprit et un même cœur. Bénissez notre saint-père le Pape, notre Roi, notre Pasteur, et tous ceux qui sont dans la Foi de votre Eglise.

Au premier Memento.

Je vous supplie, ô mon Dieu ! de vous souvenir de mes parens, de mes amis, de mes bienfaiteurs spirituels et temporels. Je vous recommande aussi de tout mon cœur les personnes de qui je pourrais avoir reçu quelques mauvais traitemens : oubliez leurs péchés et les miens ; donnez-leur part aux mérites de ce divin Sacrifice, et comblez-les de vos bénédictions dans ce monde et dans l'autre.

A l'Elévation de l'Hostie.

O Jésus ! mon Sauveur, vrai Dieu et vrai homme, je crois que vous êtes réellement présent dans cette Hostie ; je vous y adore de tout mon cœur.

A l'Elévation du Calice.

O précieux sang, qui avez été répandu pour nous sur cette croix, je vous adore. Guérissez-moi, purifiez-moi, sanctifiez-moi. Laissez, Seigneur, laissez couler une goutte de ce sang adorable sur mon âme, afin de laver ses taches, et de l'embrâser du feu sacré de votre amour.

Au second Memento.

Souvenez-vous, Seigneur, des âmes qui sont dans le purgatoire ; elles ont l'honneur de vous appartenir et d'être vos épouses, exaucez particulièrement celles pour qui je suis plus obligé de prier.

Au Pater.

Quoique je ne sois qu'une misérable créature, cepen-

dant, grand Dieu, je prends la liberté de vous appeler mon Père : vous le voulez, Seigneur, faites-moi donc la grâce de ne pas me rendre indigne de la qualité de votre enfant. Que votre nom soit béni à jamais. Régnez absolument dans mon cœur, afin que j'accomplisse votre volonté sur la terre comme les saints la font dans le ciel. Vous êtes mon Père, donnez-moi donc, s'il vous plaît, ce pain céleste dont vous nourrissez vos enfans. Pardonnez-moi, comme je pardonne de bon cœur, pour l'amour de vous, à ceux qui m'auraient offensé. Ne permettez pas que je succombe jamais à aucune tentation ; mais que, par le secours de votre grâce, je triomphe de tous les ennemis de mon salut.

*A l'*Agnus Dei.

Divin agneau, qui avez bien voulu vous charger des péchés du monde, ayez pitié de moi : je suis accablé du poids et de l'énormité des miens. Portez-les, mon Jésus, portez-les, puisqu'en les portant vous les effacerez, et qu'en les effaçant vous me donnerez votre paix et votre amour.

Au Domine, non sum dignus.

Hélas ! Seigneur, il n'est que trop vrai que je ne mérite pas de vous recevoir ; je m'en suis rendu tout-à-fait indigne par mes péchés : je les déteste, parce qu'ils m'ont éloigné de vous. Rapprochez-m'en, ô mon Dieu ! en parlant au fond du cœur et en m'excitant à la pénitence.

A la Communion.

Lorsqu'on ne communie pas réellement.

O mon aimable Jésus ! si je n'ai pas aujourd'hui le bonheur d'être nourri de votre chair adorable, souffrez du moins que je vous reçoive d'esprit et de cœur, que je m'unisse à vous par la foi, par l'espérance et par l'amour. Je crois en vous, je vous aime de tout mon cœur, je voudrais être en état de vous recevoir dans ce divin Sacrement avec toutes les dispositions que vous souhaiteriez de moi.

Lorsqu'on doit communier réellement, on dira ce qui suit :

Quelle bonté, ô mon Dieu ! que, malgré mon indi-

gnité, vous vouliez bien que je m'approche de vous! Préparez donc vous-même en moi votre demeure, donnez-moi les dispositions saintes que je dois avoir, une foi vive, une espérance ferme, un amour sincère, un ardent désir d'être tout à vous, comme vous allez être tout à moi, et une correspondance pleine et entière, qui me fasse entretenir à jamais l'union sacrée que vous voulez bien que j'aie avec vous.

Quand le prêtre ramasse les particules de l'Hostie.

Seigneur, la moindre partie de vos grâces est infiniment précieuse. Je l'ai dit, je ne mérite pas d'être assis à votre table comme vos amis ; mais permettez-moi du moins que je ramasse les miettes qui en tombent, comme la Chananéenne le désirait. Faites que je ne néglige aucune de vos inspirations, puisque cette négligence pourrait vous obliger à m'en priver entièrement.

Pendant les dernières Oraisons.

Vous voulez, Seigneur, que vos fidèles vous prient toujours, parce qu'ils ont toujours besoin de vos grâces, et que les trésors de vos miséricordes sont inépuisables; répandez en nous cet esprit d'humilité, de confiance et d'amour, afin que, nous adressant à vous comme vous le souhaitez, nous méritions d'être exaucés par Jésus-Christ, votre Fils, qui vit et règne avec vous dans la gloire.

Avant la Bénédiction.

Sainte et adorable Trinité, sans commencement et sans fin, c'est par vous que nous avons commencé ce sacrifice, et c'est par vous que nous le finissons ; daignez l'avoir pour agréable, comme vous êtes en vous-même un abîme de majesté, soyez aussi pour nous un abîme de miséricorde, et ne nous renvoyez pas sans nous avoir donné votre sainte bénédiction.

Pendant le dernier Evangile.

Verbe éternel, par qui toutes choses ont été faites et qui, vous étant incarné pour nous dans la plénitude du tems, avez institué cet auguste Sacrifice, nous vous remercions très-humblement de ce que vous nous

avez fait la grâce d'y assister aujourd'hui pour en recevoir les salutaires effets. Que tous les Anges et tous les Saints vous en louent dans le ciel, et que nous commencions nous-mêmes à vous bénir sur la terre, en nous conduisant d'une manière digne de vous durant le cours de cette journée.

LES VÊPRES DU DIMANCHE.

Deus, in adjutorium meum intende ;
Domine, ad adjuvandum me festina.
Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto.
Sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.

PSAUME 109.

Dixit Dominus Domino meo : Sede à dextris meis.

Donec ponam inimicos tuos; scabellum pedum tuorum.

Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion; dominare in medio inimicorum tuorum.

Tecum principium in die virtutis tuæ in splendoribus sanctorum ; ex utero ante Luciferum genui te.

Juravit Dominus et non pœnitebit eum : Tu es Sacerdos in æternum, secundùm ordinem Melchisedech.

Dominus à dextris tuis, confregit in die iræ suæ Reges.

Judicabit in nationibus, implebit ruinas ; conquassabit capita in terrâ multorum.

De torrente in viâ bibet; protereà exaltabit caput.
Gloria Patri, etc.

PSAUME 110.

Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo : in consilio justorum et congregatione.

Magna opera Domini : exquisita in omnes voluntates ejus.

Confessio et magnificentia opus ejus : et justitia ejus manet in sæculum sæculi.

Memoriam fecit mirabilium suorum misericors et miserator Dominus ; escam dedit timentibus se.

Memor erit in sæculum testamenti sui : virtutem operum suorum annuntiabit populo suo.

Ut det illis hæreditatem gentium ; opera manuum ejus veritas et judicium.

Fidelia omnia mandata ejus, confirmata in sæculum sæculi ; et facta in veritate et æquitate.

Redemptionem misit populo suo, mandavit in æternum testamentum suum.

Sanctum et terribile nomen ejus ; initium sapientiæ timor Domini.

Intellectus bonus omnibus facientibus eum ; laudatio ejus manet in sæculum sæculi. Gloria Patri, etc.

PSAUME 111.

Beatus vir qui timet Dominum, in mandatis ejus volet nimis.

Potens in terrâ erit semen ejus ; generatio rectorum benedicetur.

Gloria et divitiæ in domo ejus, et justitia manet in sæculum sæculi.

Exortum est in tenebris lumen rectis : misericors et miserator et justus.

Jucundus homo qui miseretur et commodat, disponet sermones suos in judicið ; quia in æternum non commovebitur.

In memoriâ æternâ erit justus : ab auditione malâ non timebit.

Paratum cor ejus sperare in Domino, confirmatum est cor ejus : non commovebitur donec despiciat inimicos suos.

Dispersit, dedit pauperibus, justitia ejus manet in sæculum sæculi : cornu ejus exaltabitur in gloriâ.

Peccator videbit et irascetur, dentibus suis fremet et tabescet : desiderium peccatorum peribit. Gloria Patri, etc.

PSAUME 112.

Laudate, pueri, Dominum ; laudate nomen Domini.

Sit nomen Domini benedictum ; ex hoc nunc et usque in sæculum.

A solis ortu usque ad occasum ; laudabile nomen Domini.

Excelsus super omnes gentes Dominus ; et super cœlos gloria ejus.

Quis sicut Dominus Deus noster qui in altis habitat ; et humilia respicit in cœlo et in terrâ.

Suscitans à terrâ inopem ; et de stercore erigens pauperem.

Ut collocet eum cum principibus ; cum principibus populi sui.

Qui habitare facit sterilem in domo : matrem filiorum lætantem.

Gloria Patri, etc.

PSAUME 113.

In exitu Israel de Ægypto : domus Jacob de populo barbaro.

Facta est Judæa sanctificatio ejus ; Israel potestas ejus.

Mare vidit et fugit: Jordanis conversus est retrorsùm.

Montes exultaverunt ut arietes : et colles icsut agni ovium.

Quid est tibi, mare, quod fugisti ? et tu, Jordanis, quia conversus es retrorsùm ?

Montes exultastis sicut arietes ; et colles sicut agni ovium ?

A facie Domini mota est terra ; à facie Dei Jacob.

Qui convertit petram in stagna aquarum ; et rupem in fontes aquarum.

Non nobis, Domine, non nobis ; sed nomini tuo da gloriam.

Super misericordiâ tuâ et veritate tuâ; nequando dicant gentes : Ubi est Deus eorum.

Deus autem noster in cœlo ; omnia quæcumque voluit fecit.

Simulacra gentium argentum et aurum :

Os habent et non loquentur ; oculos habent et non videbunt :

Aures habent et non audient, nares habent et non odorabunt.

Manus habent et non palpabunt, pedes habent et non ambulabunt : non clamabunt in gutture suo.

Similes illis fiant qui faciunt ea ; et omnes qui confidunt in eis.

Domus Israel speravit in Domino ; adjutor eorum, et protector eorum est.

Domus Aaron speravit in Domino ; adjutor eorum, et protector eorum est.

Qui timent Dominum, speraverunt in Domino ; adjutor eorum, et protector eorum est.

Dominus memor fuit nostrî ; et benedixit nobis.

Benedixit domui Israel ; benedixit domui Aaron.

Benedixit omnibus qui timent Dominum ; pusillis cum majoribus.

Adjiciat Dominus super vos ; super vos, et super filios vestros.

Benedicti vos à Domino ; qui fecit cœlum et terram.

Cœlum cœli Domino ; terram autem dedit filiis hominum.

Non mortui laudabunt te, Domine, neque omnes qui descendunt in infernum.

Sed nos qui vivimus, benedicimus Domino ; ex hoc nunc, et usque in sæculum.

Gloria Patri, et Filio, etc.

CHAPITRE.

Benedictus Deus, et Pater Domini nostri Jesu-Christi Pater misericordiarum, Deus totius consolationis, qui consolatur nos in omni tribulatione nostrâ.

R. Deo gratias.

HYMNE.

Lucis Creator optime,
Lucem dierum proferens,
Primordiis lucis novæ,
Mundi parans originem.

Qui mane junctum vesperi,
Diem vocari præcipis.
Tetrum chaos illabitur,
Audi preces cum fletibus.
Ne mens gravata crimine,
Vitæ sit exul munere.
Dùm nil perenne cogitat,
Seseque culpis illigat.
Cœlorum pulset intimum.
Vitale tollat præmium,
Vitemus omne noxium,
Pergemus omne pessimum.
Præsta, Pater piissime,
Patrique compar Unice,
Cum Spiritu Paracleto,
Regnans per omne sæculum.
Amen.

CANTIQUE DE LA VIERGE.

Luc 1.

Magnificat anima mea Dominum.

Exultavit spiritus meus ; in Deo salutari meo.

Quia respexit humilitatem ancillæ suæ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.

Quia fecit mihi magna qui potens est ; et sanctum nomen ejus.

Et misericordia ejus à progenie in progenies ; timentibus eum.

Fecit potentiam in brachio suo ; dispersit superbos mente cordis sui.

Deposuit potentes de sede ; et exaltavit humiles.

Esurientes implevit bonis : et divites dimisit inanes.

Suscepit Israel puerum suum ; recordatus misericordiæ suæ.

Sicut locutus est ad patres nostros : Abraham et semini ejus in sæcula.

Gloria Patri, et Filio, etc.

CANTIQUE POUR LA TEMPÉRANCE.

AIR : *Bravons les Enfers.*

Allons à Jésus,
Ne résistons plus,
Marchons avec constance ;
Le Maître du Ciel,
Abreuvé de fiel,
Nous prêche à tous la Tempérance.
} *Refrain.*

A la suite du doux Jésus,
Venez, accourez avec zèle ;
Le Dieu fort, le Dieu des vertus
Vous donne une grâce nouvelle. Allons à Jésus.

Venez avec empressement,
Cette grâce est la TEMPÉRANCE.
Venez, c'est un secours puissant
Que vous offre un Dieu de clémence. Allons.

Quoi ! trembleriez-vous donc, pécheurs,
D'abandonner un vice infâme ?
Voulez-vous qu'à jamais vos cœurs
Brûlent d'une funeste flamme ? Allons.

Ah ! voyez comme le Démon
Toujours travaille à vous séduire !
Quels maux il fait par la boisson
Que vous aimez jusqu'au délire ? Allons.

Jésus, l'étendard à la main,
Vous appelle tous à sa suite,
Vous recherchera-t-il en vain,
Et prendrez-vous toujours la fuite ? Allons.

Dites-le donc : *Oui, je promets,*
Car Dieu m'en donne l'espérance ;
Oui, je garderai pour jamais
L'inestimable TEMPÉRANCE. Allons.

Que le Démon, dans sa fureur,
Vienne encor me faire la guerre,
J'aurai recours à mon Sauveur,
Et je braverai sa colère. Allons.

Si vous voulez ouvrir les yeux,
Bientôt vous verrez l'avantage
D'un bienfait aussi précieux,
La paix sera votre partage. Allons.

N'en doutez point, dans vos maisons
Vous jouiriez de l'abondance ;
Dieu lui-même, de vos saisons,
Daignerait fixer l'inconstance. Allons.

On voit que Dieu veut nous punir
De nos dépenses superflues ;
La moisson ne sait plus mûrir,
Toutes nos peines sont perdues. Allons.

Le feu cruel de la boisson
Flétrit la fleur de la jeunesse,
Et ce vrai souffle du Démon
Fait le malheur de la vieillesse. Allons.

Pauvres pécheurs, y pensez-vous,
Au sort malheureux de vos âmes ?
Dieu va, dans son juste courroux,
Les précipiter dans les flammes. Allons.

Abandonnez, peuple chrétien,
Une passion si brutale ;
Oui, Dieu sera votre soutien,
Quittez donc cette erreur fatale. Allons.

Venez, chers amis, chers parens,
Abjurons un vice funeste,
Formons, serrons de nouveaux rangs,
Autour de la VERTU CÉLESTE. Allons.

Jésus nous récompensera,
Il nous donnera la victoire ;
Tous les jours il nous bénira,
Dans les cieux nous verrons sa gloire. Allons.

O Saint Jean-Baptiste, Patron
Et modèle de Tempérance,
Fléchissez pour nous le Dieu bon,
Implorez sur nous sa clémence. Allons.

Sous votre glorieux drapeau
Voyez nous courir avec zèle :
Faites qu'à ce signe si beau,
Chacun de nous reste fidèle. Allons.

FIN.

ERRATA.

Pages.	Lignes.	*Au lieu de*	*Lisez*
4	39	tempéramment	tempérament
6	27	de notre premier Pasteur	de quatre vénérables Pontifes
6	28	de ses mains	de leurs mains
7	32	ait ruiné	n'ait ruiné
75	4	crainderiez	craindriez
76	13	beuf	bœuf
82	18	paralétique	paralitique
98	20	faites essuyer	fait essuyer
99	9	manges, manges	mange, mange
112	11	du sentiment	du bien
114	11	armers	amers
139	19	millions de wiskey	millions de gallons de wiskey
140	20	par centaines et par milliers	en si grand nombre
150	36	croiaient	croyaient

les Pontifes

as de wiskey
ore

---

vinciale, en
'. Chiniquy,
.
